

BULAC

[도서관] [शिक्षक] [කාලාපකරා:] [ሥልጣኔ]

Bibliothèque universitaire
des langues et civilisations



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014

Bibliothèque universitaire des langues et civilisations

Christophe Pérales, directeur adjoint

Version : approuvée par l'assemblée générale du 30 mars 2015



TABLE DES MATIÈRES

2014 en quelques mots.....	4
2014 en quelques chiffres.....	5
Organigramme BULAC 2014.....	6
1. Pilotage général.....	7
1.1. Fonctionnement des instances délibératives et consultatives.....	7
1.2. Conseillers auprès de la direction	9
1.3. Budget 2014.....	10
1.4. Effectifs 2014.....	12
1.5. Gestion du bâtiment.....	14
2. Pôle administration et logistique.....	22
2.1. Missions et organisation du Pôle.....	22
2.2. Objectifs 2014.....	23
2.3. Activité 2014.....	23
3. Pôle informatique.....	33
3.1. Missions et organisation du Pôle.....	33
3.2. Objectifs 2014.....	33
3.3. Activité 2014.....	33
4. Pôle collections.....	40
4.1. Missions et organisation du pôle.....	40
4.2. Objectifs 2014.....	40
4.3. Activité 2014.....	40
5. Pôle conservation.....	69
5.1. Missions et organisation du Pôle.....	69
5.2. Objectifs 2014.....	70
5.3. Activité 2014.....	70
6. Pôle publics.....	78
6.1. Missions et organisation du pôle.....	78
6.2. Objectifs 2014.....	78
6.3. Activité 2014.....	78
7. Mission coordination enseignement et recherche.....	111
7.1. Missions et organisation de la MCER.....	111
7.2. Objectifs 2014.....	111
7.3. Activité 2014.....	112
8. Mission communication externe (MCE).....	116
8.1. Missions et organisation de la MCE.....	116
8.2. Objectifs 2014.....	116
8.3. Activité 2014.....	117
9. Mission action culturelle.....	122
9.1. Missions et organisation de la MAC.....	122
9.2. Objectifs 2014.....	123
9.3. Activité 2014.....	124

Annexes.....	129
I. organigramme complet au 31/12/2014.....	129
II. Répartition des frais de mission et dépenses de réception.....	130
III. Formation des personnels : liste des formations internes.....	130
IV. Formation des personnels : liste des formations externes.....	131
V. Évolution du parc informatique en 2014 : postes clients et infrastructures.....	134
VI. Affectation du parc informatique client au 31 décembre 2014.....	135
VII. Récapitulatif des perturbations de service informatique en 2014.....	136
VIII. Accueil des publics.....	138
A. INSCRIPTIONS 2013-2014.....	138
B. FRÉQUENTATION DE LA BULAC.....	139
C. PRÊTS 2013-2014.....	140
D. PRÊTS 2014 PAR LECTEURS.....	140
E. COMMUNICATIONS 2013-2014.....	141
F. COMMUNICATIONS 2014 PAR LECTEURS.....	141
G. COMPARAISON PRÊTS ET COMMUNICATIONS 2014.....	142
H. FONDS D'ORIGINE DES DOCUMENTS DEMANDÉS DES MAGASINS.....	142
I. FONDS D'ORIGINE DES DOCUMENTS EMPRUNTÉS.....	142
J. LOCALISATION DES DOCUMENTS EMPRUNTÉS.....	143
IX. Site web : rapports d'audience année 2014.....	144
A. STATISTIQUES DE FRÉQUENTATION DU SITE WEB BULAC.....	144
B. AUTRES STATISTIQUES POUR L'ANNÉE 2014.....	151

2014 EN QUELQUES MOTS

2013 avait permis à la BULAC de trouver son fonctionnement de croisière, et d'atteindre l'ensemble des objectifs fixés à l'origine du projet. L'année 2014 a été marquée par un double mouvement : de retour réflexif sur soi-même, et de projection dans l'avenir, dans un cycle itératif combinant examen critique des réalisations accomplies et projets de développement, adossés aux réflexions d'un séminaire interne d'auto-évaluation et de prospective conduit à l'été 2014, ainsi qu'aux retours des utilisateurs collectés via l'enquête générale des publics administrée en 2013 et exploitée en 2014.

Du côté des consolidations et améliorations de fonctionnement, les chantiers ont concerné d'une part la gestion interne (mise en place d'un bilan social et d'un plan de prévention des risques professionnels), d'autre part et surtout les services aux usagers.

C'est tout d'abord un important accroissement des collections mises à disposition des publics : jamais depuis son ouverture la BULAC n'avait acquis autant de documents, sur tous supports.

C'est ensuite la conduite à leur terme de plusieurs chantiers, certains amorcés en 2013, d'autres initiés et achevés cette année, portant sur les fonds en libre-accès de la bibliothèque : les indicateurs disponibles indiquent déjà que cette offre renouvelée a rencontré son public, et que la direction prise doit être poursuivie.

Ce sont enfin, en lien notamment avec le plan de gestion du succès de la BULAC, des aménagements de l'existant (optimisation de l'offre de réservation de carrels, informatisation des demandes de prêt entre bibliothèques), le développement de services déjà en place (offre de formation à la maîtrise de l'information à destination des étudiants de master et des doctorants), leur renouvellement (dans le domaine de l'action culturelle, entre autres) ou la mise en œuvre de services nouveaux (de médiation numérique, avec la création sur *hypotheses.org* du carnet de recherche de la BULAC, sans oublier le déploiement en ligne d'une visite virtuelle de la bibliothèque).

Mais au-delà, 2014 a permis d'engager une phase prospective, avec pour horizon l'élaboration en 2015 du prochain contrat triennal 2016-2018 de la BULAC : la définition d'une stratégie scientifique, patrimoniale et numérique pour le GIP est d'ores et déjà au cœur de la réflexion menée par l'ensemble de l'équipe de direction, qui débouchera vraisemblablement sur une réorganisation de la bibliothèque. Certains des axes de travail engagés en 2014, et qui se poursuivront en 2015, préfigurent par anticipation ce qui sera, à n'en pas douter, au centre du projet d'établissement à venir : l'amélioration des outils informatiques de gestion des collections, la question de la médiation numérique, tant à destination des étudiants que des chercheurs, la restructuration de l'offre documentaire et de service du niveau mezzanine, le lancement du dispositif national COLLEX, pendant d'ISTEX pour l'imprimé, le chantier de numérisation des manuscrits proche et moyen-orientaux de la BULAC, prélude à l'indispensable élaboration d'une stratégie de développement numérique des collections de la bibliothèque. Tous ces chantiers, qui seront pilotés en 2015 par le Pôle direction, affirment fortement l'identité de la BULAC comme institution patrimoniale et de recherche.

Année-charnière, 2014 coïncide aussi symboliquement avec le départ en retraite de Francis Richard, auquel il convient de rendre ici un hommage appuyé tant pour ses qualités humaines que professionnelles. Son successeur aura à concevoir, mettre en œuvre, impulser et coordonner, sur fond des mutations profondes du travail de la recherche apportées par l'outil numérique, une politique scientifique renouvelée.

Un tel chantier ne peut se conduire qu'adossé au professionnalisme et à la rigueur de toutes celles et ceux qui ont œuvré et œuvrent encore au succès de la BULAC.

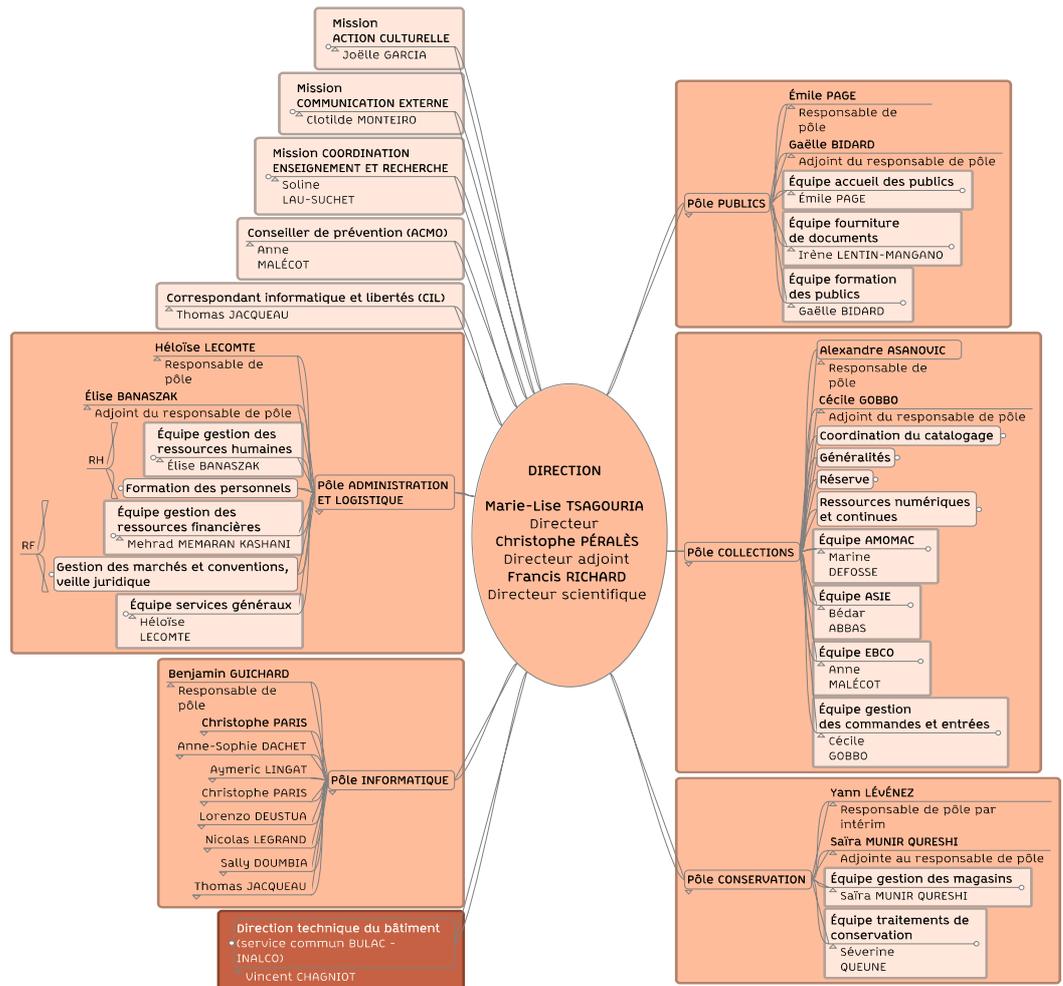
Tout ce qu'ils ont accompli et qu'ils accompliront encore au service des étudiants et des communautés scientifiques de la BULAC mérite ici les plus chaleureux remerciements.

Marie-Lise Tsagouria
Directeur

2014 EN QUELQUES CHIFFRES

Indicateur	Rappel 2013	2014
Ouverture hebdomadaire	72 heures, du lundi au samedi de 10h00 à 22h00	
Nombre d'heures d'ouverture annuelles	3 404 heures	3 384 heures
Nombre de jours d'ouverture par an	285 jours	282 jours
Nombre de places assises	910 places (parmi lesquelles : 17 salles de travail de groupe dont 10 réservables et 7 accessibles de nuit ; 27 carrels réservables, dont 10 accessibles de nuit, 4 salles de formation)	
Nombre d'inscrits	23 711 inscrits	26 918 inscrits
Nombre d'entrées	575 176 entrées	574 212 entrées
Nombre de prêts	46 079 prêts	47 326 prêts
Nombre de communications des magasins	57 437 communications	52 002 communications
Nombre de visites du catalogue en ligne	284 831 visites	234 490 visites
Nombre d'usagers formés	1 084 passages	1 967 passages
Nombre de manifestations culturelles	18 manifestations	18 manifestations
Effectifs au 31 décembre	105 personnes	103 personnes
Effectifs au 31 décembre en ETP	87 ETP	86,24 ETP
Formation professionnelle	10,6 jours/agent	8,9 jours/agent
Dépenses, hors emplois État	4 618 872 €	3 919 369 €
Nombre total de documents	+ de 1,5 million	+ de 1,5 million
Nombre de notices bibliographiques BULAC dans le SUDoc	866 082 notices	889 584 notices
Nombre de documents en libre-accès	113 038 documents	125 248 documents
Nombre d'entrées de monographies	10 915 volumes	17 500 volumes
Dépenses d'acquisition documentaire	560 937 €	693 251 €
Dépenses de conservation	184 289 €	273 078 €

ORGANIGRAMME BULAC 2014



Organigramme du GIP
 BULAC
 au 9 septembre 2014

1. PILOTAGE GÉNÉRAL

1.1. FONCTIONNEMENT DES INSTANCES DÉLIBÉRATIVES ET CONSULTATIVES

1.1.1. Assemblée générale (AG)

Suite à l'entrée en vigueur de la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit¹, les groupements d'intérêt public (GIP) sont désormais administrés par une assemblée générale, dont la composition et les attributions reprennent exactement celles des conseils d'administration préexistants.

Le conseil d'administration puis l'assemblée générale du GIP BULAC ont été réunis trois fois en 2014 (mars, octobre et décembre). Les ordres du jour ont notamment porté sur :

- l'approbation du compte financier et du rapport d'activité 2013, du budget initial et du programme d'activité pour l'année 2015, et de diverses mesures sociales (subvention à l'AP-BULAC, augmentation de la prise en charge partielle des frais de restauration des agents du GIP) ;
- l'élection du président de l'assemblée générale : François-Joseph Ruggiu, élu président du conseil d'administration du GIP en 2013, a été confirmé dans ses fonctions à la tête de la nouvelle instance ;
- la nomination du directeur du GIP BULAC : arrivant à la fin de son mandat, Marie-Lise Tsagouria s'est vue accorder la confiance de l'assemblée générale du GIP pour trois années supplémentaires ;
- le renouvellement de la convention de co-gestion du Pôle des langues et civilisations entre la BULAC et l'INALCO ;
- la modification du règlement intérieur et financier du GIP ;
- la modification du règlement public de la BULAC ;
- l'adoption du calendrier des jours de fermeture de la bibliothèque au public, pour les années 2014 et 2015 ;
- l'approbation de diverses conventions : convention de formation des personnels avec Médiadix, convention avec l'INALCO pour la rémunération des intervenants de la BULAC, convention avec OpenEdition, groupement de commande INALCO-BULAC pour les dépenses liées au bâtiment, adhésion de la BULAC au GIP Maximilien et au service inter-universitaire « Université numérique Paris Île-de-France ».

1.1.2. Conseil scientifique (CS)

Le Conseil scientifique du GIP BULAC s'est pour sa part réuni deux fois en 2014 (juin et novembre). Ses travaux ont notamment porté sur :

- le recrutement du nouveau directeur scientifique de la BULAC, suite au départ à la retraite de Francis Richard ;
- la programmation pluriannuelle de la gestion des fonds de la BULAC ;
- les principes de révision de la classification des documents en libre accès de la bibliothèque
- le bilan et les perspectives d'action de la Mission coordination enseignement et recherche ;
- le programme d'action culturelle 2014-2015 ;
- la participation de la BULAC aux projets ISTEEX et COLLEX ;
- le bilan et les perspectives de la BULAC quant à l'acquisition de ressources électroniques ;
- l'avancement du programme de numérisation des manuscrits de la BULAC ;
- l'avancement du projet de plateforme de diffusion des contenus numériques de la COMUE Sorbonne Paris Cité ;

1 Pour une synthèse portant sur les seuls GIP : <http://www.economie.gouv.fr/daj/reforme-gip>

- le plan de communication de la BULAC visant à présenter les mesures adoptées pour la gestion du succès des espaces de la bibliothèque, et le suivi de l'impact de ces mesures à la rentrée 2014 ;
- l'opportunité de conventionner avec OpenEdition et la Bibliothèque nationale du Tadjikistan.

1.1.3. Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)

Le CHSCT commun à la BULAC et à l'INALCO, qui a subsisté jusqu'à la création de deux CHSCT distincts à l'issue des élections professionnelles du 4 décembre 2014, s'est réuni 2 fois en 2014 (avril, octobre). Le bureau du CHSCT s'est quant à lui réuni 4 fois (février, mars, mai, octobre).

En dehors des points réglementaires (approbation des PV de séance, examen des registres de sécurité, rapports d'enquêtes et de visites du CHSCT, suivi des recommandations et points soulevés à la réunion précédente), ces séances ont été principalement consacrées :

- À l'examen du nouveau Document unique sur la prévention des risques professionnels (DUER) de la BULAC, inventaire obligatoire des risques matériels et psychosociaux auxquels sont exposés les agents de la bibliothèque, sur lequel le CHSCT a rendu un avis favorable ;
- Au suivi du programme de prévention 2014 : bilan des formations en matière de santé et de sécurité au travail, information sur l'adhésion à l'Inspection santé et sécurité au travail (ISST) mutualisée entre la BULAC et l'INALCO, suivi des risques matériels ;
- Au suivi des modalités de fonctionnement du CHSCT : régularité d'émission des PV, modalités d'information des personnels sur l'activité du CHSCT ;
- À des questions diverses : présence d'usagers étrangers à l'INALCO dans ses locaux, chauffage, ventilation des bureaux, missions à l'étranger, etc.

1.1.4. Comité technique (CT)

Le comité technique consultatif (CTC) s'est réuni cinq fois en 2014 (février, mai, juin, et deux fois en septembre) et a notamment traité des questions suivantes :

- formation des personnels : rapport d'activité 2013 ;
- bilan social 2013 ;
- convention de mise à disposition des personnels du Rectorat de Paris au sein du GIP BULAC et régime juridique des contractuels du GIP au regard des évolutions réglementaires ;
- renouvellement des élus représentants des personnels, création des nouvelles instances rendues obligatoires par les évolutions réglementaires ou souhaitées par les personnels (groupe de travail *ad hoc* fonctionnant en commission paritaire d'établissement - CPE), préparation des élections professionnelles du 4 décembre 2014, modifications correspondantes du règlement intérieur ;
- modifications du règlement intérieur relatives aux autorisations d'absence (concours, demi-journées, garde d'enfant malade), au remboursement des frais de transport pour concours, aux activités professionnelles ayant exceptionnellement lieu le dimanche, etc. ;
- plan de recrutement pluriannuel du Pôle collections ;
- conditions de restauration du personnel, congés, fermetures de l'établissement.

Suite à l'évolution réglementaire relative aux personnels des GIP², le comité technique consultatif (CTC) de la BULAC, instance facultative, a été remplacé par un CT (comité technique) obligatoire à l'issue des élections professionnelles de décembre 2014.

² Décret n° 2013-292 du 5 avril 2013 relatif au régime de droit public applicable aux personnels des groupements d'intérêt public.

1.2. CONSEILLERS AUPRÈS DE LA DIRECTION

1.2.1. Conseiller de prévention (ex-ACMO)

Placé sous l'autorité de la direction, le conseiller de prévention contribue à renforcer la collaboration entre les différents acteurs de la santé et de la sécurité au travail au sein du Pôle des langues et civilisations : directions de la BULAC et de l'INALCO, interlocuteurs INALCO (conseiller de prévention, ressources humaines), administration BULAC, représentants du personnel au CHSCT et secrétariat de cette instance, médecin de prévention (qui associe systématiquement le conseiller de prévention à ses visites ou réunions de postes : 5 de ces visites ont concerné la BULAC en 2014 ; malgré le renouvellement de l'équipe médicale en septembre, de manière fort appréciable, la continuité de ce suivi a été assurée).

À ce titre, le conseiller de prévention a régulièrement participé en 2014 aux réunions du CTC et du CHSCT commun avec l'INALCO.

Réfèrent de proximité des agents en matière de risques professionnels, le conseiller de prévention a exercé auprès d'eux une activité régulière d'écoute, de conseil et d'orientation vers le bon interlocuteur, ainsi qu'un rôle de formateur :

- formation, systématique et intégrée au module d'accueil, de tout nouvel arrivant dans le bâtiment aux consignes de sécurité (10 séances en 2014, d'une durée d'environ 1h30, pour un total de 26 personnes) ;
- rappel des consignes d'évacuation des salles de lecture, à travers deux séances de formation d'une heure chacune, organisées en octobre 2014, qui ont touché environ 40 personnes, impliquées dans l'activité de service public ;
- participation à l'encadrement des stagiaires accueillis à la BULAC : présentation du bâtiment et du rôle du conseiller de prévention (2 stagiaires, pendant 2h chacun).

En collaboration avec l'administration de la BULAC et le secrétaire du CHSCT, le conseiller a en outre participé au suivi du programme de prévention 2014, qui faisait suite à la rédaction en 2013 du DUER de la bibliothèque. L'avis du conseiller a été également sollicité par le pôle Publics, pour réfléchir à la mise en place de services spécifiques à destination des publics handicapés. Cette question a fait l'objet d'une réunion du comité de direction, auquel le conseiller a participé.

Enfin, deux exercices d'évacuation du Pôle ont été réalisés en 2014, en juin et en novembre. Ils ont démontré la nécessité d'un resserrement des consignes pour la gestion des foules, une fois les publics à l'extérieur du bâtiment. Cette question a été abordée au COMEX³ du 10 septembre, auquel le conseiller de prévention a été invité, en même temps que celui de l'INALCO.

1.2.2. Correspondant informatique et libertés (CIL)

Après une première année d'installation de ses fonctions, le correspondant informatique et libertés de la BULAC a pu se féliciter d'une bonne visibilité auprès des agents de l'établissement, qui n'hésitent pas à le consulter pour leur information personnelle ou dans le cadre de leurs activités professionnelles. Pour s'en tenir aux actions les plus notables de l'année écoulée :

Février 2014

- Réception d'une information sur la perte du porte-feuille d'un usager ; transmission à l'usager.
- Mise en place avec le Pôle publics de la procédure de recueil du consentement exprès des lecteurs en situation de handicap souhaitant que cette information soit notée dans leur compte lecteur.

³ Comité d'exploitation du bâtiment, qui rassemble régulièrement, sur une fréquence généralement bimensuelle, les directions de la BULAC et de l'INALCO.

Mai 2014 :

- Réponse aux questions d'un agent sur la confidentialité des données stockées dans les outils professionnels.

Juillet 2014 :

- Mise en place des scripts d'avertissement et de désactivation relatifs aux cookies de suivi sur www.bulac.fr et koha.bulac.fr (cf. <http://www.cnil.fr/vos-obligations/sites-web-cookies-et-autres-traceurs/>).
- Réponse à un usager sur sa demande de récupération de mot de passe.
- Réponse à une demande d'avis sur une note interne susceptible d'être concernée par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Septembre 2014 :

- Réponse à un usager sur sa demande de récupération de mot de passe.

Octobre 2014 :

- Réponse à une demande d'avis sur une note interne susceptible d'être concernée par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Novembre 2014 :

- Réponse à une enquête téléphonique IFOP organisée par la CNIL.
- Réponse à un usager sur sa demande de récupération de mot de passe.
- Réponse à un usager, auteur et donateur s'étonnant des résultats effectués à partir d'une saisie de son nom.

1.3. BUDGET 2014

Exécution du budget 2014 par enveloppe

Nature	Recettes TTC	Dépenses TTC
Fonctionnement	4 043 079,43 €	3 887 863,52 €
Investissement	0,00 €	31 505,20 €
Amortissement	0,00 €	0,00 €
TOTAL	4 043 079,43 €	3 919 368,72 €
<i>Rappel 2013</i>	<i>4 116 601,42 €</i>	<i>4 618 871,53 €</i>

Les charges de fonctionnement étant inférieures aux recettes, le résultat de l'exercice 2014 est excédentaire. Le montant du bénéfice est de **155 215,91 €**.

La dotation de fonctionnement du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche n'a pas été versée à 100%. Une réduction de 60 000 € a été constatée à la clôture de l'exercice.

Les 31 505,20 € inscrits en dépenses d'investissement correspondent à des acquisitions de matériels informatiques (22 735,18 €) et de matériels spécialisés permettant d'assurer l'accueil de personnes malvoyantes ou malentendantes (8 770,02 €).

Les produits de redevances d'occupation du domaine public (copies en salles, distributeurs de boissons et nourriture) connaissent en apparence une hausse importante en 2014, due en fait au reversement, différé par l'INALCO, en décembre 2014, du montant cumulé des produits des années 2013 et 2014 pour les produits générés par les distributeurs implantés dans les parties communes du bâtiment du Pôle des langues et civilisations.

1.3.1. Recettes 2014

Détail des recettes 2014 par provenance

Nature des recettes	Montant TTC 2013	Montant TTC 2014
Subventions de fonctionnement	3 312 279,98 €	3 239 357,00 €
» MESR	3 002 707,00 €	2 942 707,00 €
» Établissements partenaires du GIP	260 000,00 €	270 000,00 €
» Région Île de France	23 769,98 €	16 000,00 €
» Autres subventions (Abes)	25 803,00 €	10 650,00 €
Ressources propres	702 769,61 €	732 518,54 €
» Droits universitaires	179 696,00 €	177 114,00 €
» PEB, remboursements cartes + documents	7 268,05 €	2 163,92 €
» Redevances d'occupation	2 130,00 €	23 176,91 €
» Chèques déjeuner	18 332,90 €	14 706,51 €
» Remboursement de charges communes par l'INALCO	495 342,66 €	515 357,20 €
Recettes exceptionnelles	22 551,83 €	71 203,89 €
» Annulation charges à payer	16 491,12 €	62 443,60 €
» Produits de cession d'éléments d'actif	330,00 €	0,00 €
» Reversements CPAM (arrêts maladie)	5 730,71 €	8 760,29 €
TOTAL DES RECETTES	4 037 601,42 €	4 043 079,43 €

1.3.2. Dépenses 2014

Détail des dépenses 2014

Nature des dépenses	Montant TTC 2013	Montant TTC 2014
Personnel (salaires, charges, action sociale)	1 298 919,54 €	1 295 376,82 €
Documentation	560 937,21 €	693 251,01 €
» Livres	294 474,79 €	315 343,06 €
» Périodiques	205 261,12 €	207 235,63 €
» Documentation audiovisuelle/électronique	81 200,70 €	170 672,32 €
Conservation	184 289,43 €	273 077,92 €
Informatique	164 699,23 €	189 551,73 €
» Achat de matériel informatique	0,00 €	31 505,20 €
» Prestations informatiques	164 699,23 €	158 046,53 €
Conversion rétrospective	0,00 €	0,00 €
Gestion	1 492 599,30 €	1 407 674,88 €
» Gestion générale	1 402 924,66 €	1 334 903,20 €
» Communication	60 494,89 €	32 832,10 €
» Formation	29 179,75 €	39 939,58 €
Études et recherches	0,00 €	0,00 €
Mobilier et équipement acquis	360 288,03 €	0,00 €
Dotations aux amortissements	57 138,79 €	60 436,36 €
Provisionnement pour gros travaux	500 000,00 €	0,00 €
TOTAL DES DÉPENSES	4 618 871,53 €	3 919 368,72 €

1.4. EFFECTIFS 2014

Le plafond d'emplois sur budget État (personnels titulaires mis à disposition) est de 56 ETP.

Le plafond d'emplois affecté au GIP (personnels contractuels) est de 27 ETP.

Au 31 décembre 2014, le GIP BULAC compte **103 agents** pour **86,24 ETP**, dont :

- 49 agents titulaires pour 48 ETP ;
- 5 agents contractuels sur poste vacant pour 5 ETP ;
- 49 agents contractuels du GIP pour 33,24 ETP, dont :
 - 8 agents en CDD pour 5,66 ETP ;
 - 22 agents en CDI pour 19,6 ETP ;
- 19 étudiants contractuels sur missions de service public pour 7,98 ETP (par convention, ces moniteurs étudiants ne sont pas comptabilisés dans le plafond d'emplois affectés au GIP).

1.4.1. Effectifs en ETP par statut, filière et catégorie d'emploi

Agents titulaires sur budget État, mis à disposition par le Rectorat de Paris (en ETP)

Filière	Corps	31/12/13	30/04/14	31/08/14	31/12/14
Filière bibliothèques	Conservateur général des bibliothèques	3	3	3	2
	Conservateur des bibliothèques	9,8	9,8	9,8	10,8
	Bibliothécaire	10,6	10,6	10,6	11,6
	Bibliothécaire assistant spécialisé	6	6	6	6
	Magasinier des bibliothèques	10,8	9,8	9,8	11,6
Filière ITRF	Ingénieur d'études	2	2	2	2
Filière administrative	Attaché d'administration	1	1	1	1
	Secrétaire administratif	1	1	1	1
	Adjoint administratif	2	2	3	2
Total agents titulaires		46,2	45,2	46,2	48

Agents contractuels sur budget État, mis à disposition par le Rectorat de Paris (en ETP)

Filière	Fonctions	31/12/13	30/04/14	31/08/14	31/12/14
Filière bibliothèques	Conservateur des bibliothèques	2	2	2	1
	Bibliothécaire	1	1	0	0
	Magasinier des bibliothèques	2	4	4	3
Filière ITRF	Ingénieur d'études	1	1	1	1
Filière administrative	Adjoint administratif	1	1	0	0
Total agents contractuels sur budget État		7	9	7	5

Agents contractuels sur budget propre (GIP-BULAC)

Filière	Fonctions	31/12/13	30/04/14	31/08/14	31/12/14
Filière bibliothèques	Bibliothécaire	4	4	4	3,7
	Bibliothécaire adjoint spécialisé	12,9	14,46	12,08	13,06
	Magasinier des bibliothèques	2	2	2	2
Filière ITRF	Ingénieur de recherche	3,5	3,5	3,5	3,5
	Ingénieur d'études	1	1	1	1
	Assistant ingénieur	2	2	2	2
Total agents contractuels sur budget propre		25,4	26,96	24,58	25,26

Contractuels étudiants pour le service public, hors plafond d'emplois

Contractuels étudiants pour le service public	31/12/13	30/04/14	31/08/14	31/12/14
	8,4	8,4	5,04	7,98

1.4.2. Effectifs par sexe et catégorie hiérarchique au 31 décembre 2014

Catégorie hiérarchique	A	B	C	TOTAL
Nombre de personnes physiques employées	40	25	38	103
dont : nombre de femmes	22	17	25	64
% de femmes	55 %	68 %	66 %	62 %

1.4.3. Organisation des effectifs au 31 décembre 2014 (en ETP)

Affectation	Nombre d'agents	Nombre d'ETP cat. A	Nombre d'ETP cat. B	Nombre d'ETP cat. C	Nombre d'ETP total
Direction	2	2	-	-	2
Mission coordination enseignement recherche	1	1	-	-	1
Mission action culturelle	1	1	-	-	1
Mission communication	1	1	-	-	1
Direction technique du bâtiment ⁴	1	0,5	-	-	0,5
Pôle administration et logistique	7	4	1	2	7
Pôle informatique	7	7	-	-	7
Pôle collections	35	11,7	16,06	2,8	30,56
Pôle conservation	13	2	1	9,8	12,8
Pôle publics	35*	8,4	3	11,98*	23,38
TOTAL	103	38,6	21,06	26,58	86,24

* Dont 7,98 ETP pour les 19 contractuels étudiants dédiés au service public.

⁴ Les autres agents de la DTB (1 adjoint au directeur et 4 techniciens) sont affectés à l'INALCO. L'ETP affecté à la BULAC est cofinancé par l'INALCO, c'est pourquoi sa quotité est comptabilisée pour 0,5 ETP.

1.5. GESTION DU BÂTIMENT

1.5.1. Missions et organisation de la Direction technique du bâtiment (DTB)

1.5.1.1. Missions

La DTB est en charge de la gestion du bâtiment du Pôle des langues et civilisations, de sa maintenance et de son entretien pour le compte des établissements INALCO et BULAC. Ses tâches recouvrent en particulier les domaines suivants :

- Encadrement des prestataires de maintenance, d'entretien et de sécurité ;
- Intervention sur les dysfonctionnements de niveau 1, relampage ;
- Planification et gestion des maintenances techniques préventives et correctives de niveau 2 à 4 ;
- Planification et gestion des travaux modificatifs de niveau 5 ;
- Gestion des consommations de fluides et d'énergie ;
- Planification et suivi des visites réglementaires ;
- Encadrement des levées de réserves du chantier.

1.5.1.2. Organisation de la DTB au 31 janvier 2014

La DTB est encadrée par un directeur et son adjoint, non œuvrants, en charge de l'encadrement de l'équipe et des interfaces avec les prestataires, les entreprises, et les directions de l'INALCO et de la BULAC. Une équipe œuvrante de 4 agents de maintenance permet l'intervention corrective sur les dysfonctionnements constatés ainsi que le suivi des interventions d'entreprises sur site.

La masse salariale correspondant aux emplois de contractuels du directeur technique du bâtiment et d'un agent de maintenance certifié est prise en charge par la BULAC et l'INALCO à raison de 50 % pour chaque établissement.

Les emplois d'adjoint au directeur technique et des trois autres agents de maintenance sont supportés par des postes d'agents titulaires de l'INALCO.

Nombre total d'agents de la DTB = 6

Nombre total d'ETP de la DTB = 6

L'adjoint au directeur a été déchargé courant 2014 de sa fonction annexe de conseiller de prévention auprès de la présidente de l'INALCO (0,3 ETP), ce qui lui a permis de se consacrer plus complètement à sa mission au sein de la DTB.

Les membres de la DTB ont par ailleurs bénéficié des formations suivantes durant l'année :

- formations à la gestion technique d'un patrimoine bâti et aux risques psycho-sociaux pour le directeur ;
- formation Powerpoint et risques psycho-sociaux pour l'adjoint au directeur ;
- formation SSIAP⁵ niveau 1 pour un agent ;
- formation SST⁶ et montage d'échafaudage pour un agent ;
- formation maniement de matériel électro-portatif pour quatre agents ;
- formation au remplacement d'équipement sanitaires pour trois agents.

Pour ce qui est de ses moyens financiers, la DTB émarge aux budgets des deux établissements INALCO et BULAC et n'a pas de budget propre.

5 Service de sécurité incendie et d'assistance à personnes.

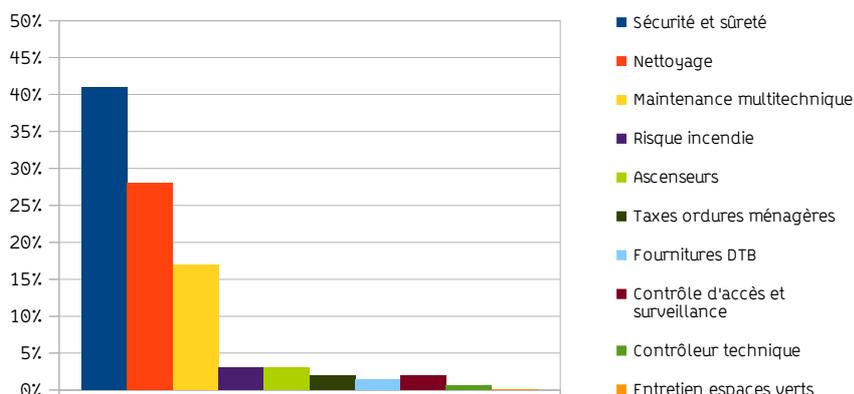
6 Sauveteur secouriste du travail.

Cependant, depuis 2013, les établissements ont souhaité définir une enveloppe globale annuelle de fonctionnement de la DTB. Pour 2014, cette enveloppe se décomposait ainsi :

- 41 000 € pour l'achat de fournitures courantes, outillage, etc., dont seuls 20 000 € ont été consommés ;
- 30 000 € de pour les dépenses de maintenance corrective (achat de pièces, etc.) dans le cadre du marché de maintenance technique lourde (Vinci) ;
- 15 000 € provisionnés par chaque établissement pour faire face aux accidents et travaux d'amélioration.

Le reste des charges (et les recettes : valorisation des espaces communs, produit des distributeurs automatiques de boissons et de nourriture, etc.) est réparti entre les établissements conformément à l'annexe 2, révisée courant 2014, de la convention d'occupation commune du Pôle des langues et civilisations. Les principes qui guident cette répartition sont selon les cas la prise en charge équitable des dépenses (par exemple pour la maintenance des équipements communs et de sécurité) ou leur répartition au prorata des équipements utilisés, des consommations, ou des surfaces occupées par chacune des entités (par exemple, pour le nettoyage ou les fluides).

En 2014, les dépenses réalisées par la DTB, hors fluides/énergies, masse salariale et travaux d'amélioration commandés par les établissements s'élèvent à 1 211 917 € (1 140 000 € en 2013), et se décomposent comme suit :



L'évolution des coûts par rapport à 2013 tient principalement au renchérissement du coût annuel forfaitaire du marché de nettoyage, en partie masqué par la baisse de 71 000€ des frais de chauffage urbain (CPCU), du fait notamment d'un hiver 2013-2014 particulièrement doux.

1.5.2. Objectifs 2014

La DTB avait pour objectifs en 2014 :

- le renouvellement des marchés de :
 - nettoyage ;
 - maintenance du système de contrôle d'accès ;
- l'encadrement des levées de réserves de fin de chantier et des dysfonctionnements signalés en garantie de parfait achèvement :
 - pour les lots techniques et la structure ;
 - pour l'électricité ;
- de jouer le rôle d'interface pour les travaux du bâtiment mitoyen de l'Armée du Salut ;
- la mise à niveau réglementaire relative à :

- l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, à l'échéance 2015 ;
- la vérification réglementaire triennale des équipements de sécurité incendie ;
- la déclaration en préfecture des caméras de surveillance.

L'ensemble de ces objectifs a été mené à bien au cours de l'année.

Un certain nombre d'objectifs complémentaires ont cependant été reportés à 2015, en particulier :

- le renouvellement du marché de fournitures techniques de la DTB, dont l'échéance a été repoussée par avenant à fin février 2015 ;
- la souscription d'une offre de marché concernant la fourniture d'électricité dans le cadre de la loi NOME⁷.

De même, la finalisation de la gestion technique du bâtiment (GTB, interface unique de gestion des équipements automatisés) ne pourra être achevée qu'à l'été 2015, suite aux retards pris par le maître d'ouvrage du bâtiment dans la contractualisation avec son prestataire. L'optimisation énergétique engagée en 2014, ainsi qu'un hiver clément, ont permis un gain substantiel sur les dépenses d'électricité (-6 000 €) et de CPCU (-71 000 €) par rapport à 2013. La mise en œuvre de cette GTB courant 2015 devrait quant à elle permettre de façon générale un contrôle accru des consommations, notamment celles dues aux fuites d'eau, qui ont progressé en 2014, engendrant un surcoût de 8 000 € sur l'ensemble du bâtiment.

Par ailleurs, l'élaboration des plans d'urgence, du plan de reprise informatique, du plan de prévention contre les inondations, sera achevée en 2015.

Enfin, la commission permanente de sécurité devra statuer en 2015 sur la demande de dérogation déposée courant 2014 concernant le remplacement des espaces d'attente sécurisés (EAS), destinés aux personnes à mobilité réduite, par des consignes basées sur le recours à l'aide humaine en cas d'évacuation incendie.

1.5.3. Activité 2014

1.5.3.1. Consolidation du fonctionnement courant de la DTB

2014 a permis d'achever la mise à niveau des agents de la DTB en terme de formation. Toutefois, des compléments de formation technique sont à prévoir dans les années à venir. Conjointement, un accident du travail, aux conséquences heureusement limitées, a été l'occasion pour l'équipe de la DTB de mieux prendre conscience sur un cas concret de l'importance du respect des procédures de sécurité en place et du port des équipements de protection individuelle.

La systématisation de l'usage de l'outil GLPI⁸ comme interface unique de gestion et de suivi des prestations de ménage et de maintenance technique a permis une rationalisation appréciable du suivi des prestataires.

Enfin le recul sur les trois années écoulées permet désormais de mieux cerner les besoins des établissements lors des renouvellements de marchés arrivant à échéance (ce fut le cas en 2014 du marché de prestations de ménage), notamment en termes de formalisation des phases d'admission et de conception des mesures coercitives en phase d'exécution, ce qui permet d'envisager à l'avenir une qualité accrue des interventions des prestataires.

1.5.3.2. Encadrement des prestataires de maintenance et d'exploitation du site

- **Maintenance multitechnique (prestataire : Vinci) :** le remplacement du technicien de site en février 2014 a perturbé sur plusieurs mois le

⁷ Loi n° 2010-1488 du 7 décembre 2010 portant nouvelle organisation du marché de l'électricité.

⁸ Gestionnaire libre de parc informatique : logiciel adapté à la BULAC également pour le suivi des incidents relatifs à la maintenance et à l'entretien du bâtiment du Pôle des langues et civilisations.

fonctionnement du Pôle des langues et civilisations : le tuilage pourtant prévu au marché ne s'est pas effectué correctement et la DTB a dû se substituer au prestataire pour former le remplaçant mis à disposition.

En outre, l'outil de gestion informatisée du prestataire (GMAO) n'étant toujours pas alimenté au fil de l'eau comme il le devrait, aucune statistique fiable n'a pu être établie sur cette base.

Par ailleurs, malgré de nombreuses relances, le tableau partagé des états des équipements, mis en place par la DTB en 2013, n'est toujours pas tenu à jour rigoureusement par le prestataire.

La production d'indicateurs affinés reste donc un objectif à atteindre dans le cadre du nouveau marché à passer courant 2015 (nombre de jours de consignation d'équipements, nombre de modifications de consignes, etc.) : dans tous les cas, l'exploitation rendue possible à compter de 2015, des historiques de l'interface centralisée de gestion technique du bâtiment (GTB) permet d'espérer une amélioration dans ce domaine.

D'une façon globale, malgré les manquements constatés et les demandes répétées de la DTB, le pouvoir adjudicateur n'ayant pas souhaité appliquer au prestataire les pénalités prévues au marché, il est à déplorer une dégradation régulière de la prestation qui hypothèque l'atterrissage du marché à l'été 2015 et le tuilage avec l'éventuel nouveau titulaire sélectionné pour la reprise.

- **Ascenseurs (prestataire : Otis)** : le nombre des interventions correctives sur dysfonctionnement des neuf ascenseurs a été constant entre 2013 et 2014 (respectivement 35 et 34), laissant penser que la maintenance préventive rigoureuse effectuée par le prestataire permet le maintien du parc dans de bonnes conditions d'exploitation malgré la forte fréquentation du site (jusqu'à 40 000 mouvements/mois/appareil).

Le triplex N° 8 continue d'apparaître comme l'appareil le plus fragile (un tiers des dépannage du site à lui seul), sans que le prestataire soit en mesure d'en expliquer la raison. Par ailleurs, huit désincarcérations ont été nécessaires sur l'année, dont une seule a pu être menée à distance.

- **Système de sécurité incendie (prestataire : DEF)** : les deux visites préventives réglementaires concernant les détections incendie, les exutoires et les dispositifs asservis ont été conduites en 2014, ainsi que quatre interventions sur devis, en particulier pour le remplacement de jeux de batteries des baies de sécurité, et la correction d'erreurs de programmation. Sur l'année, 22 dysfonctionnements ont été traités par la DTB et le prestataire dans le cadre de la maintenance corrective du système de sécurité incendie.
- **Unité de gestion centralisée des issues de secours - UGCIS (prestataire : Alligator)** : les deux visites préventives semestrielles ont été effectuées. Sur l'année, 27 dysfonctionnements ont été traités par la DTB et le prestataire dans le cadre de la maintenance corrective.
- **Système de contrôle d'accès – SCA (prestataire : Sysca)** : l'instabilité du système installé en 2011 en remplacement de la solution mise en œuvre dans le cadre du chantier se confirme : plus d'une trentaine de redémarrage de contrôleurs déportés ont été nécessaires sur l'année 2014. La montée de version de la solution, prévue au marché de maintenance signé en 2014, devrait répondre au moins partiellement à ce désagrément.

1.5.3.3. Encadrement des autres prestataires intervenant sur le site

- **Sécurité et sûreté du site (prestataire : Sécuritas) :** en coordination avec le prestataire de maintenance technique, depuis 2014, les essais mensuels de sécurité avec démarrage réglementaire du groupe électrogène sont assurés le premier mercredi de chaque mois en l'absence du public. De même, les gammes de vérification des organes de sécurité sont systématisées, et les rondes du prestataire formalisées (15 par jour).

Quelques chiffres permettent de résumer le bilan et l'activité de Sécuritas, qui donne globalement satisfaction : 548 signalements de dysfonctionnements techniques (en augmentation d'un quart depuis 2013), 78 secours aux personnes (pour 89 en 2013), dont 39 malaises, 21 blessures superficielles, et 10 cas graves évacués par les pompiers vers les hôpitaux. Les permis feux sont en nette baisse, suite à l'achèvement des levées de réserves de chantier. On décompte également 3 interventions sur départs de feu (concernant exclusivement des cendriers en terrasses), et 260 autosignalements de PMR⁹ (contre 303 en 2013 et 437 en 2012 : les conditions de transmission des consignes de sécurité aux personnes en situation de handicap, en particulier en direction des nouveaux arrivants, devront être revues).

- **Ménage et entretien des locaux (prestataires : Arc-en-ciel, puis Challancin à compter de septembre 2014) :** la mise en place du nouveau prestataire sur site s'appuie sur l'usage systématique de l'outil GLPI pour permettre les signalements des usagers et le suivi des mesures correctives. Par ailleurs, la généralisation du bon d'admission mensuel formalisé permet, par l'application des pénalités prévues (24% de réfections et pénalités sur les factures mensuelles présentées jusqu'alors, soit 8 000 € en moyenne), de limiter l'incidence du surcoût global de la prestation du marché renouvelé à l'été 2014.

1.5.3.4. Suivi des consommations d'énergie et de fluides

La répartition entre la BULAC, le CROUS et l'INALCO des charges liées aux consommations d'énergie et de fluides est établie sur la base du suivi mensuel des relevés de compteurs.

PÔLE DES LANGUES ET CIVILISATIONS : CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE ET DE FLUIDES 2014

Année	2012	2013	2014
Consommation + abonnement CPCU	173 893,00 €	182 387,00 €	110 756,00 €
Consommation + abonnement EDF	288 412,00 €	273 105,00 €	267 072,00 €
Consommation + abonnement eau	25 589,00 €	40 191,00 €	48 225,00 €

En 2014, les consommations CPCU (Compagnie parisienne de chauffage urbain) ont baissé spectaculairement, du fait d'un hiver 2013/2014 particulièrement doux, et sans doute, mais sans que des équipements de mesure permette de l'apprécier finement, grâce aux quelques travaux d'équilibrage de réseaux de chauffage engagés par le maître d'ouvrage du bâtiment en 2014, en réponse aux signalements de dysfonctionnements récurrents pointés en phase de garantie de parfait achèvement (GPA).

⁹ Personnes à mobilité réduite.

En ce qui concerne les coûts des consommations électriques, les gains enregistrés sur les abonnements suite aux travaux de recalibrage de puissance des transformateurs se confirment par rapport à 2012.

Enfin, les gains sur les consommations d'eau, assurés par les travaux 2013 (remplacement des disconnecteurs fuyards) ont été totalement neutralisés par trois fuites importantes des réseaux sanitaires de l'INALCO dans les étages des magasins de la BULAC (miraculeusement, sans dommage aux collections) et par une dizaine de fuites sur la colonne des sanitaires administratifs de l'INALCO : la majorité de ces canalisations fuyardes en PVC haute pression feront l'objet d'une campagne de travaux sur budgets propres des établissements courant 2015 (remplacement par une tuyauterie en métal noble et modification du tracé), et d'une déclaration en garantie décennale dans le même temps.

1.5.3.5. Encadrement technique des appels d'offres et commandes complémentaires

Le marché de ménage, arrivant à échéance fin août 2014, a été renouvelé via un appel d'offres formalisé. La rédaction du nouveau cahier des charges au premier semestre 2014 a permis aux établissements utilisateurs de mieux cerner leurs besoins, en s'appuyant sur l'expérience des trois années d'exploitation écoulées.

Le petit marché de maintenance des issues de secours temporisées a pu également être relancé en 2014, avec les effets économiques bénéfiques issus de la mise en concurrence.

Enfin, le marché de maintenance du système de contrôle d'accès (SCA), arrivant à échéance, a été prolongé, avec séparation des responsabilités entre les services informatiques des établissements (système logiciel, serveur, interfaçage et gestion de la base de données) et la DTB (câblage, maintenance des UTL¹⁰ et des lecteurs de badge).

Côté réseaux, si les besoins en câblage capillaire complémentaire (installation de postes de travail, de prises Wi-Fi, etc.) sont pris en charge directement par la DTB au fil de l'eau, les besoins exceptionnels des services informatiques en termes de desserte réseau par câblage cuivre ou fibre optique ont donné lieu en 2014 à un marché spécifique courant jusqu'en 2015, à la rédaction du cahier des charges duquel la DTB a participé, et dont elle a assuré l'encadrement de l'exécution.

Les établissements ont également émis sur la base des marchés existants un certain nombre de commandes complémentaires, dont le suivi des travaux de mise en œuvre a été encadré à leur demande par la DTB. Il s'agissait notamment :

- de la mise en œuvre d'enseignes lumineuses en façade du bâtiment du Pôle des langues et civilisations ;
- de la modification d'éléments mobiliers dans les salles de lecture de la BULAC ;
- de la finalisation des mesures réglementaires d'accessibilité PMR (bandes de guidage podotactiles dans le hall, etc.).

1.5.3.6. Interventions de la DTB en régie directe

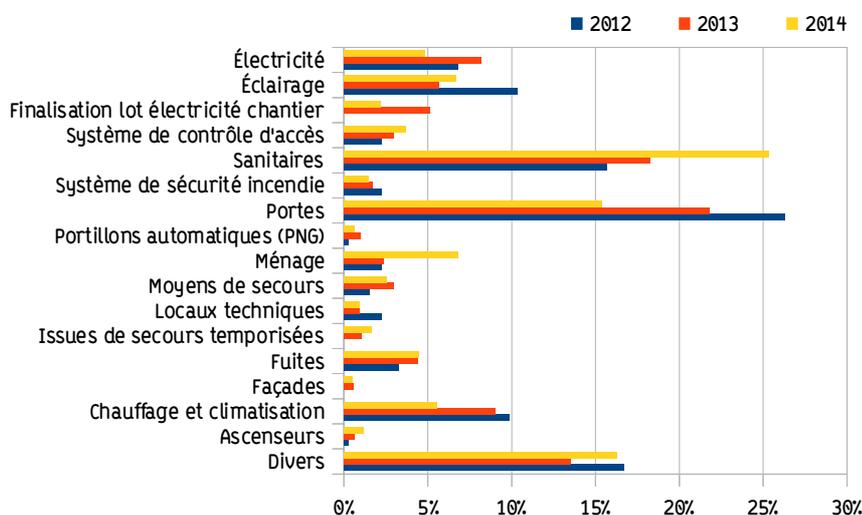
1 595 dysfonctionnements et demandes ont été signalés par les usagers ou le PC sécurité en 2014 via l'outil en ligne GLPI, soit **une moyenne de 7 tickets par jour : c'est 20% de plus par rapport à 2013 et 50% de plus par rapport à 2012**. Cette augmentation a néanmoins été absorbée par la DTB : les tickets

¹⁰ Unités de traitement local.

ont été pris en charge dans les temps et les dysfonctionnements levés au fil de l'eau. Toutefois il est à noter que les délais de résolution des dysfonctionnements signalés, quoique acceptables, ont tendance à s'allonger pour les interventions nécessitant des commandes de matériel, notamment du fait de l'absence de réactivité des fournisseurs (malgré les délais imposés par les marchés), et la lourdeur administrative inhérente à des procédures de commande différentes à la BULAC et à l'INALCO.

L'étude par catégorie de l'évolution des interventions sur trois ans fait apparaître une augmentation des interventions sur sanitaires (+ 7 % en un an et +10 % en deux ans), pour fuites ou concernant le ménage, en même temps qu'une baisse des signalements pour problèmes de chauffage.

Évolution 2012-2014 des tickets par catégorie



L'imputation des tickets par établissement permet également de mettre en évidence les ordres de grandeur suivants :

- 49 % des dysfonctionnements concernent l'INALCO ;
- 28 % des dysfonctionnements concernent la BULAC ;
- 23 % des dysfonctionnements concernent les parties communes.

Le relampage est effectué au fil de l'eau sur l'année, en fonction des disponibilités des locaux, en particulier des locaux d'enseignement. Les quantités remplacées restent stables, environ 70 lampes et tubes fluorescents changés en 2014. En revanche, deux postes tendent à peser toujours plus lourdement dans le budget de fournitures de la DTB concernant l'éclairage d'ambiance et de secours : le remplacement des ballasts des luminaires des sous-sol et magasins, et le remplacement des batteries de blocs de secours.

Par ailleurs, une campagne de pose de prises de courant et de prises informatiques a été lancée en 2014 pour le compte des deux établissements, sur la base d'un relevé des besoins validé par les directions de la BULAC et de l'INALCO. Ces travaux, réalisés en interne, se poursuivront courant 2015.

Enfin, en 2014, l'entretien des espaces verts, jusqu'alors confié à une association d'insertion, a été réinternalisé.

1.5.3.7. Veille et visites réglementaires

100 % des visites réglementaires ont été réalisés par le contrôleur technique et les prestataires habilités sur les équipements de sécurité.

La visite réglementaire triennale de sécurité incendie a quant à elle été menée à bien par le contrôleur technique en août 2014.

La mise en conformité avec la nouvelle réglementation PMR entrant en vigueur en 2015 a été achevée courant 2014 sur crédits de premier équipement de la Région Île-de-France, avec la pose de bandes de guidage podotactiles dans le hall. Seuls restent à mettre en œuvre des espaces d'attente sécurisés (EAS), pour lesquels une demande de dérogation est en cours d'instruction par la commission permanente de sécurité. L'attestation d'accessibilité a été déposée en Préfecture.

A également été déposée en Préfecture courant 2014 une déclaration des caméras filmant le public, toujours en attente d'avis début 2015.

Enfin deux exercices d'évacuation du bâtiment ont été organisés dans l'année, conformément à la réglementation.

1.5.3.8. Suivi des signalements et interventions de levées de réserves et de garantie de parfait achèvement dans le cadre de la fin de chantier

L'année 2014 a permis d'apporter, sur des financements de la Région, maître d'ouvrage du bâtiment, et en accord avec elle, des solutions aux dernières réserves bloquant la remise du bâtiment du Pôle des langues et civilisations à l'État, en particulier :

- levée de la réserve bloquante du contrôleur technique concernant les fissures en béton, à l'issue de la pose de témoins et d'une période d'observation ;
- obtention par le mandataire de la maîtrise d'œuvre du chantier d'une assurance complémentaire de groupe lui permettant d'être couvert à hauteur du montant total de la construction ;
- intervention d'entreprises visant à lever un certain nombre de réserves techniques (fuites sur le réseau incendie armé (RIA), climatiseur de la salle serveur de l'INALCO, correction d'erreurs de programmation de scénario du système de sécurité incendie (SSI) et fourniture d'un cahier d'identité incendie en cohérence, équilibrage partiel du réseau de chauffage le plus défavorisé, reprise d'enduit sur le mur de la parcelle en mitoyenneté, finalisation de l'installation de vidéosurveillance et du système d'anti-intrusion, repose de lames de faux-plafond décrochées, sécurisation des clôtures périphériques du site, etc.).

Il n'a en revanche pas été possible d'obtenir gain de cause sur un certain nombre d'autres sujets comme la fourniture de documents mis à jour de synthèse des ouvrages exécutés (DOE), pourtant essentiels à la bonne exploitation technique du site, ni d'indications précises concernant les valeurs de référence des débits de désenfumage.

De même, faute de pouvoir obtenir une intervention de l'entreprise responsable, les services juridiques de la Région devaient lancer courant 2014 un référé expertise concernant les hygrométries et températures instables des 30 magasins de stockage de la BULAC. Cette démarche sera reportée en 2015, ainsi que la correction des émissions sonores trop importantes des équipements techniques en vis-à-vis de riverains, ou la finalisation de l'interface centrale de gestion technique du bâtiment (GTB).

2. PÔLE ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE

2.1. MISSIONS ET ORGANISATION DU PÔLE

2.1.1. Missions

Le Pôle administration et logistique assume les fonctions suivantes :

- gestion du budget et des ressources financières ;
- gestion des marchés et conventions, veille juridique ;
- gestion des ressources humaines dont paie des contractuels BULAC et action sociale ;
- formation des personnels ;
- accueil des stagiaires et des professionnels extérieurs ;
- gestion des archives administratives ;
- suivi logistique du bâtiment et de ses équipements ;
- gestion matérielle de l'auditorium ;
- courrier, secrétariat et standard.

Le Pôle administration et logistique a par ailleurs la responsabilité directe des dépenses immobilières, des frais administratifs généraux et des frais de personnel (regroupés dans le budget de la BULAC au sein de l'UB1 – unité budgétaire 1).

Dépenses 2014 de l'UB1, gérées par le Pôle administration et logistique

Dépenses 2014 par nature	Montant TTC 2012	Montant TTC 2013	Montant TTC 2014
Personnel (salaires contractuels BULAC, charges, action sociale, médecine de prévention)	1 282 089,81 €	1 298 919,54 €	1 295 376,82 €
- dont coût moniteurs étudiants	199 569,54 €	204 330,02 €	205 083,01 €
- dont action sociale (chèques-déjeuner, restauration)	51 694,97 €	45 819,77 €	38 207,40 €
- dont médecine de prévention	7 101,21 €	14 491,46 €	10 479,28 €
Formation des personnels	11 220,00 €	29 179,75 €	39 939,58 €
Fluides (électricité, eau, CPCU)*	231 431,91 €	248 601,77 €	199 473,09 €
Maintenance multi-technique*	151 616,31 €	188 581,00 €	156 382,25 €**
Nettoyage*	150 927,18 €	128 257,40 €	128 111,00 €
Sécurité incendie*	255 679,30 €	246 609,39 €	248 375,40 €
Fournitures et petit équipement divers	35 552,49 €	24 948,02 €	8 220,21 €
Location et maintenance d'équipements (photocopieurs, etc.)	9 538,64 €	4 381,32 €	5 374,96 €
Frais de mission (voir détail en annexe 4)	10 263,96 €	18 128,10 €	11 552,86 €
Frais de réception (voir détail en annexe 4)	17 790,60 €	39 047,07 €	14 921,65 €
Frais bancaires, postaux, téléphoniques***	23 388,99 €	32 707,58 €	31 720,29 €
Frais de gestion divers (transports, inscriptions, redevances, etc.)	12 403,25 €	4 559,46 €	6 444,48 €
Impôts et taxes (hors taxes sur les salaires et charges sociales) – dont taxe de balayage 2013	1 206,00 €	23 337,04 €	21 559,19 €
Investissement : acquisition de mobilier et équipement	504 238,68 €	360 288,03 €	0,00 €

* Seul le coût de la part BULAC est indiquée pour ces contrats communs avec l'INALCO.

** Les dépenses de maintenance multitechnique passant exclusivement par des remboursements à l'INALCO, et les factures 2014 étant parvenues après clôture de l'exercice comptable, ce chiffre dépasse le montant provisionné par l'agent comptable au compte financier.

*** Ce chiffre inclut les remboursements de frais postaux et téléphoniques à l'INALCO (équipements communs).

2.1.2. Organisation

Le gestionnaire des ressources humaines, agent de catégorie C, a été remplacé au 1^{er} septembre suite à une mutation. Par ailleurs, le Pôle administration et logistique a totalisé sur l'année 2014 environ 23 mois d'absences (soit 2,3 ETP annuels) dus à des arrêts maladie longs ou à des vacances de poste. Ces concernaient 5 agents, sur 4 postes de catégorie B et C. Le travail du Pôle a donc été difficile à organiser, et la charge de travail importante pour les agents présents. Malgré tout, la grande majorité des objectifs 2014 a été atteinte.

2.2. OBJECTIFS 2014

En 2014, le Pôle administration et logistique avait pour objectifs spécifiques de :

- simplifier et informatiser le circuit de gestion des nouveaux arrivants à la BULAC ;
- produire le premier bilan social du GIP ;
- coordonner la mise en œuvre du premier plan de prévention des risques professionnels, à partir des risques recensés fin 2013 dans le Document unique de prévention des risques professionnels (DUER) ;
- améliorer le suivi statistique des formations et conclure de nouveaux partenariats avec des organismes de formation nationaux et régionaux ;
- engager la remise à niveau de la documentation professionnelle ;
- améliorer le suivi des recettes ;
- améliorer certaines procédures logistiques (notamment, gestion des clés et badges) ;
- mener l'inventaire comptable et physique des biens de la BULAC ;
- suivre l'activité du standard de la BULAC en organisant des périodes test visant à recueillir des données tant quantitatives que qualitatives ;
- informatiser la gestion des absences et congés, et participer aux travaux en vue de l'unification des différents outils de gestion du temps de travail utilisés à la BULAC (congés et absences, gestion du planning de service public, agenda professionnel) ;
- coordonner l'alimentation de l'intranet de la BULAC et des bases de connaissance par Pôle qui y sont adossées.

Parmi ces objectifs, seuls ceux qui concernaient l'équipe services généraux, particulièrement touchée par les absences et vacances évoquées précédemment, n'ont pas été atteints (amélioration de procédures logistiques, inventaire physique et comptable). Par ailleurs, le projet d'informatisation de la gestion des congés et absences a pris de nouveau du retard cette année (voir ci-dessous).

2.3. ACTIVITÉ 2014

On se centrera surtout ici sur l'activité en rapport avec les objectifs détaillés ci-dessus en 2.2, mais l'essentiel du temps de travail du Pôle est consacré à la gestion courante de la BULAC telle que présentée en 2.1.1.

2.3.1. Arrivées et départs

Le circuit de gestion des nouveaux arrivants à la BULAC a été informatisé en juillet 2014 (création d'un formulaire en ligne). 28 agents nouvellement recrutés ou de retour après une interruption de contrat ont été pris en charge via ce circuit en 2014.

Cette procédure est également utilisée pour la gestion des stagiaires (voir 2.3.6 ci-dessous pour les statistiques afférentes).

En 2014, **18 contrats BULAC** ont été signés (dont 11 contrats étudiants) et **12 renouvelés**. **51 avenants** ont été établis. La BULAC a obtenu de signer **7 contrats sur poste vacant du Rectorat**, et **7 contrats ont été renouvelés** en cours d'année.

Le circuit de gestion des départs d'agents, géré en collaboration avec le Pôle informatique, a permis de prendre en charge **47 départs** (définitifs ou non), contre 55 en 2013 et 44 en 2012.

2.3.2. Paie des contractuels BULAC

Depuis le 1^{er} janvier 2014, **les paies des contractuels du GIP BULAC sont externalisées auprès de la DRFIP** (Direction régionale des finances publiques). L'équipe ressources humaines signale les mouvements de paie et changements de situation administrative qui ont un impact sur la paie des agents dans Girafe, l'interface dédiée de la DRFIP, prise en main au cours de l'année 2013. L'externalisation des paies a permis un gain de temps de travail et sécurisé très nettement les opérations.

2.3.3. Informatisation de la gestion des congés et absences

Ce projet du programme triennal 2013-2015 vise à mettre en place un logiciel de gestion des congés et absences des agents, afin de remplacer le circuit manuel actuel et d'éviter les saisies multiples par les agents des mêmes informations : actuellement, un agent qui dépose un congé ou s'absente du service doit remplir des formulaires imprimés pour permettre le suivi administratif de ses droits, mais également renseigner son agenda professionnel et l'outil de gestion du planning de service public. L'objectif est de parvenir à ou de s'approcher d'une saisie unique, alimentant tous les *workflows* nécessaires à la bonne marche de la bibliothèque.

En 2013, ce projet d'informatisation avait déjà pris quelques mois de retard par rapport au calendrier initial : en premier lieu, l'association Cocktail, fournisseur de la suite logicielle *open source* utilisée par la BULAC pour sa gestion administrative, avait tardé à apporter les éléments d'information techniques et fonctionnels nécessaires à la réflexion du groupe de travail en charge du projet ; puis des dysfonctionnements étaient apparus quant à l'hébergement de la suite Cocktail par l'université de La Rochelle, et la décision avait été prise par la BULAC d'obtenir en priorité une amélioration globale de cette prestation technique d'hébergement avant de lancer le déploiement de nouvelles briques logicielles visant à informatiser la gestion des congés et des absences.

Le projet a connu de nouvelles péripéties en 2014 : il a été, en premier lieu, particulièrement long d'obtenir les accès en test au logiciel HamaC de la suite Cocktail, outil pressenti pour répondre aux besoins du projet. Puis le paramétrage initial du logiciel HamaC s'est avéré plus long et complexe que prévu. Enfin il est apparu que le déploiement de HamaC nécessiterait celui de ManGUE, autre brique logicielle de la suite Cocktail dédiée à la gestion des dossiers administratifs des personnels, mais surdimensionnée par rapport aux besoins de gestion de la bibliothèque. Malgré ces difficultés, une étude superficielle de conformité du règlement intérieur de la BULAC avec les fonctionnalités de HamaC a été réalisée par l'association Cocktail, qui a conclu à la compatibilité *a priori* de la solution avec les besoins du GIP. Mais en milieu d'année, une autre piste technique *open source* a vu le jour, développée et mise à disposition de la communauté par la bibliothèque universitaire d'Angers, basée sur le logiciel de gestion du planning de service public OUPS déjà en usage à la BULAC. Une comparaison entre la solution HamaC et cette extension logicielle a alors commencé à être réalisée, mais n'a pu être menée à bien avant la fin de l'année civile.

Plus complexe que prévu à son lancement, du fait notamment de son impact au-delà du seul Pôle administration et logistique, le projet sera poursuivi en 2015 sous la houlette du Pôle direction de la BULAC.

2.3.4. Bilan social

Créée en fin d'année 2013, une base de données complète a permis de préparer le **premier bilan social de la BULAC durant le premier semestre 2014**. Ce document rassemble des données démographiques, et relatives aux horaires de travail, aux rémunérations, aux congés, aux parcours professionnels, à la formation, à la prévention des risques au travail, au dialogue social, à l'action sociale.

Ces informations publiques, et donc anonymisées, ont été présentées comme l'exige la réglementation au comité technique consultatif et à l'assemblée générale du GIP, puis communiquées à l'ensemble des agents.

2.3.5. Formation des personnels

2.3.5.1. L'effort de formation

- **Augmentation du nombre d'agents ayant bénéficié d'actions de formation** : 118 en 2014, contre 85 en 2012 et 95 en 2013 ;
- **Maintien d'un volume élevé de formation par agent : 8,9 jours/ETP/an en 2014** (cf. niveau cible de 10 jours/ETP/an fixé par la Charte de la formation de la BULAC). Cette baisse relative par rapport à 2013 est à mettre en balance avec le **taux de consommation record du budget** de formation en 2014 (99%) ;
- **Mise en place de partenariats** avec la plate-forme de formation interministérielle SAFIRE et la DAFOR (Délégation académique à la formation du Rectorat de Paris) afin d'étoffer l'offre de formation à destination des agents administratifs ;
- Organisation pour la deuxième année consécutive d'un **cycle de formation interne**, faisant appel à des intervenants extérieurs, entièrement dédié à la culture professionnelle et générale des agents.

Statistiques générales relatives la formation professionnelle

	2012	2013	2014	Évolution 2013/2014
Nombre d'agents ayant suivi au moins une formation (hors formation initiale des contractuels étudiants)	85	95	118	+ 22 %
Nombre d'actions de formation suivies	87	165	125	- 24 %
- dont actions internes	27	37	29	- 22 %
- dont actions externes	60	128	96	- 25 %
Nombre total d'heures de formation	3 933 h	5 524 h	4 625 h	- 16 %
Nombre moyen de jours de formation ¹¹ par ETP ¹²	6,3 j	10,6 j	8,9 j	- 16 %

Le budget consacré à la formation (40 000 €) a été consommé à plus de 99 % en 2014, contre 73 % en 2013 et 28 % en 2012. Une analyse par domaine de formation montre que ces dépenses ont été principalement consacrées à la santé et sécurité au travail (gestion des conflits, gestes et postures), à

11 Comme chaque année, il est considéré qu'une journée de formation dure 6 heures.

12 Pour 2013, le nombre d'ETP total considéré (au 31 décembre, contractuels étudiants inclus) était de 87. Pour 2014, il est de 86,24.

l'apprentissage de la prise de parole en public, à la formation des représentants du personnel, et aux domaines informatique et bibliothéconomique (Médiadix notamment).

Dépenses 2014 relatives à la formation, par importance décroissante

Formation	Prestataire	Coût
Prise de parole en public (sur site)	École de l'art oratoire	6 000 €
Convention de coopération Médiadix	Médiadix	5 500 €
Anglais bibliothéconomique (sur site)	Médiadix	4 360 €
Gestion des conflits (sur site)	Dynamiques de changement	3 800 €
Formation du comité technique du GIP BULAC (représentants du personnel)	Émergences	3 400 €
Linux administration intermédiaire	Linagora	2 640 €
Gestes, postures et ergonomie niveau 2 (sur site)	TEMIS formation	2 352 €
Plâtrerie et mise en peinture*	via INALCO	1 985 €
Conférenciers « Jeudis de la formation » (sur site)	Intervenants extérieurs	1 823,58 €
Gestes, postures et ergonomie niveau 1 (sur site)	TEMIS formation	1 764 €
Câblage cuivre	via INALCO	1 500 €
Ingénierie de réseaux d'entreprise (validation des acquis de l'expérience - VAE)	CNAM Paris	1 300 €
Accompagnement à la VAE	GIP-FCIP de l'Académie de Versailles	1 000 €
Cisco Analyse des réseaux	Comité des services informatiques ENSR	400 €
Certification ITIL (<i>information technology infrastructure library</i>) Foundation	Comité des services informatiques ENSR	960 €
« Un constat, des constats d'état »	Institut national du patrimoine	630 €
Gouvernance du SI	Comité des services informatiques ENSR	375 €
Journée d'étude « Carrefour de l'IST : les services aux chercheurs »	CNRS-INIST	150 €
TOTAL		39 939,58 €

* Cette formation a concerné les agents de la DTB, affectés à l'INALCO. Elle ne figure donc pas dans la liste des formations en annexe du présent rapport.

2.3.5.2. Volume des formations : ventilations par types d'agents

La ventilation des heures de formation par Pôle/Mission et catégories d'agents montre des disparités assez importantes, mais pas toujours significatives, vu la taille des populations considérées : il suffit d'un cas particulier (nouvelle arrivée ou longue vacance de poste dans l'année, par exemple), pour fortement impacter les données.

Par ailleurs, ne figurent pas dans le tableau les formations dispensées aux moniteurs étudiants (environ 20 h de formation initiale à l'arrivée du moniteur, et quelques heures de formation continue au cours de l'année).

Formation : moyennes par Pôle/Mission et catégorie

Pôle/Mission	Catégorie	Nombre d'heures de formation	Soit nombre de jours/ETP
Direction	A	228 h	12,7 j
Direction technique du bâtiment	B	12 h	2 j
Missions	A	264 h	14,7 j
Pôle administration et logistique	A	227 h	9,5 j
	B	58 h	9,7 j
	C	6 h	1 j
Pôle informatique	A	340 h	8,1 j
Pôle collections	A	797 h	10,5 j
	B	858 h	9,5 j
	C	197 h	11,7 j
Pôle conservation	A	78 h	6,5 j
	B	32 h	5,6 j
	C	670 h	10,3 j
Pôle publics	A	391 h	8,8 j
	B	67 h	3,7 j
	C	400 h	5,4 j
TOTAL	A	2 278 h	9,5 j (2013 : 13 j)
	B	1 043 h	8,7 j (2013 : 9,5 j)
	C	1 304 h	8,2 j (2013 : 11,4 j)

En outre, un suivi statistique a été mis en place en 2014 afin d'analyser la participation des agents contractuels aux actions de formation, dans le cadre de l'objectif national de sécurisation de leur parcours professionnel. Ce suivi met en évidence que la participation des agents contractuels de la BULAC aux actions de formation a été strictement équivalente en 2014 à celle des titulaires.

Formation des titulaires

Catégorie	Corps	Nombre d'heures
A	AENES	14 h
	Ingénieur d'études	38 h
	Bibliothécaire	621 h
	Conservateur	821 h
	Conservateur général	22 h
B	SAENES	6 h
	Technicien du bâtiment	12 h

	Bibliothécaire assistant spécialisé	218 h
C	ADAENES	58 h
	Magasinier	599 h
TOTAL		2 615 h
Nombre de jours moyen de formation par ETP		8,9 j

Formation des contractuels

Catégorie de référence	Emploi-type de référence	Nombre d'heures
A	CDD/CDI Assistant ingénieur	128 h
	CDD/CDI Ingénieur d'études	219 h
	CDD/CDI Ingénieur de recherche	62 h
	CDD/CDI Bibliothécaire	130 h
	CDD/CDI Conservateur	21 h
B	CDD/CDI Bibliothécaire assistant spécialisé	782 h
C	Contractuel étudiant	238 h
	CDD/CDI magasinier	430 h
TOTAL		2 010 h
Nombre de jours moyen de formation par ETP		9 j

2.3.5.3. Typologie des formations

En 2014, la répartition entre les trois grands types de formation (**adaptation au poste de travail**, **évolution professionnelle à court terme** – qui inclut la préparation de concours – et **évolution professionnelle à long terme**) est légèrement différente de celle de 2013. Les demandes d'approfondissement des connaissances en lien avec le poste de travail (formations de type 1) représentent une part moins importante des demandes au profit d'une augmentation des formations de types 2 et 3.

La formation initiale statutaire des BIBAS a concerné un agent en 2014, pour un total de 115 heures. Elle est intégrée dans le tableau suivant aux formations de type 1. Par ailleurs, la formation spécifique des membres du CTC a été organisée courant 2014 (132 heures) pour 11 agents, tous représentants du personnel. Elles sont intégrées dans le tableau suivant aux formations de type 1.

Nombre d'actions par type de formation

Type de formation	Nombre d'actions	Part en % du total
Type 1 - Adaptation au poste de travail	75	60 %
Type 2 - Évolution professionnelle à court terme	30	24 %
Type 3 - Évolution professionnelle à long terme	20	16 %
TOTAL	125	100 %

Nombre d'heures par type de formation

Type de formation 2014	Nombre d'heures	Part en % du total
Type 1 - Adaptation au poste de travail	3 085 h	67 %
Type 2 - Évolution professionnelle à court terme	795 h	17 %
Type 3 - Évolution professionnelle à long terme	745 h	16 %
TOTAL	4 625 h	100 %

Les dispositifs institutionnels visant à favoriser l'évolution professionnelle des agents semblent de mieux en mieux connus et font l'objet de demandes au-delà des habituelles préparations aux concours. Ainsi :

- 6 agents ont été soutenus en 2013-2014 pour **préparer les concours** de conservateur, bibliothécaire, BAS, et SAENES. Ils ont eu droit à des autorisations d'absence pour 50% de la durée de la formation afin d'assister aux séances de formation délivrées par Médiadix ou le Rectorat de Paris ;
- 3 agents ont mobilisé leur **DIF** (droit individuel à la formation) afin de préparer les concours ou une reconversion ;
- 2 agents ont engagé une procédure de **VAE** (validation des acquis de l'expérience) en vue d'obtenir un diplôme.

2.3.5.4. Veille et documentation professionnelles

En 2014, le journal de veille professionnelle de la BULAC, accessible sur la plateforme *Scoop it !*, a connu une fréquentation en hausse sensible : **45 personnes** différentes, en interne ou en externe (contre 30 personnes en 2013), ont visité chaque jour le journal, pour **une moyenne de 1 000 visites par mois** (contre 660 visites en 2013). Alimenté par une sélection opérée dans différentes sources d'information, (blogs, sites web, Twitter, etc.), ce journal constitue un outil de suivi de l'évolution des métiers et compétences en bibliothèques et dans leur environnement immédiat.

Un circuit de traitement de la documentation professionnelle imprimée a par ailleurs été mis en place en collaboration avec les Pôles collections et informatique, et les acquisitions visant à alimenter ce fonds interne ont été relancées en 2014, après plusieurs années d'interruption. **Le budget d'acquisition dédié à la documentation professionnelle s'est ainsi élevé à 2 194 € en 2014. 106 titres** d'ouvrages, essentiellement en français, ont été commandés et reçus, portant sur des domaines (bibliothéconomie, gestion administrative, informatique, préparation aux concours, histoire des bibliothèques, etc.).

2.3.6. Accueil de stagiaires

Comme en 2013, la responsable de la formation des personnels a été chargée de coordonner l'accueil des stagiaires, au nombre de **11** en 2014 (contre 13 en 2013 et 11 en 2012) pour **483 jours** de stage au total (contre 165 jours en 2013). La durée des stages varie de deux semaines à presque trois mois (cursus en bibliothéconomie). Les stages courts ont été largement majoritaires (les 3/4 des stagiaires accueillis) par rapport aux stages avec réalisation d'une mission spécifique.

4 stages ont été accueillis par le Pôle collections, 3 par le Pôle publics, 1 par le Pôle conservation, 1 par le Pôle informatique, 1 par la Mission coordination enseignement et recherche, et 1 par le Pôle direction.

2.3.7. Communication interne

Une **enquête de satisfaction** a été menée auprès des agents au dernier trimestre 2014, soit un an après la mise en service du nouvel intranet baptisé « P-OU-I-C » (pour « portail des outils d'information et de communication »). Cette enquête a fait apparaître que les usages majoritaires de l'intranet sont la consultation de la documentation de référence (« P-OU-I-C docs » : 90 % des agents), celle des pages d'information pratiques (« P-OU-I-C pratique » : 67 %), de l'agenda de la BULAC et du Pôle des langues et civilisations (49 %), ainsi que l'accès par lien aux autres outils professionnels de la bibliothèque (41 %). Sur la base de ces informations, les rubriques de la page d'accueil de l'intranet ont commencé à être adaptées (et par ailleurs, les bases de connaissance dédiées dans P-OU-I-C à chaque Pôle continuent d'être régulièrement alimentées).

À la faveur de cette enquête, les agents ont également répondu à des questions portant sur **la circulation de l'information à la BULAC** : cette dernière est jugée satisfaisante pour ce qui est de la vie de l'établissement (79 % des agents s'estiment suffisamment informés sur ce point). Les avis du personnel se sont révélés plus partagés quant à la connaissance des travaux et décisions du comité de direction de la BULAC (59 % à 62 % de satisfaits et beaucoup de remarques libres sur le sujet), des nouvelles consignes de service public (62 %), de l'agenda quotidien du GIP (56 %), ou de l'actualité du Pôle d'affectation de chacun (62 %). Quant à l'information relative à l'activité des autres Pôles, elle est jugée défailante par 72 % des agents. En outre, la mise en place d'une *newsletter* interne a été jugée souhaitable par 85 % des agents, et une réflexion a été engagée à ce sujet. L'enquête a également été l'occasion de tester la connaissance par le personnel des adresses fonctionnelles utilisées à la BULAC et des circuits en usage pour le signalement des dysfonctionnements techniques du bâtiment et de ses réseaux.

Une autre enquête, plus succincte, a également été conduite sur l'intérêt des équipes pour le symposium annuel de rentrée. Elle a permis de dégager une demande générale d'évolution du format actuel vers davantage de participation et d'échanges, et une meilleure mise en valeur, par les agents eux-mêmes, du travail accompli. Faire de cette rencontre annuelle une occasion de mieux connaître l'environnement des bibliothèques, leurs évolutions et l'actualité de la profession constitue également une demande importante des personnels.

2.3.8. Action sociale

Les dépenses en chèques déjeuner ayant diminué suite à l'adhésion en octobre 2013 à un nouveau restaurant d'entreprise ouvert toute l'année, le subventionnement des repas des agents par la BULAC a pu être augmenté pour les plus bas salaires, suite à un vote favorable de l'assemblée générale du GIP en décembre 2014. Cette hausse entrera en vigueur en janvier 2015.

2.3.9. Hygiène et sécurité

Le premier Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUER) de la BULAC, officiellement présenté au CHSCT en décembre 2013, et le programme de prévention annuel qui en découle ont orienté en 2014 l'action en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail. Les nombreuses mesures présentes dans le plan de prévention ont fait l'objet d'un suivi conjoint avec les représentants du personnel lors de deux réunions, en avril et juillet. Un bilan de la prévention des risques professionnels sera présenté au CHSCT en février 2015 et figure de manière détaillée dans le bilan social 2014 de la BULAC.

2.3.10. Gestion de l'auditorium

19 colloques ou conférences (17 en 2013) ont été accueillis en 2014 dans l'auditorium du Pôle des langues et civilisations par l'intermédiaire de la BULAC, générant **1 300 € de recettes** (au titre du remboursement des charges d'exploitation), contre 2 100 € en 2013.

Institutions accueillies dans le cadre d'événements dans l'auditorium

Organisateur principal : entité	Nombre d'événements
Université Sorbonne Nouvelle (Paris 3)	1
Université Paris Diderot (Paris 7)	4
CNRS	3
EPHE	1
Associations culturelles	2
Associations professionnelles	6

2.3.11. Accueil de visiteurs

Le nombre de visites professionnelles est logiquement en baisse constante depuis l'ouverture de la BULAC : 50 visites en 2012, 40 en 2013, **30 en 2014, pour un total de 130 visiteurs** (contre 462 en 2013), majoritairement en provenance de bibliothèques universitaires ou de la BnF. Les visites guidées sont coordonnées par la responsable de la formation du personnel.

Visites professionnelles accueillies en 2014

Visiteurs : entité	Objet de la/des visite(s)	Nombre de participants
Bibliothèque nationale de France (BnF)	Préparation aux concours (2 visites)	17
	Découverte de la BULAC et de ses services (6 visites)	22
Bibliothèque publique d'information (BPI)	Découverte de la BULAC et de ses services	10
Bibliothèque Sainte-Geneviève (BSG)	Découverte de la BULAC et de ses services	1
Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (BNUS)	Découverte de la BULAC et de ses services	15
Bibliothèque Gaston Miron (études québécoises)	Découverte de la bibliothèque et de ses services ; présentation des collections inuit	1
Bibliothèque de l'Université américaine de Paris	Découverte de la BULAC et de ses services	6
Service commun de la documentation (SCD) de l'université Paris Diderot	Découverte de la BULAC et de ses services	15
SCD de l'université Paris-Est Créteil	Découverte de la BULAC et de ses services	1
INALCO	Découverte de la BULAC et de ses services (3 visites)	11
Communauté d'universités et d'établissements (COMUE) Sorbonne Paris Cité	Découverte de la BULAC et de ses services	1
UNESCO	Découverte de la BULAC et de ses services	3

Université de Chonbuk (Corée du Sud)	Découverte de la BULAC et de ses services	17
Académie malgache	Découverte de la BULAC et de ses services	2
Affaires culturelles d'Érythrée	Découverte de la BULAC et de ses services ; présentation des collections éthiopiennes	2
Architectes	Découverte de la BULAC et de ses services (2 visites)	6

2.3.12. Standard

Une première période de test a été organisée tout début 2015 afin de mieux connaître, quantitativement et qualitativement, l'activité du standard de la BULAC. 76 appels ont ainsi été analysés sur 2 semaines :

- 83 % des appels du standard sont pris par le Pôle administration et logistique, 8 % par le Pôle publics et 9 % en banque d'accueil (soirs et samedis exclusivement, en ce dernier cas) ;
- 50 % des appels vise à obtenir une réponse à une question, 25 % la résolution d'un problème, et 25 % relèvent de la pure gestion administrative de la bibliothèque ;
- les appels concernent principalement la circulation des documents (emprunt, retour, renouvellement de la période de prêt), les modalités d'inscription à la bibliothèque et les droits afférents aux différentes catégories de lecteurs, ou encore le renseignement bibliographique ;
- la qualité des réponses peut être considérée comme bonne (79 % des questions obtiennent immédiatement une réponse, 86 % des réponses sont jugées satisfaisantes par les interlocuteurs de la BULAC).

3. PÔLE INFORMATIQUE

3.1. MISSIONS ET ORGANISATION DU PÔLE

3.1.1. Missions

Le Pôle informatique est responsable de la sécurité, de l'exploitation, de la maintenance et du développement du système d'information de la bibliothèque. Il est chargé de l'assistance informatique aux utilisateurs. Ses domaines d'activité couvrent :

- le réseau voix-données-images et la téléphonie ;
- les systèmes et infrastructures serveurs ;
- le parc informatique et audiovisuel ;
- le système de gestion de la bibliothèque (SIGB¹³ et applications tierces, diffusion numérique) ;
- l'administration des annuaires, des applications de travail collaboratif, des outils de gestion et des outils de communication (site web, signalétique dynamique).

3.1.2. Organisation

Le Pôle informatique réunit huit agents de catégorie A affectés à deux missions principales :

- la gestion du parc, l'exploitation et le développement des ressources informatiques (système, réseau, applications transverses) d'une part ;
- l'administration et le développement du système d'information documentaire et des outils applicatifs d'autre part.

À la suite du départ par mutation de l'administrateur fonctionnel du SIGB en septembre 2013, le poste a été couvert par un contrat sur poste vacant de janvier à mars 2014 puis pourvu par mutation interne en juin, avec l'arrivée dans le service d'une ingénieure d'études contractuelle de la BAP F (famille A : information scientifique et technique, collections patrimoniales).

3.2. OBJECTIFS 2014

Principaux objectifs en 2014 :

- amélioration de l'accompagnement technique du circuit du document ;
- réinformatisation de la gestion des trains de reliure ;
- mise à niveau de l'outil de récolement ;
- stratégie de développement numérique des collections ;
- accessibilité des collections ;
- évolution du contrôle d'accès et des fonctionnalités de réservations d'espaces ;
- ré-informatisation des outils de gestion des ressources humaines et amélioration des outils internes ;
- migration de l'environnement informatique de travail vers une solution *open source* ;
- extension du cœur de réseau ;
- évolution de la solution de sauvegarde du système d'information global de la BULAC.

3.3. ACTIVITÉ 2014

3.3.1. Administration du système de gestion de bibliothèque

3.3.1.1. Signalement des collections dans le SIGB Koha

Dans le prolongement des chantiers de récolement 2013, différentes opérations systématiques de correction des données de localisation de

¹³ Système intégré de gestion de bibliothèque.

notices exemplaires dans le catalogue Koha et le SUDoc ont été menées en collaboration avec la coordination du catalogage et avec la coopération active des collègues de la bibliothèque parisienne de l'École française d'Extrême-Orient et du Centre d'études slaves :

- correction de la mention du site de dépôt et du signalement SUDoc lié pour 3 033 notices de l'École française d'Extrême-Orient ;
- correction de la mention du site de dépôt et du signalement SUDoc lié pour 37 108 notices du Centres d'études slaves ;
- mise à jour du champ des notices de bibliothèques partenaires renvoyant de façon erronée à des numéros de magasin de la BULAC ;
- correction d'un reliquat de localisations erronées de notices d'exemplaires de l'Institut d'études iraniennes.

3.3.1.2. Évolution de l'exploitation du système de gestion de la bibliothèque

Une première phase d'allègement du circuit du document, destinée à améliorer le signalement des nouvelles acquisitions et les délais de leur mise à disposition du public, a été mise en œuvre en 2014 avec les Pôles collection et conservation :

- diminution du nombre d'interventions manuelles sur les notices d'exemplaires lors du circuit de traitement des documents ;
- amélioration de l'ergonomie des grilles de catalogage ;
- affichage public des notices des ouvrages en cours de traitement dès leur réception et catalogage définitif ;
- ré-informatisation partielle du suivi des trains d'ouvrages envoyés en traitement externe par le Pôle conservation.

En outre, des adaptations de procédures ont été mises en œuvre avec la collaboration du Pôle publics :

- test et mise en œuvre de nouvelles règles de réservation des espaces de la bibliothèque ;
- amélioration du signalement des ouvrages de grands formats présents en libre accès.

Parallèlement, un chantier de maintenance informatique du système intégré de gestion de bibliothèque a été mené, qui a permis :

- de diagnostiquer et corriger des erreurs logicielles de codage des caractères qui étaient à la source de ralentissements du système et avaient notamment provoqué un blocage des chargements du SUDoc pendant 7 jours, en mai 2014 ;
- la mise en place d'outils de supervision des performances système de l'infrastructure du SIGB ;
- la mise en place d'un environnement dédié à la production des statistiques issues des transactions enregistrées dans Koha incluant le déploiement en intranet d'une interface de consultation et d'archivage de ces rapports ;
- la mise en place d'un environnement de test de la version 3.18 de Koha, reproduisant la base de données et les paramétrages de production de l'outil afin de permettre la préparation de la montée de version du logiciel en 2015.

3.3.1.3. Consultations de l'interface publique du SIGB Koha

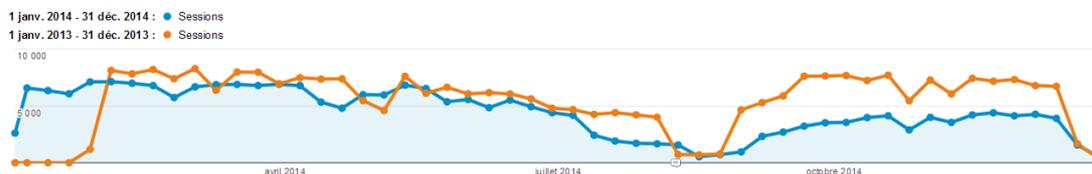
Le trafic confirme, en les accentuant, les tendances de l'année précédente : **une contraction en valeur absolue, nettement marquée au 4^e trimestre 2014, mais une utilisation plus intensive**. 42 % des visites sont ainsi le fait d'un visiteur récurrent contre seulement 31 % en 2013. Le taux de rebond (sortie

immédiate après consultation d'une première page sur le site) passe ainsi de 54,5 % à 42 % ; de même, le nombre moyen de pages vues par session augmente de 13 % (5,5 pages) et la durée des sessions augmente de 20 % (4 minutes et 30 secondes en moyenne) par rapport à 2013. La proportion des sessions avec connexion au compte lecteur atteint 40 %, témoignant d'une intensification de l'accès aux services offerts par la BULAC depuis l'interface publique de son catalogue (demandes de communications et réservations de documents, renouvellements de prêts, réservations d'espaces, de mandes de reproductions).

Trafic de l'interface publique du catalogue
(toutes pages vues, y compris sans authentification)

Indicateur	2012	2013	2014
Visites	312 102	284 831	234 490
Visiteurs uniques au cours de la période	271 971	196 374	138 406
Proportion de visiteurs récurrents	13 %	31 %	42 %
Pages vues	1 791 449	1 387 923	1 286 760

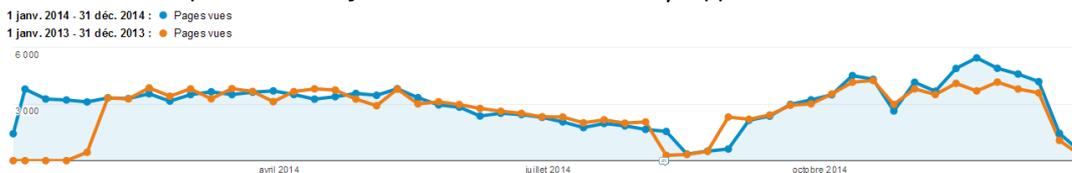
Évolution hebdomadaire du nombre de visites
sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014, rapportée à l'année 2013¹⁴



Connexions à l'interface publique du catalogue (sessions authentifiées)

Connexions 2014	94 503 (40 % des visites)
<i>Rappel 2013</i>	83 414 (29 % des visites)
<i>Rappel 2012</i>	53 558 (17 % des visites)

Évolution hebdomadaire du nombre de connexions quotidiennes
sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014, rapportée à l'année 2013¹⁵



14. Les données 2013 présentées dans le graphique débutent au 1^{er} février.

15. Les données 2013 présentées dans le graphique débutent au 1^{er} février.

Recherches bibliographiques via l'interface publique du catalogue

Requêtes 2014	217 294 requêtes
Rappel 2013	187 627 requêtes
Rappel 2012	160 827 requêtes

3.3.1.4. Signalement et accès aux ressources électroniques

Le signalement des ressources électroniques est actuellement limité à un signalement au niveau du titre (revue, livre) sur un portail de la documentation en ligne, distinct du catalogue et du site web¹⁶. Le passage par cette interface permet l'accès hors les murs aux ressources électroniques en assurant la prise en charge des demandes d'accès par le serveur mandataire de la BULAC, qui vérifie la validité de l'inscription du lecteur désirant consulter la ressource.

Cet accès aux ressources électroniques, distinct du catalogue et limité à un signalement au niveau du seul titre, contribue à expliquer le nombre relativement faible des consultations, comparé à la fréquentation du catalogue des imprimés. Le constat de ces insuffisances a motivé la mise en place d'un groupe de travail consacré à l'amélioration de la médiation des ressources et collections numériques de l'établissement, dont le programme de travail s'étendra tout au long de l'année 2015.

Consultations du portail des ressources en ligne¹⁷

Indicateur	2014
Visites	12 732
Visiteurs uniques au cours de la période	6 851
Proportion de visiteurs récurrents	47,1 %

Évolution hebdomadaire du nombre de visites sur la période du 19 janvier au 31 décembre 2014



3.3.2. Exploitation et développement des services informatiques à destination du public

Le parc informatique mis à disposition du public n'a pas évolué en 2014, à l'exception de l'achat de matériels destinés à assurer l'accessibilité des collections pour le public malvoyant : deux machines à lire, une loupe électronique, deux claviers gravés, des loupes éclairantes (pour un montant total de 9 356 €). Cette sélection a été effectuée en

¹⁶ <http://atoz.ebsco.com/Titles/10183>

¹⁷ Donnée enregistrées seulement depuis le 19 janvier 2014.

coopération avec le responsable de la mission handicap, en privilégiant l'ergonomie et la prise en charge des documents multilingues.

La maintenance et la préparation de l'évolution du système de contrôle d'accès, exploité conjointement avec l'INALCO, ont fait l'objet d'une étude conjointe des entités du Pôle des langues et civilisations pour préparer les évolutions technologiques des cartes multi-services, évolutions attendues à la rentrée universitaire 2015. Ces dernières impliquent une mise à niveau importante de l'infrastructure des lecteurs de badges et une montée de version majeure du logiciel afin de garantir le maintien du niveau de service offert par la BULAC (filtrage des entrées, accès aux espaces réservés avec la carte de lecteur, paiement des impressions et photocopies, réutilisation des cartes multi-services émises par les établissements extérieurs). À cette fin, la BULAC a adhéré en octobre 2014 au marché national d'achat de cartes multi-services porté par le Conseil national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS), marché destiné à entrer en vigueur au printemps 2015.

Enfin, la BULAC et l'INALCO ont travaillé conjointement à la mise en œuvre de procédures de nettoyage de la base de données du système de contrôle d'accès par service web, les outils d'administration du logiciel ne permettant pas la mise à jour en masse de la base des utilisateurs.

3.3.3. Exploitation et développement des infrastructures informatiques et des services internes

3.3.3.1. Gestion du parc, fournitures

Un renouvellement partiel du parc client professionnel a été mené en 2014 avec l'achat de 26 postes clients et stations de travail informatique destinés à remplacer les matériels les plus anciens, achetés entre 2006 et 2008, et déménagés des anciens sites. Par ailleurs, des outils d'impression complémentaires (imprimantes bureautique, étiqueteuses) ont été acquis, et le parc d'imprimantes à cartes de lecteur entièrement renouvelé. Ces dépenses d'investissement pour le parc professionnel s'élèvent à 25 630 €.

L'exécution de la seconde année du marché de consommables et fournitures informatiques s'est avérée satisfaisante, les coûts afférents s'élevant, de manière raisonnable, à 13 000 €, contre 18 800 € l'année précédente.

3.3.3.2. Systèmes

La couverture de la sauvegarde sur bande a été complétée afin de prendre en charge l'ensemble des applications produisant des données critiques.

Un diagnostic de la solution actuellement en service (sauvegarde passive des données, sans prise en charge de la restauration des applications) a permis d'identifier une solution destinée à tirer partie des possibilités offertes par la virtualisation du système pour améliorer les performances, dans une logique de plan de reprise d'activité après sinistre. Cette solution facilitera également les externalisations temporaires de services informatiques, rendues nécessaires par les travaux de maintenance électrique régulièrement nécessaires dans le bâtiment. Actuellement, si le coût de ces opérations d'externalisation a considérablement baissé (686 € dépensés en 2014, contre 2 630 € en 2013), ces dernières restent lourdes en charge de travail et gênantes en termes d'interruptions de service pour les utilisateurs. La mise en œuvre de la solution destinée à diminuer ces inconvénients est programmée dans le courant du 1^{er} semestre 2015.

En outre, la BULAC s'est engagée en 2014 dans un chantier de longue haleine de migration des systèmes d'exploitation de ses postes clients vers une solution libre, la distribution Ubuntu du système d'exploitation GNU/Linux. En 2014 ce chantier, associé à une campagne de formation et

d'accompagnement au changement¹⁸, a permis le transfert de l'ensemble des applications clientes dans ce nouvel environnement. L'intégration du module de catalogage WinIBW à l'environnement Linux a été réalisée à l'exception de la prise en charge des écritures sinistroverses qui demandera des développements complémentaires.

Ainsi, la migration des postes professionnels utilisés en salles de lecture dans le nouvel environnement a été réalisée en mai. La migration du reste du parc, impliquant la mise en œuvre de solutions nouvelles de gestion industrialisée des postes (déploiement, mises à jour, supervision) et d'accès aux ressources partagées a connu des difficultés techniques et se poursuivra au 1^{er} semestre 2015.

Enfin, une quinzaine de sessions virtualisées Windows ont été mises en place pour l'utilisation de certains outils métiers incompatibles avec le nouvel environnement (administration des outils d'autoformation en langues, signalement des manuscrits dans le catalogue collectif Calames¹⁹).

3.3.3.3. Réseau

Au cours du second semestre 2014, conjointement avec l'INALCO et en coordination avec la Direction technique du bâtiment, deux chantiers d'évolution des infrastructures réseau ont été préparés pour être exécutés début 2015 par des prestataires externes :

- l'extension du cœur de réseau destinée à assurer l'extension des services ;
- l'extension des redondances en fibre optique entre locaux techniques informatiques (LTI), l'installation de prises réseau supplémentaires et la recette des prises capillaires installées en fin de chantier de travaux.

La notification des deux marchés destinés à exécuter ces deux chantiers a eu lieu en décembre 2014.

3.3.3.4. Applications

Un chantier préparatoire pour la montée de version et l'intégration des outils de gestion du planning de service public, de fusion des agendas professionnels et d'informatisation de la gestion des absences et congés a été engagé en 2014 en coordination avec les Pôles publics et administration. Plus complexe que prévu initialement, ce projet sera piloté en 2015 par le Pôle direction de la BULAC (voir ci-dessus 2.3.3).

3.3.4. Valorisation des ressources informatiques de l'établissement, participation à des projets inter-établissements

La BULAC poursuit son investissement dans l'animation de la communauté Koha :

- participation active aux échanges entre développeurs Koha sur les canaux de discussion en ligne²⁰, notamment pour préparer le reversement des développements locaux ;
- accueil de formations avancées à l'administration du logiciel Koha, organisées par l'association Kohala²¹, le 29 avril 2014 ;
- renouvellement du mandat du représentant de la BULAC au conseil d'administration de l'association Kohala ;

18 Cette première phase du projet a été accompagnée par un carnet de bord en ligne :

<http://bulubuntu.blogspot.fr/>

19 Catalogue en ligne des archives et manuscrits de l'enseignement supérieur.

20 <http://koha-community.org/get-involved/irc/>

21 Association des utilisateurs français du SIGB Koha : <http://koha-fr.org/content/lassociation-kohala>

- participation au *hackfest* Koha organisé du 11 au 14 mars 2014 par la société Biblibre à Marseille. Cette rencontre internationale a permis à une soixantaine de développeurs et utilisateurs du logiciel de se retrouver pour corriger, faire évoluer et tester le code source de la solution, ou traduire sa documentation technique²² ;
- participation au symposium annuel Koha organisé à Grenoble les 2 et 3 juin 2014 : organisation, préparation et interprétariat de l'intervention d'un représentant de la *Kuali Foundation*²³, Mickael Winkler (*Director for Information Technologies and Digital Development*, bibliothèques de l'Université de Pennsylvanie), venu présenter l'outil *Kuali- Open Library Environment*²⁴.

22 <http://biblibre.com/fr/blog/infographie-hackfest-koha-2014>

23 La *Kuali Foundation* développe des applications *open source* destinées à l'enseignement supérieur : <https://www.kuali.org>

24 <http://www.kuali.org/ole>

4. PÔLE COLLECTIONS

4.1. MISSIONS ET ORGANISATION DU PÔLE

4.1.1. Missions

Les principales missions du Pôle collections sont :

- la collecte et le traitement de la documentation papier en conformité avec la charte documentaire ;
- la collecte et le signalement de la documentation électronique sur le fondement de ces mêmes principes ;
- le traitement spécifique et la mise en valeur des fonds patrimoniaux de la Réserve ;
- le maintien de standards qualitatifs élevés pour la tenue du catalogue commun et les activités catalographiques.

4.1.2. Organisation

Le Pôle collections est organisé en quatre équipes (gestion des commandes et des entrées ; Asie ; Europe balkanique, centrale et orientale ; Afrique, Moyen-Orient, Maghreb et Asie centrale), et trois responsables de dossiers plus spécifiques (ressources numériques et continues, généralités et coordination du catalogage).

4.2. OBJECTIFS 2014

Au-delà des activités courantes du Pôle (traitement des entrées de tous types, sur tous supports, signalement et catalogage), quatre chantiers spécifiques ont été poursuivis ou engagés en 2014 :

- **sécurisation juridique des procédures de marchés publics pour les ressources électroniques** : ce chantier, engagé en 2013, constituait un préalable indispensable au développement d'une véritable politique d'acquisition dans ce domaine ;
- **remontée des magasins de l'intégralité des ouvrages sélectionnés pour le libre accès** : antérieurement à l'ouverture de la BULAC au public, un peu plus de 10 000 ouvrages devant rejoindre le libre-accès avaient été sélectionnés, mais n'avaient pu rejoindre leur localisation finale faute de temps lors du déménagement initial des collections. En 2014, il a été décidé de faire de ce chantier commun aux Pôles collections et conservation un objectif prioritaire ;
- **poursuite du rééquilibrage des acquisitions vers le libre accès étude** : il s'agit de la révision la plus importante de la politique documentaire, engagée depuis 2013 et rendue indispensable par le positionnement très ouvert de la bibliothèque, ambitionnant d'intervenir à la fois sur la constitution de corpus pédagogiques (très minoritaires parmi les fonds versés initialement à la BULAC par les membres du GIP) et de recherche ;
- **préparation du chantier de numérisation des manuscrits orientaux de la BULAC** : après une première phase préparatoire assurée par un unique agent en 2013, l'objectif pour 2014 était de lancer les opérations de signalement préalables à l'envoi des trains de numérisation.

4.3. ACTIVITÉ 2014

En 2014, après deux ans de montée en charge progressive, l'activité du Pôle collections a atteint un niveau optimal. **Le budget initial alloué (661 000 €) a été pour la première fois intégralement dépensé et même dépassé, l'attribution d'un complément budgétaire en fin d'année permettant de porter l'effort de développement des collections à un montant de 693 251 €.**

4.3.1. Équipe gestion des commandes et des entrées

L'équipe, composée de deux ensembles, l'un chargé des monographies (3 agents), l'autre des périodiques (5 agents), gère l'ensemble des entrées de documents dans les collections. Elle centralise les commandes d'achats documentaires, gère les flux d'entrées (acquisitions, dons, dépôts et échanges) et assure le catalogage des ressources continues sur tous supports.

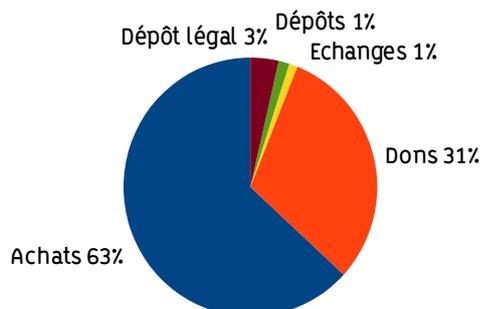
Comme en 2013, l'essentiel des entrées de collections a consisté en 2014 en monographies (65%) et périodiques (34%). Le reste (moins de 1 %) se répartit entre les thèses, estampes, cartes et DVD. On note toutefois une évolution par rapport à 2013, où monographies et périodiques représentaient respectivement 43 % et 56 % des entrées : une politique volontariste a en effet été conduite en 2014, visant d'une part à user de l'ensemble des capacités budgétaires allouées (17 500 monographies ont ainsi été réceptionnées en 2014, contre 10 915 en 2013), d'autre part à limiter l'accroissement des titres de périodiques, dans l'attente d'un pilotage documentaire plus intégré des différents supports, programmé pour 2015.

4.3.1.1. Monographies

Accroissement des exemplaires de monographies par type d'entrée

Type d'entrée	2012	2013	2014
Achats (Français-FR)	742	1 670	2 373
Achats (Langues occidentales-LOC)	813	1 552	2 155
Achats (Langues orientales-LOR)	6 017	3 470	6 525
Total des achats 2014	7 573	6 692	11 053
Dépôts (Français-FR)	3 666	72	55
Dépôts (Langues occidentales-LOC)	171	14	22
Dépôts (Langues orientales-LOR)	1 084	100	166
Total des dépôts	4 922	186	243
Dépôt légal	146	410	557
Thèses INALCO	0	0	72
Dons (Français-FR)	1 007	704	1 179
Dons (Langues occidentales-LOC)	1 004	520	598
Dons (Langues orientales-LOR)	4 108	2 280	3 611
Total des dons	6 119	3 504	5 388
Échanges (Français-FR)	2	3	4
Échanges (Langues occidentales-LOC)	23	6	21
Échanges (Langues orientales-LOR)	221	114	161
Total des échanges	245	123	186
TOTAL	19 005	10 915	17 500

Répartition des entrées de monographies par type



La répartition entre les différents types d'entrées reste stable en 2014, puisqu'en 2013 les achats et dons représentaient respectivement 61 % et 31 % des entrées, le dépôt légal 4 %, les dépôts 2 %, et les échanges 1 %.

Toutefois, cette stabilité masque des différences substantielles entre 2013 et 2014. En effet, tout d'abord, 2014 est marqué par un accroissement global du nombre d'entrées, qui repose sur la forte augmentation des achats (+ 65 % par rapport à 2013) et des dons (+ 53 % par rapport à 2013). Par ailleurs, ce dernier chiffre est à relativiser : si le nombre de dons de moins de 10 ouvrages déposés directement à la banque d'accueil de la BULAC est en forte progression, on a assisté en 2014 à un tarissement des entrées de dons importants. L'accroissement des entrées par dons est donc principalement due en 2014 à l'intégration dans les collections de dons qui étaient stockés en magasins en attente de traitement.

4.3.1.1.1. Dépôt légal et échanges

Depuis 2006, la BULAC reçoit le second exemplaire éditeur du Dépôt légal dans le domaine des études aréales. En 2014, 557 volumes sont ainsi entrés dans les collections de la bibliothèque, un chiffre en légère augmentation par rapport à 2013 (410 volumes). Ce type d'entrée devrait disparaître l'an prochain, la BnF ayant décidé de supprimer le Dépôt légal du 2^e exemplaire éditeur à compter du 1^{er} janvier 2015. Il s'agit peut-être d'un moindre mal : apport non négligeable en parutions récente, ces ouvrages posaient toutefois de réels problèmes de gestion, l'impossibilité réglementaire de les prêter venant contredire leur profil documentaire plutôt tourné vers le niveau étude.

Les échanges sont également en augmentation en 2014, passant de 123 à 186 volumes. L'année a été consacrée à l'amélioration des outils de gestion de ce type d'entrée, avec l'établissement d'une liste automatiquement mise à jour et la réécriture des procédures de traitement, qui restera à valider en 2015. L'objectif est de développer ce service de manière raisonnée, afin d'assurer une collecte de fort niveau qualitatif, complémentaire des entrées par achat.

4.3.1.1.2. Dons

Comme souligné ci-dessus, c'est surtout le traitement de dons stockés en magasins qui a augmenté le volume des collections signalées en 2014, plus que la collecte de nouvelles entrées par cette voie.

- **Don du CEPED** : le CEPED (Centre Population & Développement) a fait don à la BULAC d'une partie de ses monographies. Sa bibliothèque, créée en 1988, couvre les domaines en lien avec les études sur la population et le développement dans les pays du Sud : démographie, santé, société, éducation, famille et genre, peuplement, urbanisation, mobilités et environnement, méthodologies (collecte et analyse), politiques de population, etc. Le fonds cédé à la BULAC porte majoritairement sur l'Afrique (¾ des ouvrages), mais également sur l'Asie et l'Amérique latine, plus secondairement sur le reste du monde. Tous les documents reçus ont été équipés de code-barres, reclassés et rangés en magasins.

Un vaste chantier de signalement doit être à présent programmé (transfert des données du catalogue local du CEPED vers Koha, vérification des notices, etc.).

- **Don Haratch** : la convention de don entre la BULAC et Arpik Missakian, fille du donateur, a été signée fin 2014. La numérisation des numéros de fascicules de la revue est programmée en 2015. Dans le cadre de la convention, la BULAC doit recevoir une copie numérique de l'ensemble de la collection.
- **Don Gad Freudenthal** : Gad Freudenthal a fait don d'environ 100 titres de monographies portant sur Israël, quasiment tous publiés en hébreu (seuls 2 ouvrages sont anglais et 2 autres en arabe). Ces documents d'histoire et de sociologie, édités entre les années 1960 et 1980, constituent un fonds homogène, centré autour des questions de la cause palestinienne, du féminisme et de l'histoire de la gauche israélienne. 70 titres du fonds ont d'ores et déjà été traités en 2014 par le chargé de collection du domaine hébreu.
- **Don Antun Gustav Matoš** : en 2014, la BULAC a réceptionné la dernière partie du don Antun Gustav Matoš, cédé par la bibliothèque inter-universitaire de la Sorbonne. Il s'agit d'un peu moins d'un millier de monographies et de quelques collections de revues portant sur l'histoire et la littérature croates.
- **Don Omar Carlier** : Omar Carlier, professeur à Paris Diderot et chercheur au Centre d'histoire sociale de l'Islam méditerranéen, a fait don à la BULAC de travaux universitaires (mémoires et thèses) portant sur l'histoire contemporaine du Maghreb. Ces documents ont un intérêt surtout sociologique et historique. 70 d'entre eux, représentant une quarantaine de titres (sur une centaine environ), ont d'ores et déjà été traités par l'équipe AMOMAC en 2014.
- **Don Marcel Martin** : il s'agit d'un fonds d'environ 300 ouvrages portant sur le cinéma européen et asiatique.
- **Dons chinois** : les autorités de la province du Zhejiang ont fait don à la BULAC d'un ensemble d'environ 1 000 ouvrages couvrant

principalement la littérature contemporaine, l'histoire et les arts, et destinés aussi bien aux niveaux étude que recherche.

- **Don MEO** : la Maison d'Europe et d'Orient a cédé à la BULAC environ 10 mètres linéaires de tapuscrits (œuvres originales et traductions) témoignant de la production théâtrale écrite dans le Caucase entre la chute du Mur (et l'effondrement du secteur de l'édition qui s'en est suivie) et les années 2000 (qui ont vu à une édition presque exclusivement numérique pour ce type de textes). Il s'agit donc d'un ensemble extrêmement rare, sûrement sans équivalent dans le monde.

Par ailleurs, la BULAC reçoit toutes les semaines, de particuliers et d'enseignants de l'INALCO, des dons plus modestes en volume (une dizaine de volumes maximum). Ces dons sont traités autant que possible au fur et à mesure de leur arrivée, en tenant compte toutefois de leur intérêt au regard des lacunes des collections existantes. Sont concernés principalement le domaine russe (une dizaine de volumes par semaine), l'ex-Yougoslavie (150 titres cédés par Bernard Lory), le polonais (50 titres reçus d'Eva Optolowicz), le tchèque (30 titres remis par Jitka de Preval), l'albanais (une quinzaine de titres conférés par Jean-Paul Champseix et Luan Rama). À noter par ailleurs un important don en roumain (150 titres), dû à une ancienne enseignante de l'INALCO, Andreia Roman.

À ce flux continu, s'adjoignent enfin quelques dons réguliers d'institutions, sur un rythme généralement annuel : don de l'Institut de France (150 volumes portant sur l'ex-Yougoslavie reçus en 2014) et de la Maison de Balzac (qui a cédé en 2014 quelques volumes intéressant le domaine russe).

4.3.1.1.3. Acquisitions d'ouvrages

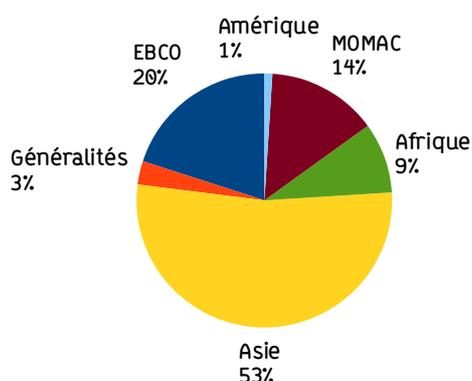
Les acquisitions ont été en forte augmentation en 2014 : c'est le fruit conjoint d'une forte mobilisation des agents, d'une politique de recrutement volontariste, d'une meilleure organisation du calendrier des commandes, d'un suivi budgétaire resserré et d'une rationalisation des tâches entreprise dès 2013.

Sur les 320 000 € disponibles au budget initial, 315 343,06 € ont été dépensés au final, soit un prix moyen par monographie de presque 28,50 €, en baisse par rapport à 2013 (44 00 €) du fait d'un net infléchissement des acquisitions réalisées cette année vers la documentation de niveau étude moins coûteuse que celle destinée au niveau recherche.

La BULAC a notamment procédé à des achats en multiples exemplaires de dictionnaires, manuels, méthodes de langues, synthèses historiques, et essais de référence.

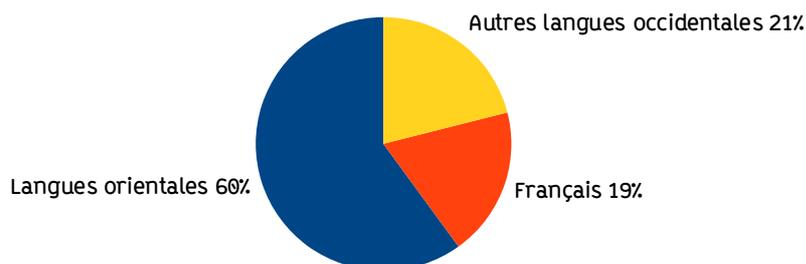
Cet effort devra être poursuivi dans les années à venir, afin de parvenir à un niveau adapté aux besoins des très nombreux étudiants fréquentant la bibliothèque.

Acquisitions par aire géolinguistique



Alors qu'en 2013 les acquisitions de monographies imprimées étaient relativement équilibrées entre les quatre principales aires géolinguistiques (EBCO, Asie, Afrique, MOMAC), l'accent a été mis en 2014 sur l'Asie, notamment du fait d'un recrutement sur le domaine chinois : de grandes collections japonaises et chinoises ont ainsi été acquises. À noter que le domaine Océanie, représentant moins d'1 % des acquisitions, n'apparaît pas sur le graphique.

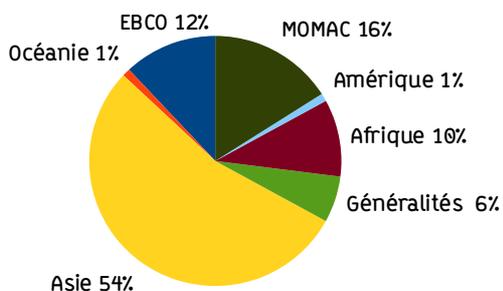
Acquisitions par catégorie de langue²⁵



En 2013, cette proportion était de 26 % pour le français (29 % en 2012), 19 % pour les autres langues occidentales (anglais, allemand, néerlandais, italien, espagnol, portugais ; 11 % en 2012) et 55 % pour les langues orientales (61 % en 2012).

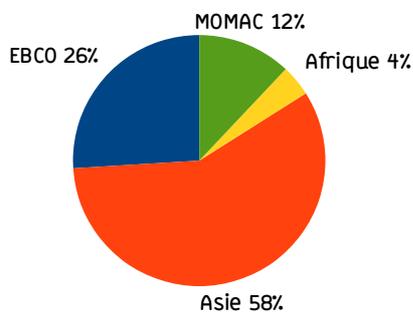
²⁵ Les ouvrages bilingues français/langue orientale et langue occidentale/langue orientale sont comptabilisés comme des ouvrages en langues orientales.

Acquisitions en français par aire géolinguistique



La prépondérance de l'Asie dans ce type d'acquisition s'explique par la politique d'achat massif de documentation pédagogique évoquée précédemment.

Acquisitions en langues orientales par aire géolinguistique

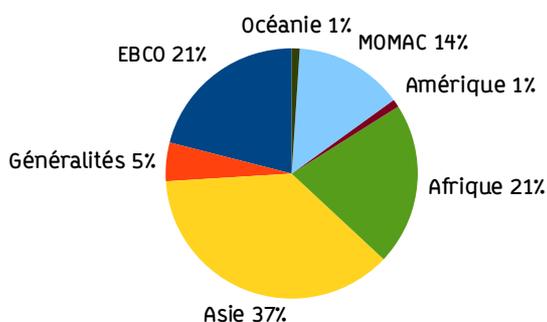


Les généralités, l'Océanie et les Amériques, constituant moins d'1 % de ce type d'acquisitions, ne sont pas représentées dans ce diagramme.

L'aire asiatique concentre plus de la moitié des acquisitions, du fait de l'achat des grandes collections japonaises et chinoises précédemment évoquées. Le domaine EBCO quant à lui maintient un rythme d'acquisition soutenu, continuant d'alimenter une des plus grandes collections françaises relatives à l'Europe non-occidentale en langues originales.

La part réduite de l'Afrique s'explique par la faiblesse de l'édition en langues vernaculaires hors domaine littéraire.

Acquisitions en langues occidentales (hors français) par aire géolinguistique



La part respective des langues concernées est la suivante : 92 % pour l'anglais, 5 % pour l'italien, 2 % pour l'allemand, 1 % pour le portugais (le néerlandais et l'espagnol représentent tous deux moins de 1% du total).

Le domaine asiatique est ici encore le plus représenté, en raison cette fois de l'usage de l'anglais comme *lingua franca* en Asie du Sud et des nombreuses publications anglo-saxonnes relatives à l'Asie orientale.

Le domaine EBCO est celui qui présente pour ce type d'acquisitions la plus grande diversité, avec notamment un nombre conséquent de documents acquis en italien et en allemand : la vitalité des études relative au domaine dans ces deux langues rend en effet indispensable la collecte de certains titres pour la constitution de corpus complets.

L'Afrique enfin apparaît bien représentée dans ce type d'acquisitions, en raison de l'importance des parutions portant sur les pays d'Afrique orientale et australe, ainsi que de l'essor continu des études africanistes dans les universités américaines.

4.3.1.2. Périodiques imprimés

4.3.1.2.1. Abonnements

Périodiques imprimés acquis à titre onéreux

Fournisseur	Titres 2012	Titres 2013	Titres 2014
EBSCO (tous pays sauf ceux ci-dessous)	1 215	899	829
ISSEIDO (Japon)	74	57	57
LIBRA KITAPCILIK (Turquie) - remplace ISIS	36	42	45
LEILA BOOKS (Moyen-Orient)	62	54	53
NOURA (Iran)	27	22	20

TIBET BOOKS (Tibet, hors marché)	8	18	14
DK AGENCIES (Inde, Sri Lanka, Bangladesh)	111	110	104
LASANI BOOKSELLERS (Pakistan)	43	36	33
MARY MARTIN (Asie du Sud et du Sud-Est)	29	26	25
ASRI GRAMEDIA (Indonésie)	8	8	8
LIBRAIRIE DU TEMPLE (Israël)	27	24	24
MEABOOKS (Afrique)	254	310	324
TOTAL	1 904	1 606	1 551

Le budget consacré aux périodiques imprimés s'est élevé à 207 236,63 € en 2014 (contre 205 261,12 € en 2013 et 247 049,68 € en 2012).

Ces acquisitions sont en légère baisse par rapport à 2013 (55 titres acquis en moins). Cette stabilisation à contre-pied de l'inflation documentaire touchant actuellement les ressources continues correspond à une volonté de contenir les flux afin de préparer différents chantiers importants qui se profilent : révision et désherbage du libre accès recherche de la BULAC, établissement d'un plan de conservation partagée des périodiques imprimés, réflexion autour de l'articulation entre périodiques imprimés et périodiques électroniques.

4.3.1.2.2. Traitement des périodiques imprimés

- activité courante : en 2014, 8 894 fascicules ont été bulletinés et équipés. 1 361 unités de conservation (UC) ont été créées, entraînant le transfert de la majorité des documents afférents du libre accès vers le magasin de constitution, alors que 164 rejoignaient pour leur part le magasin définitif.

La gestion des abonnements a quant à elle été améliorée et rationalisée grâce à un suivi plus régulier des réclamations et le renforcement des relations avec les fournisseurs. Les problèmes liés à la fourniture de fascicules ont été de ce fait mieux circonscrits en 2014.

Enfin, les périodiques reçus en don ont été traités pour les fonds japonais (5 nouveaux titres), arménien (3 nouveaux titres) et amharique (25 titres).

- chantiers 2014 :
 - désherbage²⁶ du libre accès : suite au récolement des périodiques du libre accès recherche conduit en 2013, un chantier de relocalisation en magasins des fascicules de périodiques antérieurs à 2003 présents en libre accès recherche

²⁶ Le désherbage désigne le retrait de documents du libre accès : ces documents peuvent être simplement placés en magasins (cas le plus fréquent), avec ou sans reconditionnement (par exemple pour les fascicules de périodiques, placés dans des boîtes en polypropylène, chaque boîte constituant une unité de conservation), ou encore consolidés, réparés, rachetés, plus rarement éliminés (pilon, réservé pratiquement aux anciennes éditions de documents pédagogiques en trop mauvais état, dès lors qu'une édition plus récente paraît).

a été organisé au printemps 2014. 1 273 UC ont ainsi été constituées. Ces opérations ont permis un premier désherbage du libre accès et une mise à jour du catalogue grâce au recrutement d'un agent contractuel ;

- périodiques khmers : un chantier a été engagé pour traiter le dépôt de périodiques khmers de l'EFE0, constitué de 353 titres dont 42 vivants, soit environ 10 000 fascicules au total. Ce projet a conduit au recrutement d'un contractuel en vue d'actualiser le catalogue et d'équiper les fascicules traités. L'opération se poursuivra en 2015.

4.3.1.2.3. Centre régional des publications en série (CR 28 SUDoc-PS)

Dans le but de dynamiser le réseau SUDoc-PS, en charge au niveau national du signalement de l'ensemble des publications en série des bibliothèques, l'ABES a décidé de mettre en place, à compter de l'année 2012, un nouveau type de convention sur objectifs avec les établissements qui, comme la BULAC, jouent le rôle de Centre régional (CR). Sur ce principe, cinq projets ont été retenus dans la convention triennale liant la BULAC à l'ABES :

- réactiver les partenariats au sein du CR ;
- améliorer la visibilité du CR ;
- traiter les dossiers de demandes de numérotation ISSN en attente ;
- élaborer et mettre en œuvre un plan de prospection ;
- élaborer et mettre en œuvre un plan de conservation partagé des périodiques russes.

En 2014, le responsable des périodiques a envoyé 250 dossiers de demandes de numérotation ISSN et traité plusieurs dossiers en attente. Une stagiaire a par ailleurs travaillé pendant 3 mois sur le plan de conservation partagé des périodiques russes. L'instruction de ces dossiers se poursuivra en 2015.

4.3.2. Ressources numériques

Le budget consacré à la documentation en ligne a nettement augmenté par rapport à 2013 : **170 672,32 € ont ainsi été consacrés à l'acquisition de ressources électroniques en 2014**, contre 81 200 € en 2013 et 55 794,75 € en 2012.

4.3.2.1. Offre documentaire

La mise en conformité des abonnements aux ressources en ligne avec le code des marchés publics, entamée dans le courant de l'année 2013, a été poursuivie en 2014. Les procédures ont été adaptées en suivant la nomenclature NACRES adoptée à la BULAC en 2014.

Ce travail de sécurisation juridique a également permis :

- de permettre l'accès hors les murs à toutes les ressources sauf deux, ainsi que la possibilité de donner accès à plusieurs d'entre elles depuis les salles de lecture des bibliothèques associées de la BULAC, via la reconnaissance des adresses IP de ces sites ;
- de souscrire six nouveaux abonnements (voir tableau ci-dessous) ; par ailleurs, plusieurs collections ont été acquises de façon pérenne, afin de compléter les corpus existants (collections d'e-books de Brill 2012-2013, corpus du CNKI), ou, grâce à un complément de budget en fin d'année 2014, d'étoffer encore l'offre qui sera mise à disposition au 1^{er} janvier 2015 (revues russes publiées chez Eastview, encyclopédies, dictionnaires et

ouvrages de référence publiés chez Brill, corpus du CNKI, *e-books* OpenEdition...).

De surcroît, grâce aux licences nationales conclues dans le cadre d'ISTEX, la BULAC offre désormais l'accès à de nouvelles ressources en ligne : il s'agit notamment de deux corpus (Brill, *Oxford University Press*) intéressant les études aréales.

Enfin, une réflexion a été poursuivie afin cerner plus finement le positionnement souhaitable pour le BULAC dans l'offre documentaire en ligne proposée en Île de France et au niveau national, afin de maintenir des abonnements interrompus par d'autres établissements dans le domaine des études aréales, ou au contraire d'écarter l'acquisition de ressources déjà accessibles aux étudiants franciliens dans d'autres bibliothèques.

Ce sont ainsi 26 corpus différents de ressources en ligne onéreuses qui étaient accessibles en 2014 à l'ensemble des lecteurs de la BULAC (dont trois dans le cadre d'une licence nationale ou régionale).

4.3.2.2. Usages

À défaut d'une enquête qualitative menée sur l'usage des ressources en ligne, seules sont pour l'heure disponibles les statistiques quantitatives fournies par les éditeurs eux-mêmes. Encore ces données sont-elles incomplètes et difficiles à interpréter : si de plus en plus d'éditeurs en fournissent (*Le Monde* par exemple depuis 2014), ils sont encore peu nombreux à respecter le protocole international COUNTER, d'où des chiffres difficilement comparables entre eux car peu homogènes. Toutefois, un seul éditeur ne fournissait toujours aucune statistique en 2014 (*Kikuzo Visual ID*).

Documentation en ligne : statistiques d'usage 2014

Nom de la base	2013		2014		Modalités d'acquisition
	Nombre de requêtes	Nombre d'articles lus	Nombre de requêtes	Nombre d'articles lus	
<i>Bibliography of Asian Studies</i> (University of Michigan)	444		446		Abonnement
<i>Brill's online journals</i> (Brill)	Nouvelle licence nationale			2 699	Licence nationale
<i>Central and Eastern European Online Library</i> (CEEOL)	33	615	73	397	Abonnement
<i>Chinese Academic Journal-Century Journals Project - China Doctoral Dissertations Full-text Database</i> (CNKI)	17 813	10 135	10 584	4 951	Abonnement /Achat
<i>CinII</i> (NII)	Nouvel abonnement		746	490	Abonnement
<i>E-books Asian Studies, Middle East Studies</i> (Brill)		962		1 720	Achat
<i>Encyclopédie de l'Islam</i> (Brill)	1 900		5 817		Abonnement
<i>Index islamicus</i> (Brill)	129		168		Abonnement

Encyclopédies de référence – Monde musulman (Brill)	<i>Nouveaux abonnements</i>		164		Abonnement
<i>Japan Knowledge</i> (NetAdvance)	3 598	2 128	19 016	7 276	Abonnement
JSTOR (JSTOR)	<i>Nouvel abonnement</i>			5 865	Abonnement
<i>Kikuzo Visual II</i> (NetAdvance)	Pas de statistiques d'utilisation disponibles				Abonnement
<i>Le Monde</i> (EuroPresse)	<i>Pas de statistiques d'utilisation</i>			1 323	Abonnement par licence régionale
<i>Library Press Display</i> (Proquest)		1 745		2 575	Abonnement
<i>Linguistic Bibliography online</i> (Brill)	770		111		Achat
<i>Corpus de la littérature d'Afrique noire</i> (Garnier)	415	404	368	423	Achat
<i>Gale Virtual Reference Library</i> (Gale)	114	163	43	22	Licence nationale par achat mutualisé
<i>Oxford Islamic Studies Online</i> (OUP)	623	906	48	77	Abonnement
<i>Oxford University Press</i> (OUP)	<i>Nouvelle licence nationale</i>			319	Licence nationale
Revue.org (ressource <i>freemium</i>)	<i>Nouvel abonnement</i>			5 844	Abonnement
<i>Tibetan Buddhist Ressource Center</i> (TBRC)	587		443		Achat

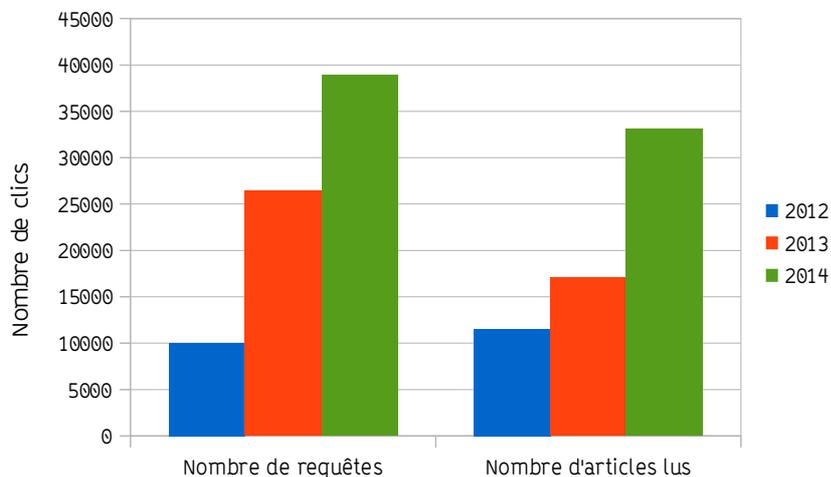
La mise en place de l'accès hors les murs à la documentation en ligne a permis de consolider ou d'amplifier fortement l'utilisation des ressources en langues occidentales ou accessibles dès le premier cycle (encyclopédies et *e-books* de Brill, *JapanKnowledge*, *Library Press Display*, *Revue.org Freemium*, JSTOR).

La consultation des ressources de niche en langues vernaculaires s'est, pour sa part, maintenue ou a légèrement baissé (CEEOL, TBRC, *Corpus de littérature de l'Afrique noire*). La baisse des consultations des corpus publiés par le CNKI s'explique quant à elle notamment par la mise en ligne en 2014 d'un important corpus de revues de référence chinoises en libre accès.

Enfin les statistiques 2014 confirment la faible consultation des bases de données bibliographiques qui ne donnent pas accès à du texte intégral (*Linguistic Bibliography Online*, *Index Islamicus*, *Bibliography of Asian Studies*) : cette tendance est internationale, et signe une évolution nette des pratiques et besoins des chercheurs.

Au global, la consultation des ressources en ligne augmente nettement sur les trois dernières années, à mesure du développement de l'offre proposée par la BULAC et de l'acculturation à ce nouveau support, ainsi que l'illustre le diagramme ci-dessous.

Statistiques d'utilisation de la documentation en ligne (2012-2014)



4.3.2.3. Signalement et valorisation des ressources en ligne

En 2014, la BULAC a poursuivi son effort de formation des étudiants à l'utilisation de la documentation en ligne (508 étudiants formés durant l'année). Par ailleurs, une présentation des bases de données et ressources japonaises a été réalisée en septembre 2014 par l'éditeur pour une vingtaine de personnes, notamment des enseignants de l'INALCO.

Par ailleurs, les nouvelles acquisitions électroniques et abonnements aux ressources en ligne ont été régulièrement relayés en 2014 sur le Carreau de la BULAC (carnet de recherche de la BULAC sur la plateforme Hypotheses.org).

Dans ce travail de valorisation, l'amélioration du signalement des ressources en ligne constitue un important chantier, engagé par la mise à jour de la base de connaissance du portail de la documentation en ligne, notamment via l'intégration du signalement des abonnements couplés imprimé/électronique. Mais la question dépasse le cadre de la seule BULAC et constitue l'un des chantiers nationaux de réflexion des bibliothèques universitaires et de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES) : en 2015, la mise en place à la BULAC d'un groupe de travail piloté par le Pôle direction, portant sur le signalement des ressources en ligne et la médiation numérique, devrait permettre d'explorer plusieurs pistes visant à favoriser l'appropriation et l'usage par les lecteurs des ressources en ligne proposées par la BULAC.

4.3.2.4. Politique de numérisation

Deux projets ont été au cœur de la politique de numérisation de la BULAC en 2014 :

- le projet de mise en œuvre d'une plate-forme de gestion et de diffusion des contenus numérisés à l'échelle de la ComUE Sorbonne Paris Cité a été instruit dans le cadre des réunions régulières du groupe métier en charge de la réflexion technique. Un chef de projet a été recruté à la fin de l'année 2014 et la rédaction du cahier des charges en vue du développement d'un *back-office* mutualisé est en cours.
- par ailleurs, sur subvention de la Région Île-de-France, dont la demande avait été instruite par le chargé de collections pour le domaine turc de la

BULAC, un projet de numérisation des manuscrits moyen et proche-orientaux du fonds historique de la bibliothèque a été engagé. Après une première phase préparatoire en 2013, assurée par le même chargé de collections pour le domaine turc, l'objectif pour 2014 était de lancer les opérations de signalement préalables à l'envoi des trains de numérisation. Une bonne partie de l'année a ainsi été consacrée à la mise en place des compétences nécessaires pour la bonne conduite des opérations. Le dernier trimestre 2014 a consisté en une phase de test au cours de laquelle un dialogue fructueux avec l'ABES a été engagé autour du traitement des spécificités catalographiques des manuscrits orientaux. En outre, parallèlement à ce chantier de signalement conduit par le Pôle collections et au travail d'évaluation des fonds mené par le Pôle conservation, la rédaction d'un appel d'offre est en cours dans la perspective du choix d'un prestataire pour la réalisation des opérations de numérisation proprement dites. L'ensemble du projet sera coordonné en 2015 par la direction scientifique de la BULAC.

Menés de front, ces deux projets devraient, à terme, permettre à la bibliothèques de diffuser ses collections numérisées et de mieux valoriser ses fonds patrimoniaux, encore trop peu connus.

4.3.2.5. Service d'autoformation en langues

Le service d'auto-formation a connu des difficultés en 2014 : le fournisseur Assimil avait déjà interrompu son offre en juillet 2013 ; en 2014, ce sont Balingua et Eurotalk qui ont été indisponibles pendant plus de la moitié de l'année, suite à des problèmes techniques.

La décision a été prise de ne pas renouveler en 2015 l'abonnement à Balingua, la qualité de la méthode, le nombre de langues proposées et le nombre d'utilisateurs n'étant pas suffisamment élevés.

En 2014 comme en 2013, seule la méthode d'auto-formation *Rosetta Stone* donnait accès à des statistiques d'utilisation. Ainsi, ce sont 907 h de connexion qui ont été enregistrées au cours de l'année, contre 1 358 h en 2013. Les langues les plus consultées (par ordre décroissant : russe, arabe et chinois) concentrent à elles seules plus de 60 % des usages 70 % en 2013). Sur la totalité des utilisateurs inscrits, seule une petite partie d'entre eux est réellement active, mais elle est relativement assidue.

Dans l'ensemble, le service d'auto-formation en langues reste sous-utilisé. L'enquête conduite en 2014 sur l'utilisation de ce service a mis en lumière plusieurs problèmes (localisation des postes d'auto-formation, nombre de langues disponibles, ...). Une réflexion sera conduite à ce sujet dans le cadre du groupe de travail qui sera piloté en 2015 par le Pôle direction pour examiner le réaménagement du niveau mezzanine de la BULAC.

4.3.3. Équipe AMOMAC (Afrique, Moyen-Orient, Maghreb et Asie centrale)

L'équipe AMOMAC est composée de 9 agents (8 agents à compter du 1^{er} août 2014, en raison d'un départ en congés sans solde).

Le maintien d'une personne sur le domaine iranien et le recrutement d'un agent sur le domaine arabe durant le dernier trimestre 2013, tous deux à temps complet, avaient permis le renforcement de l'équipe AMOMAC, ainsi que la réorganisation des fonctions de certains de ses membres. Les agents de l'équipe, dans leur majorité, sont ainsi désormais en charge de la totalité d'un domaine (acquisitions en langues occidentales comme en langues originales) et identifiés en tant que tels comme chargés de collection.

Le nouvel apport en personnel de la fin 2013 a également permis un rééquilibrage des forces vives par secteurs géolinguistiques alors que dans le même temps, la clarification du statut des personnels employés par les GIP et la détermination d'un plan de recrutement pluriannuel ont contribué à renforcer le sentiment de stabilité chez les personnels contractuels les plus sensibles : 2 agents sont ainsi passés en contrat à durée indéterminée en cours d'année, 2 autres ont bénéficié d'un contrat à durée déterminée de deux ans, 2 autres encore ont vu leur contrat prolongé en 2014 (il s'agit de deux quotités de 0,56 ETP, pour le traitement des dons en amharique d'une part, la rétroconversion du domaine persan d'autre part). C'est ainsi au total quatre agents de l'équipe qui occupent désormais leurs fonctions à temps complet.

Tous ces ajustements ont favorisé la mise à plat des activités de chacun et une conduite plus sereine des différents chantiers.

En synthèse, fin 2014, deux des trois fonds historiques de la bibliothèque, le domaine arabe et le domaine persan, disposaient désormais d'agents à temps complet. En revanche, le domaine turc, qui constitue le troisième fonds historique de la BULAC, et le domaine Afrique et monde berbère, plus récent mais particulièrement important, restaient insuffisamment couverts, avec chacun seulement 0,50 ETP dédiés. Quant aux domaines hébreu et arménien, les quotités des agents en charge de leurs collections ont été augmentées en 2014, pour atteindre respectivement 0,56 et 0,50 ETP. Enfin, deux secteurs restaient traités de manière insatisfaisante : le premier concerne les généralités transverses à la zone AMOMAC, segment particulièrement difficile à cerner, car il ne relève pas de l'attribution d'un agent en particulier mais bien de l'ensemble des chargés de collections de la zone, ce qui nécessite un travail de concertation relativement lourd entre les membres de l'équipe ; le second intéresse l'Asie centrale, zone charnière et zone tampon à la croisée des aires MOMAC et EBCO, qui nécessitera une véritable mise à plat des pratiques d'acquisitions.

4.3.3.1. Acquisitions courantes 2014

- **Généralités** : il est malheureusement impossible de déterminer avec exactitude pour 2014 le volume d'acquisitions dans ce secteur, pour les raisons exposées précédemment. Un nouveau mode de travail collaboratif a toutefois été mis en place entre les membres de l'équipe afin de mieux couvrir à l'avenir ce type d'acquisitions.
- **Domaine hébreu** : disposant d'un budget relativement modeste, le chargé de collections a assuré sur le secteur un renouvellement de la documentation en langues occidentales, totalisant une centaine d'entrées, parmi lesquelles une très grande proportion d'ouvrages en français. Mais il faut déplorer le très faible nombre de documents en hébreu entrés aux collections : sur 90 documents commandés, seuls 19 ont été réceptionnés. Sans que les commandes de la BULAC aient été particulièrement tardives, le fournisseur n'a en effet pas été en mesure de remplir son contrat et de livrer de la documentation publiée en Israël par des maisons d'édition pourtant connues. Il semble peu souhaitable à l'avenir de reconduire la collaboration de la bibliothèque avec ce prestataire.
- **Domaine Asie centrale** : en dehors de quelques acquisitions en langues occidentales, ce fonds reste régulièrement alimenté par des dons en langues ouzbek, tadjik et kazakh, grâce aux relations entretenues avec les enseignants-chercheurs de l'INALCO et de l'EPHE et aux voyages réguliers du directeur scientifique de la BULAC dans les pays de la zone. Le chargé de collections du domaine russe a également enrichi les fonds de ce domaine via l'achat de documents publiés en langue russe ou dans les langues des pays de la zone, mais en alphabet cyrillique.
- **Domaine Caucase** : comme pour le domaine hébreu, le budget mis à disposition reste modeste mais a permis l'acquisition d'environ 150

volumes. L'essentiel des achats a concerné le domaine arménien en raison de la présence d'un chargé de collections spécialisé, à même de suivre les publications dans cette langue. Comme pour l'hébreu, l'approvisionnement en documents publiés dans le pays même a connu des difficultés (délais de livraisons très longs, contacts difficiles avec le fournisseur, totalité de la commande non fournie).

- **Domaine arabe** : l'arrivée d'un chargé de collections à temps complet a permis de relever le volume des acquisitions tant en langues originales qu'en langues occidentales : environ 800 volumes ont été achetés, dont plus de 500 en arabe (et 200 correspondant à des reliquats de commandes passées les années antérieures).

Pour les entrées en langues originales, de nouvelles méthodes de travail ont été mises en place en 2014 avec le fournisseur pour le domaine arabe : à côté des bons de commande traditionnels, le prestataire a également assuré un service d'office (*standing order*). Cette pratique nouvelle a nécessité des réajustements en cours d'année, en liaison notamment avec le calendrier des commandes et la tenue de la Foire internationale du livre du Caire. Il conviendra de décider pour les années à venir le maintien ou non de cette prestation nouvelle, qui a permis d'acquérir 174 volumes en 2014. Par ailleurs, le prestataire pour le domaine Afrique et monde berbère a fourni en 2014 130 volumes en arabe, publiés au Maroc, en Algérie, en Tunisie et en Libye, secteur géographique jusqu'alors d'approvisionnement difficile : en effet, amené à prospecter dans ces pays pour couvrir la documentation en langues berbères, il a également accepté à la demande de la BULAC d'y collecter des documents en langue arabe.

- **Domaine persan** : le chargé de collections, en fonction depuis plusieurs années sur ce secteur, assure un maintien constant et régulier des entrées, tant en langues occidentales (172 volumes) qu'en langue originale (246 volumes). Les relations étroites nouées avec le fournisseur, basé en Iran, permettent une grande stabilité des entrées chaque année et un approvisionnement en documentation récente.
- **Domaine kurde** : sur ce domaine, quelques entrées ont été enregistrées en 2014, grâce à des dons d'enseignants. Mais la BULAC ne dispose pas actuellement de chargé de collections en mesure d'assurer la veille documentaire du domaine ni le traitement catalographique de documents en langue kurde.
- **Domaine turc** : ce domaine a bénéficié en 2014 d'une légère augmentation de budget, permettant notamment de relever le niveau des acquisitions. 358 titres sont ainsi entrés dans les collections de la BULAC en 2014, dont plus de 100 titres en langues occidentales (essentiellement français et anglais). Deux agents intervenaient sur le domaine turc en 2014 : en 2015, le chargé de collections, bien qu'à mi-temps, devra assurer la totalité des opérations (veille, acquisitions et catalogage).
- **Domaine Afrique et monde berbère** : plus de 1 200 volumes sont venus enrichir les collections de ce domaine en 2014. Les acquisitions en langues originales sont prédominantes (782 volumes), malgré le niveau élevé des entrées en langues occidentales (440 volumes). Grâce à un système d'office, la documentation en provenance des pays africains arrive très régulièrement ; elle recouvre correctement le profil documentaire de la BULAC, bien maîtrisé par le fournisseur, qui assure en outre une vaste couverture géographique (plus de 35 pays visités en 2014) et garantit des prix modérés (en se déplaçant sur place, le fournisseur limite en effet les intermédiaires et peut directement négocier sur les prix).

Les documents acquis en 2014 en langues vernaculaires comprennent notamment :

- 130 volumes en langues arabe, publiés au Soudan, venant en complément des titres acquis sur ce pays au cours des dix dernières années ;
 - plus de 150 titres ayant attiré au domaine berbère, édités en majorité au Maroc, mais aussi en Algérie, en Tunisie et en Libye, qui témoignent du regain actuel des publications sur la langue et la culture berbères ;
 - plus de 50 titres en swahili, publiés en Tanzanie et au Kenya, qui témoignent de la vivacité toujours plus grande de cette langue.
- Il convient également de citer l'acquisition de plusieurs ouvrages en kinyarwanda.

Les acquisitions en langues occidentales traduisent quant à elle le dynamisme de la recherche africaniste en France, mais également en Europe (Royaume-Uni, Allemagne, Pays-Bas en particulier) et aux États-Unis.

Reliquats d'acquisition en attente de traitement fin 2014

Domaines	Ouvrages en langues occidentales	Ouvrages en langues orientales	DVD	TOTAL (en vol.)
Généralités MOMAC	37	0	0	37
Caucase	19	200	1	220
Asie centrale	11	62	2	75
Domaine arabe	132	892	16	1 040
Domaine hébreu	0	67	8	75
Domaine persan	44	414	6	464
Domaine turc	65	340	4	409
Domaine Afrique	0	375	0	375
Domaine berbère	0	111	0	111
TOTAL	510	1 650	46	2 806

4.3.3.2. Traitements rétrospectifs

- **Traitement du fonds Nicolas** : un membre de l'équipe avait commencé à travailler à l'inventaire des 750 pièces constitutives de ce fonds, en collaboration avec un enseignant spécialiste de l'histoire de l'Iran. Ce travail s'est poursuivi en 2014. Mais en raison du départ de l'enseignant en mission à l'étranger, ce chantier a été suspendu en cours d'année. Il reste environ 200 pièces à traiter, uniquement des journaux.
- **Traitement du fonds Lazare** : le fonds a fini d'être traité en 2014, notamment grâce au chargé de collections du domaine russe qui a procédé au catalogage des documents en cyrillique.
- **Traitement du fonds Jean de Mesnach** : le linguiste Jean de Mesnach, spécialiste du zoroastrisme et du persan ancien (pehvi) a fait don à la BULAC de 9 cartons de correspondances, traductions, cahiers de notes, de tirés-à-part, et manuscrits d'ouvrages publiés. Ce don a été entièrement inventorié en 2014 avec l'aide d'un maître de conférence de l'EPHE.
- **Traitement du fonds André Maricq** : André Maricq, numismate, a travaillé sur l'histoire de l'Iran, essentiellement sur la période sassanide. Le fonds livré à la BULAC, composé de 4 cartons, comprend des traces de sceaux et

de tablettes cunéiformes. Certaines de ces pièces ont été inventoriées par la BNF et figurent dans le CCFr (catalogue collectif de France). Le chargé de collections du domaine persan travaille avec un chercheur à l'inventaire complet de ce fonds, un renfort sur financement du Collège de France étant par ailleurs envisagé. Par ailleurs, une réflexion est en cours pour mettre en valeur les collections versées à la BULAC concernant le domaine persan (fonds Nicolas, Lazare, De Mesnach, Maricq).

- **Traitement du don Aliyev** : le don Aliyev, composé de documents relatifs à l'Azerbaïdjan, et entré à la BULAC en 2013, a été traité pour moitié. Les cartons entrés dans les fonds contenaient notamment des dictionnaires dictionnaires unilingues azéri ou bilingues français-azéri qui sont venus, en partie, alimenter les collections en libre accès de la bibliothèque.
- **Traitement du don INALCO Riquet** : la quasi totalité des documents du don INALCO Riquet, qui porte sur le domaine Afrique, ont été traités courant 2014, soit près de 400 ouvrages. Il ne s'agit pas de documents précieux à proprement parler, mais d'ouvrages, tous acquis par des enseignants africanistes de l'INALCO, constituant une solide bibliothèque de référence, notamment à destination des étudiants de premier cycle. Ces entrées, particulièrement les ouvrages publiés en français, ont essentiellement permis de mettre à disposition des exemplaires supplémentaires de titres déjà présents en libre accès. Il est par ailleurs intéressant de signaler que figurent dans ce fonds des documents publiés dans les pays africains, ainsi que quelques volumes en swahili, en malgache et en peul. Il restera à traiter en 2015 une cinquantaine de monographies relevant des généralités, et 90 volumes de travaux universitaires, tous portant sur le domaine Afrique.
- **Traitement du don Tubiana** : la prolongation, jusqu'à fin décembre 2014, d'un contrat étudiant a permis d'achever le traitement des ouvrages en amharique. Au total, 326 titres ont été référencés (près de 200 en 2013, le reste en 2014). 26 titres de périodiques en amharique ont également été traités avec l'aide de la chargée de gestion des périodiques, ainsi qu'une centaine de tirés-à-part en langues occidentales, qui ont rejoint les quelques 150 ouvrages et 100 tirés-à-part catalogués en 2013. Il restera en 2015 à trier quelques reliquats de tirés-à-part ainsi que des titres et fascicules isolés de périodiques en langues occidentales.
- **Traitement des dons ARESAE²⁷ et PMCT²⁸** : le traitement de ces dons, initié en 2013 pour les ouvrages en langues occidentales, s'est poursuivi en 2014 avec le catalogage, par le chargé de traitement spécialisé, de tous les ouvrages du fonds ARESAE en langue amharique. À ce jour, 416 titres du don ARESAE sont ainsi entrés dans les collections de la BULAC, dont 149 titres édités en amharique.

Quant au don PMCT, 145 titres ont été catalogués à ce jour, tous en langues occidentales. Un travail de tri poussé devra être conduit en 2015 en raison de la nature des documents restant à traiter : ouvrages généraux portant sur des disciplines ou des secteurs géographiques dont il faudra déterminer s'ils entrent dans le cadre de la politique documentaire de la bibliothèque et titres de périodiques souvent déjà présents dans les collections de la BULAC, mais parfois de manière lacunaire. Au final, peu de documents anciens figurent dans ces fonds, la majeure partie des documents ayant été édités à partir des années 1970.

²⁷ Association française pour le développement de la recherche scientifique en Afrique de l'Est.

²⁸ Pour mieux connaître le Tchad (association).

- **Traitement du don Asnières** : quelque 200 ouvrages de ce fonds, rédigés essentiellement en français et en anglais, ont été traités pour le domaine arabe. Il s'agit principalement d'ouvrages de référence et d'outils de travail de première nécessité (dictionnaires, manuels, textes littéraires) qui ont surtout fourni des exemplaires supplémentaires à des titres déjà présents en libre accès. Restent à traiter environ 150 volumes en langues occidentales et 360 volumes en langue arabe, ainsi que quelques collections de périodiques.

4.3.3.3. Recherche, valorisation, vie de la profession

- **Domaine persan** : le chargé de collections continue à contribuer au projet ANR Ctesiphon (Corpus de textes et de sources sur l'Iran : pour une histoire de l'Orient au VI^e siècle), en collaboration avec deux chercheurs du CNRS. Le projet vise à enrichir le corpus de littérature épique iranienne, sur la base des documents présents dans les fonds de la BULAC. Dans ce cadre, le chargé de collections de la bibliothèque pour le domaine persan a cosigné un article en persan dans la revue américaine *Iran Nameh*, et traduit un autre article, en cours de publication, du français au persan. Par ailleurs trésorier de *MELCOM²⁹ International*, il a en outre participé à l'organisation du 36^{ème} congrès de cette association, qui s'est tenu à Istanbul en juin 2014, notamment en tant que membre du Comité scientifique en charge de la sélection des interventions.
- **Domaine arabe** : le chargé de collections de la BULAC a fait une intervention au 36^{ème} congrès de *MELCOM International*, intitulée « Les manuscrits de sciences occultes à la BULAC ». Dans le cadre du premier congrès à venir du GIS³⁰ Moyen-Orient et Mondes musulmans, il participe en outre aux réunions préparatoires de l'exposition *Typographicae arabicae*, et constitue au sein de la BULAC le contact privilégié des organisateurs du congrès.
- **Domaine turc** : dans le cadre du projet de numérisation des manuscrits moyen et proche-orientaux (arabes, persans, turcs et ottomans) constituant le cœur historique des collections de la BULAC, et dont il avait assuré l'instruction du dossier de demande de financement, le chargé de collections du domaine turc est en contact régulier avec les membres du CETObaC³¹ et de l'UMR Mondes iranien et indien (voir ci-dessus 4.3.2.4.).
- **Domaine Afrique** : le chargé de collections du domaine Afrique est membre du bureau de l'ELIAS (*European Librarians in African Studies*) et a participé en 2014 à l'organisation du 7^{ème} congrès de l'association, à Francfort. Il est par ailleurs membre du comité de lecture « Littérature jeunesse Afrique » de la BnF et rédige des critiques pour la revue *Takam Tikou*. En 2014, il a présenté une communication pour la mise à l'honneur des dons Jacques Faublée et Joseph Tubiana, dans le cadre de la rencontre « De l'Éthiopie à Madagascar. Voyages dans les collections africaines de la BULAC et dans l'imaginaire européen ». Il a en outre participé à la création de l'exposition « Écritures du monde » réalisée par la BnF et visible fin 2014 pendant trois mois dans la station de métro Saint-Germain-des-Prés (choix et description de documents en écritures nk'o et tfinagh issus des collections de la BULAC). Il est enfin membre du jury du concours externe de bibliothécaire assistant spécialisé.

29 *Middle East Libraries Committee*.

30 Groupement d'intérêt scientifique.

31 Centre d'études turques, ottomanes, balkaniques et centrasiatiques.

4.3.4. Équipe EBCO (Europe balkanique, centrale et orientale)

L'équipe EBCO est composée de 7 agents. Un agent a été recruté à partir du 1^{er} avril 2014 pour une durée de deux ans sur les domaines hongrois et roumain, restés sans acquéreur depuis plusieurs années. Une autre personne a été recrutée sur poste vacant de janvier à août pour finaliser le traitement du don Perrot et réaliser des acquisitions en finnois et estonien. Enfin, un stagiaire a été employé pendant l'été 2014 afin de reprendre et achever le traitement des archives Borschak.

4.3.4.1. Acquisitions

Conformément à la charte de documentaire de la BULAC, 60 % des acquisitions concerne des documents en langues orientales, principalement en littérature, histoire, sciences sociales et linguistique.

Des difficultés d'approvisionnement existent pour certains secteurs géolinguistiques, comme la Hongrie et la Roumanie, ou encore les pays issus de l'ex-Yougoslavie, pour lesquels la durée de disponibilité des titres est relativement courte, ce qui rend difficile de se procurer certains quelques mois après leur parution. En revanche, la situation est satisfaisante pour le russe, le bulgare, l'ukrainien, le biélorusse, le polonais, le tchèque, le slovaque, le sorabe, et le grec. Enfin, quelques ouvrages en lituanien, albanais, et rromani, demandés par des enseignants ou d'autres lecteurs, ont pu être acquis en 2014.

La majeure partie du budget d'acquisition en langues orientales de l'équipe EBCO est consacré au domaine russe, présent très tôt dans les collections de la bibliothèque. Un tiers de ces achats est consacré aux sciences sociales, avec une attention particulière portée à l'ethnologie, à l'anthropologie, à l'étude des peuples des différentes régions de la Russie, ainsi qu'aux *gender studies*. Un autre tiers est consacré à la linguistique et à la recherche en linguistique cognitive, à la slavistique, et, toujours dans le souci de couvrir la production régionale, à l'étude des langues parlées par un moindre nombre de locuteurs. Le dernier tiers des achats pour le domaine concerne l'histoire et l'historiographie, notamment celles de l'émigration russe, question très présente dans les collections de la BULAC, la géographie physique et humaine, ainsi que l'art et le cinéma, à la demande du département de russe de l'INALCO, et la littérature, où l'accent est mis sur les jeunes auteurs et le renouveau de la littérature russe.

En langues occidentales, les acquisitions, réparties entre plusieurs chargés de collections, concernent principalement des documents en français et en anglais, quoique l'allemand et l'italien soient également présents. L'objectif poursuivi est à la fois de fournir des instruments de travail aux étudiants, d'être représentatif des orientations de la recherche, et d'assurer une couverture documentaire minimal, principalement de niveau étude, dans les domaines dépourvus de chargés de collections spécialisés.

Enfin, un effort particulier a porté en fin d'année sur les DVD, toutes langues confondues, afin d'étoffer l'offre existante en mezzanine. Toutefois la poursuite de cet objectif rencontre des limites multiples : les droits pour un usage collectif ne sont pas négociés avec tous les pays, et il est plus difficile de se fournir lorsque les œuvres sont le fait de producteurs indépendants, ou produites dans des pays moins visibles que la Russie.

4.3.4.2. Échanges

Les échanges sont essentiellement actifs avec la Serbie : la bibliothèque Matica Srpska envoie en effet régulièrement des listes. Une centaine de titres a ainsi été reçue cette année, et une trentaine envoyés en échange, grâce à un budget spécifiquement dédié à ce type d'entrées.

Par ailleurs, la bibliothèque nationale de Roumanie a adressé à la BULAC une vingtaine de titres, l'Université de Sofia, une trentaine, sans oublier le *British Museum*, qui envoie périodiquement des listes dont la bibliothèque a reçu quelques titres.

En revanche, les échanges avec la Grèce, traditionnellement très actifs notamment grâce à l'Université de Thessalonique et l'Académie d'Athènes ont cessé en 2014, sans doute du fait de la crise.

4.3.4.3. Traitement documentaire

Les acquisitions sont traitées au fur et à mesure de leur arrivée. Ainsi, quasiment aucun retard de catalogage n'est à déplorer fin 2014 pour les documents en langues occidentales, et très peu pour les monographies en langues orientales : moins de 15 titres pour l'ex-Yougoslavie, 60 en polonais, 50 en tchèque, 50 en slovaque, 45 en ukrainien, 16 en biélorusse, 360 en russe, 30 en bulgare, 20 en grec, 18 en albanais, 6 en lituanien, 15 en roumain, 8 en hongrois, 3 en rromani. Concernant les DVD, restaient à cataloguer au 31 décembre 44 vidéogrammes en russe, 20 en hongrois ou roumain, un en grec, un en albanais.

Par ailleurs, le volume des collections en attente de traitement dans les magasins 2 et 11 de la BULAC a nettement diminué en 2014 : les documents du don Perrot (magasin 11) en finnois et en estonien ont été entièrement traités, ainsi qu'une bonne part de ceux en hongrois, ou traitant de linguistique générale ; l'important don Triomphe, en langue russe, est catalogué à plus de 75 % ; les ouvrages en roumain du don Durandin ont également été traités, tout comme une bonne part des collections rétrospectives en polonais, en tchèque et en slovaque ; enfin le fonds grec des magasins 2 et 11, constitué pendant plusieurs dizaines d'années, comprend désormais moins de 3 000 ouvrages en attente de description.

4.3.4.4. Activités et responsabilités particulières

- La chargée de collections pour les domaines russe et bulgare est la correspondante RAMEAU³² de la BULAC. Dans ce cadre, elle a effectué en 2014 plus d'une cinquantaine de demandes auprès du fichier national des propositions RAMEAU, et est régulièrement sollicitée par les catalogueurs de la bibliothèque pour des informations. À ce titre également, elle assure une partie de la formation de base à l'arrivée des nouveaux chargés de collections ou de traitement documentaire.

Par ailleurs, elle contribue à la mise en valeur des titres cyrilliques de la Réserve (analyse des fonds, reprise de catalogage livre en main, constitution d'un corpus d'abécédaires en vue de projets de numérisation), et avait initié, avec l'aide de la chargée de collections pour les domaines ukrainien et biélorusse, le tri des archives Borschak (remises à la bibliothèque en... 1959), travail repris et achevé en 2014 par un stagiaire.

Elle participe également aux réunions trimestrielles de l'association BESEDA (bibliothécaires en études slaves et documentalistes associés), dont elle est l'une des rédactrices du site web.

Enfin, avec la chargée de collections des domaines polonais, tchèque, slovaque et sorabe, elle représente l'équipe EBCO dans les groupes de travail animés par la Mission de coopération enseignement et recherche de la BULAC.

32 Répertoire d'autorité-matière encyclopédique et alphabétique unifié.

- L'autre chargée de collections pour le domaine russe a procédé en 2014 à des tests, visant à faciliter les opérations d'acquisitions, d'import dans Koha de notices en provenance de réservoirs bibliographiques extérieurs.
- La responsable de l'équipe EBCO, par ailleurs conseillère de prévention de la BULAC (voir ci-dessus 1.2.1) et chargée de collections pour le domaine grec, participe au groupe de travail mis en place fin 2014 dans le but de remettre à plat le circuit du document avant la montée de version de Koha, prévue en septembre 2015.
- La chargée de collections pour les domaines hongrois et roumain, tout comme la responsable de l'équipe EBCO, ont pris en charge en 2014 des séances de formation à la maîtrise informationnelle et documentaire à destination des étudiants de l'INALCO en licence et première année de master, dans le cadre du programme d'intervention annuel piloté par l'équipe formation du Pôle publics

Enfin, d'une manière générale, l'ensemble des membres de l'équipe EBCO entretient des relations suivies avec les enseignants de l'INALCO, particulièrement intéressés par les collections de la BULAC.

4.3.5. Équipe Asie

L'équipe Asie *stricto sensu* est composée de 8 agents. Y est en outre rattachée la chargée de collections pour les généralités transverses à toutes les zones couvertes par la BULAC, également spécialiste des domaines Océanie et Amériques.

À partir du mois de février 2014, l'équipe a connu un renforcement significatif avec l'embauche d'une personne à temps plein pour le traitement des reliquats chinois, en sus d'un agent contractuel affecté jusqu'à la mi-juin à la rétroconversion du catalogue dans la même langue. Par ailleurs, jusqu'au dernier trimestre de l'année, l'équipe disposait également d'une chargée de collections pour le domaine tibétain, assisté pendant trois mois, sur une mission spécifique, par un agent contractuel.

En revanche, le départ de la chef d'équipe, également chargée de collections pour les domaines hindi et népal, a pesé sur le travail de l'équipe jusqu'à la nomination au 1^{er} juillet d'un nouveau responsable.

4.3.5.1. Acquisitions

La grande majorité des documents acquis concernent les domaines chinois et japonais, chacun représentant 35 % des achats totaux de l'équipe Asie. Dans ces deux secteurs, les acquisitions en langues originales ont visé en 2014 à compléter des corpus de littérature, et à faire entrer dans les collections des ouvrages de référence de niveau recherche ; les acquisitions en langue anglaise, destinées au libre accès recherche de la BULAC, portaient pour leur part sur les sciences sociales, la littérature et l'histoire ; quant aux acquisitions en français, thématiquement plus variées, elles entendaient répondre aux besoins du libre accès étude. À noter l'effort réalisé en 2014 sur le domaine taïwanais (379 volumes acquis), qui avait longtemps été sous-entretenu.

Plus globalement, au niveau de l'ensemble de l'équipe Asie, les disciplines les plus représentées dans les acquisitions réalisées en 2014 sont la littérature (34%), la linguistique (22%), l'histoire (21 %) et enfin les sciences sociales (13%).

Enfin, suite au départ de la chargée de collections pour les domaines népal et hindi, les acquisitions en langue originale ont cessé dans ces deux domaines. Le responsable actuel de l'équipe Asie, par ailleurs chargé de collections pour les domaines ourdou et penjabi, assure néanmoins l'entretien des fonds en langues occidentales du domaine hindi.

4.3.5.2. Traitements rétrospectifs, dons et reliquats

En termes quantitatifs, le grand chantier 2014 a été celui du traitement des reliquats chinois, estimés à environ 5 000 volumes fin 2013. Il a été procédé en février 2014 au recrutement d'une personne à temps plein, qui a traité près de 3 000 documents, désormais disponibles.

Par ailleurs, le nouveau responsable de l'équipe Asie, nommé au 1^{er} juillet 2014, s'est fixé comme objectif une amélioration des procédures de commande et de traitement des généralités transverses, acquisitions particulièrement importantes à la BULAC du fait de l'ampleur de la couverture géolinguistique de la bibliothèques. De nouvelles procédures ont donc été mises en place au second semestre, qui portent leurs fruits, même si la plus grande partie de la charge de travail continue d'être assurée par le responsable de l'équipe.

Pour ce qui est du traitement des dons :

- la majorité des documents en tibétain du don Ortega a été traitée, et ceux en chinois le seront en 2015.
- le travail au fil de l'eau sur les fonds japonais du don Schieffert s'est poursuivi en 2014, mais il reste encore beaucoup à cataloguer ;
- le traitement des dons Delteil (poésie japonaise), Valérie Dhiver (cinéma japonais), André Fabre (Corée), et de ceux en provenance du Collège de France, de la *Korea Foundation*, de l'*Academy of Korean Studies*, et de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale de Corée, n'a pas connu en 2014 d'avancée significative.

Enfin, une opération quelque peu particulière s'apparentant à du traitement rétrospectif a été entreprise par la chargée de collections pour le domaine tibétain, assistée d'un spécialiste de la religion bonpo. Il s'agissait de vérifier la conformité de deux collections de canons bonpo, d'en reclasser les éléments, puis de procéder à leur signalement. L'opération a permis de constater l'incomplétude d'une des deux collections, dont les feuillets, par ailleurs mélangés, ont été remis en ordre avant que les deux canons ne soient finalement décrits au catalogue de la BULAC.

4.3.5.3. Recherche, valorisation, vie de la profession

La chargée de collections pour le domaine chinois a été particulièrement active en 2014 :

- présentation des fonds chinois et de la BULAC au cours d'un colloque à Pékin en septembre ;
- participation aux rencontres EASL (*European Association of Sinological Librarians*) le même mois ;
- rédaction de billets portant sur le domaine chinois dans le carnet de recherche de la BULAC ;
- sélection de ressources numériques sur la Chine.

4.3.6. Consolidation du libre accès

Antérieurement à l'ouverture de la BULAC au public et jusqu'en 2010, 11 001 ouvrages destinés à rejoindre le libre accès avaient été sélectionnés dans les fonds de la bibliothèque interuniversitaire des langues orientales ainsi que dans les collections des bibliothèques versantes du GIP. Mais faute de temps dans les derniers mois précédant le déménagement des collections en 2011, ces documents n'avaient pu rejoindre leur localisation finale. Stockés depuis en magasins, leur valeur documentaire en tant que documents éligibles au libre accès ne pouvait que décroître avec le temps. Au printemps 2014, sous l'impulsion du Pôle conservation, un chantier de réévaluation et de traitement de ces documents a été initié et s'est prolongé tout

au long de l'année. Le chantier de tri, conduit par des binômes constitué systématiquement d'un agent du Pôle conservation et d'un chargé de collections, a représenté au total 106 heures de travail. Cette première étape a débouché sur des opérations de traitement physique et catalographique.

Consolidation du libre accès : nombre de documents à évaluer par équipe

Équipe	Collections présentes à la BULAC	Collections non localisée à la BULAC	TOTAL
AMOMAC	3 162	100	3 272
ASIE	3 666	1 880	5 546
EBCO	4 162	77	4 239
TOTAL	11 001	2 057	13 058

Le travail en magasin a permis d'amender la sélection initiale : certains documents absents des listes ont ainsi pu être prélevés du fait de leur intérêt pour le libre-accès, d'autres ont été retirés de la sélection initiale, d'où ci-dessous des chiffres légèrement différents de ceux du tableau précédent.

Consolidation du libre accès : sélection finale

Opérations	AMOMAC	ASIE	EBCO	TOTAL
Documents dé-sélectionnés	911	810	2 114	3 835
Documents manquants	143	178	78	399
Documents déjà en libre accès	228	316	213	758
Documents validés, traités par le Pôle conservation et mis en libre accès	1 592	356	2 007	3 955 ³³
Documents validés en attente de traitement par le Pôle conservation	288	218	659	1 164
Total documents validés pour le libre-accès	1 880	574	2 666	5 120
TOTAL	3 162	1 878	5 071	10 111

Sur les 11 001 candidats initiaux, 1 726 documents restent à examiner en magasins, essentiellement par l'équipe Asie du fait de l'absence de chargés de collections sur certains domaines.

4.3.7. La Réserve

Dans la perspective de son départ en retraite au 31 décembre 2014, le responsable de la Réserve, par ailleurs directeur scientifique de la BULAC, a principalement consacré l'année à l'achèvement de différents chantiers, afin de laisser à son successeur la situation la plus nette possible. Il a ainsi achevé le traitement des fragments de manuscrits arabes de la BULAC, et s'est beaucoup impliqué dans la préparation du chantier de numérisation des manuscrits moyen et proche-orientaux de la bibliothèque.

³³ Pour le détail des traitements effectués sur ces 3 955 documents, voir ci-dessous en 5.3.1.2.

4.3.8. Traitement des collections

4.3.8.1. Coordination du catalogage

La coordination du catalogage s'est vu quelque peu affaiblie à partir du second semestre, la responsable en poste ayant choisi de passer à temps partiel afin de poursuivre un doctorat.

Néanmoins, son investissement n'a pas fléchi, et elle est intervenue sur plusieurs dossiers importants :

- **circuit du document** : en préparation et en accompagnement des évolutions des modules acquisitions et catalogage de Koha, la coordinatrice du catalogage a été systématiquement impliquée dans le groupe de travail dédié, parallèlement à son rôle de prescripteur pour la remontée des anomalies ;
- **chantier de numérisation des manuscrits proche et moyen-orientaux** : le second semestre 2014 a été intensivement consacré à la préparation des opérations de signalement dans CALAMES³⁴. À ce titre, un dialogue soutenu a été mis en place dans le dernier trimestre de l'année avec l'ABES³⁵. Celui-ci continuera de se développer en 2015 puisque l'agence prévoit la rédaction d'un guide méthodologique consacré à la saisie des écritures non-latines dans CALAMES. Par ailleurs, dans le cadre de ce projet, la responsable de la coordination du catalogage est également chargée de la saisie de la description catalographique des manuscrits persans ;
- **actions de formation** : outre les nouveaux chargés de collections ou de traitement documentaire, rarement issus des bibliothèques, qui doivent être formés au catalogage, l'évolution constante des formats implique tout au long de l'année des actions de formation dispensées aux collègues de la BULAC et à ceux des établissements qui partagent son catalogue dans le cadre de l'ILN³⁶ 130.

Enfin, une grande partie du temps de travail de la responsable de la coordination du catalogage est consacrée à la correction d'anomalies mineures repérées lors de la communication des documents au public, activité qui gagnerait à être soutenue par l'affectation d'une fraction d'ETP complémentaire.

4.3.8.2. Production catalographique 2014

État du catalogue BULAC dans le SUDOC

Nombre de notices BULAC localisées dans le SUDoc au 31/12/2014			
Type de document	2012	2013	2014
Collections	2 927	2 923	2 917
Monographies	813 781	837 688	860 598
Parties composantes ³⁷	6 827	7 212	7 601
Périodiques	17 867	18 017	18 216
Recueils factices	236	242	250
TOTAL	841 638	866 082	889 584

³⁴ Catalogue en ligne des archives et des manuscrits de l'enseignement supérieur.

³⁵ Agence bibliographique de l'enseignement supérieur.

³⁶ *Internal Library Number*.

³⁷ Il s'agit essentiellement de notices de dépouillement d'articles.

Nombre de notices BULAC localisées dans le SUDoc au 31/12/2014			
Type de support	Activité 2013	Activité 2014	Cumul au 31/12/2014
Cartes imprimées	26	91	598
Cartes manuscrites	0	0	2
Documents audiovisuels	55	111	637
Documents électroniques	421	37	798
Documents multimédia	23	26	315
Documents sonores	0	0	19
Images fixes	0	0	23
Musique	-1	0	5
Partitions imprimées	0	1	281
Partitions manuscrites	0	0	1
Textes imprimés	23 918	23 232	886 583
Textes manuscrits	2	2	320
TOTAL	24 444	23 502	889 582

Sans surprise, en 2014 comme en 2013, l'accroissement catalographique concerne en premier lieu les textes imprimés et les documents audiovisuels (DVD).

Accroissement des activités catalographiques par RCR³⁸

Nombre de notices catalographiques localisées dans le SUDoc (ILN 130)			
Centres RCR	Activité 2013	Activité 2014	Cumul au 31/12/2014
CHIANG MAI-EFEO	1 880	1 632	12 330
HANOI-EFEO	301	53	1 455
JAKARTA-EFEO	1 371	234	5 418
PARIS-BULAC	15 145	16 886	580 542
PARIS-BULAC-Études turques	0	0	7 202
PARIS-BULAC-Fonds finnois	0	-1	2 715
PARIS-BULAC-Fonds slave Sorbonne	1	1	42 053
PARIS-BULAC-IEI J. Darmesteter	274	62	18 080
PARIS-Bibliothèque Jules Bloch	0	1	3 638
PARIS-Centre d'études URSS Europe Orientale (CERCEC)	443	248	13 355
PARIS-Centre d'études Africaines	-1	0	22 891
PARIS-Centre d'études Slaves	2 149	1687	124 826
PARIS-CECMC	216	149	15 283

³⁸ Identifiant unique du répertoire des centres de ressources (RCR) du SUDoc.

PARIS-CEIAS	485	143	22 660
PARIS-Centre Russie Europe centrale (BJECO)	-1	0	9 684
PARIS-EFEO	2 591	2810	75 303
PARIS-EHESS Archipel	136	296	6 974
PARIS-EHESS-CRC	374	204	2 732
PARIS-EPHE IV	708	830	36 583
PARIS-EPHE V Golenischeff	496	505	4 397
PARIS-EPHE V Mongolie & Sibérie	215	180	3 949
PARIS-EPHE V Tibet	282	235	3 626
PARIS-EPHE-Sciences religieuses	426	125	15 371
PARIS 7-LCAO Corée	0	0	5 906
PONDICHERY-EFEO	420	649	4 422
Paris-Centre de recherche sur le Japon	40	130	2 649
SIEM REAP-EFEO	71	0	834
SUPPEB/PARIS-BULAC Centrale (PEB)	0	0	9
TEHERAN-IFRI	103	287	1 160
TOULOUSE-EFEO	0	0	1 015
VIENTIANE-EFEO	157	107	2 430
TOTAL	28 282	27 453	1 049 492

Au 31 décembre 2014, le nombre d'*unica* dans le SUDOC pour l'ILN 130 est de 482 652, dont 295 307 pour la BULAC (soit 61 % de l'ensemble).

Activité par type de notice (ILN 130)

Notices bibliographiques	Créations		Modifications		Suppressions	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014
ILN 130	19 198	18 386	85 834	65 159	561	547
dont BULAC	11 716	12 761	32 252	37 523	341	384
Notices d'autorités	Créations		Modifications		Suppressions	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014
ILN 130	6 642	7 007	8 514	6 654	130	142
dont BULAC	3 274	4 431	4 122	4 420	88	110
Notices d'exemplaire	Créations		Modifications		Suppressions	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014
ILN 130	36 681	32 861	18 750	12 360	1 003	895
dont BULAC	20 363	20 409	2 306	2 447	514	552

Au regard de l'activité globale de l'ILN, la part de la production catalographique de la BULAC est en progression constante : les créations de notices bibliographiques représentent 41 % de l'ensemble de l'ILN, contre 37 % en 2013, celles de notices d'autorités, 39 % contre 33 % en 2013, celles de notices d'exemplaire, 38 % contre 35 % en 2013.

Les modifications correspondant à des imports de bases de notices externes ou à des corrections et mises à niveau de notices existantes connaissent une augmentation encore plus marquée : en 2013, la BULAC était responsable de 26 % des modifications des notices bibliographiques de l'ILN, contre 36 % en 2014, et pour les notices d'autorités, sa part est passé de 32 % à 40 % en un an. Cette forte augmentation est liée à la progression des opérations catalographiques réalisées à la BULAC, conjuguée à la baisse de celles opérées par l'ILN. Les autorités notamment représentant l'un des principaux enjeux des évolutions du signalement sur le Web, il est prévu de poursuivre cet effort dans les années à venir.

Quant aux suppressions, qui correspondent à des opérations de nettoyage du catalogue, elles sont en baisse au niveau de l'ILN pour les notices bibliographiques et d'exemplaire. Mais on remarque ici également une progression modeste mais constante de la part de la BULAC pour les trois types de notices.

4.3.8.3. Conversion rétrospective des catalogues

Dans les tableaux présentés ci-dessous, les créations correspondent à la création *ex nihilo* de notices bibliographiques et d'exemplaire, les dérivations, à l'import de notices bibliographiques depuis des bases catalographique externes et à la création de notice(s) d'exemplaire rattachée(s), les localisations, à la création de notice(s) d'exemplaire rattachée(s) à des notices bibliographiques déjà présentes dans le SUDoc.

- **Fichier chinois** : la conversion rétrospective du fichier chinois s'est poursuivie jusqu'en juin 2014 à un rythme très rapide. L'agent qui y était affecté ayant quitté ses fonctions, à la rentrée 2014, un contractuel a été recruté mais ce dernier, souffrant, a rapidement cessé son activité.

	Créations	Modifications	Suppressions	TOTAL
Notices bibliographiques	1 421	383	26	1 830
Notices d'exemplaire	2 307	147	44	2 498

- **Fichier persan** : la conversion du fichier persan de la bibliothèque interuniversitaire des langues orientales a été démarrée fin 2013 et s'est poursuivie à un rythme très satisfaisant. Elle est assurée par une étudiante contractuelle sur la base de 800 heures/an.

	Créations	Modifications	Suppressions	TOTAL
Notices bibliographiques	1 055	1 110	40	2 205
Notices d'exemplaire	1 860	187	41	2 088

- **Fichier hébreu** : la conversion du fichier hébreu est assurée par le chargé de collections spécialisé, parallèlement à ses activités courantes. Le chantier a démarré fin mars et se poursuivra en 2015.

	Créations	Modifications	Suppressions	TOTAL
Notices bibliographiques	35	72	3	110
Notices d'exemplaire	60	11	1	365

- **Fichier arabe** : le travail sur le fichier arabe s'est poursuivi jusqu'en juin 2014. La responsable de l'opération a ensuite pris un congé sans solde et la saisie a donc été interrompue.

Notices bibliographiques	Créations	Modifications	Suppressions	TOTAL
	600	243	35	878
Notices d'exemplaires	Créations	Modifications	Suppressions	TOTAL
	908	95	50	1 053

5. PÔLE CONSERVATION

5.1. MISSIONS ET ORGANISATION DU PÔLE

5.1.1. Missions

Les missions du Pôle conservation sont principalement de deux ordres :

- La gestion des magasins :
 - équipement et étiquetage des collections des magasins et du libre-accès ;
 - intégration des collections et gestion du refoulement ;
 - gestion informatisée de l'implantation des collections dans le logiciel OLIMP ;
 - veille sur le rangement, l'équipement, la signalétique et les conditions thermohygrométriques en magasin.
- Les traitements de conservation internes et externes :
 - planification et réalisation des traitements de conservation internes (petites réparations, conditionnement, équipement, rondage, dépoussiérage, gommage, etc.) ;
 - constitution des trains de reliure, envoi chez le prestataire et contrôle qualité ;
 - vérification des dons entrés au cours de l'année à la BULAC ;
 - rédaction des constats d'état pour les documents destinés aux expositions et aux opérations de numérisation, en interne ou en externe.

5.1.2. Organisation

Au 31 décembre 2014 le Pôle conservation est organisé en deux équipes :

- équipe gestion des magasins : la responsable de l'équipe encadre quatre agents. Elle est par ailleurs adjointe du responsable du Pôle conservation ;
- équipe traitements de conservation : la responsable des traitements encadre six agents.

L'effectif du Pôle conservation a évolué au cours de l'année 2014 :

- jusqu'au 31 août, il comprenait 12 agents, dont 1 agent de catégorie B (responsable de l'atelier de conservation, devenu responsable des traitements de conservation) et 1 agent de catégorie A (la responsable de la gestion des magasins, également adjointe du responsable du Pôle). Suite à un départ par mutation, l'intérim du responsable du Pôle a été assuré par le directeur de la BULAC du 1^{er} janvier au 31 août 2014. Les 10 autres agents appartiennent à la catégorie C et se répartissent entre l'équipe de gestion des magasins (4 agents/4 ETP) et l'équipe des traitements de conservation (6 agents/3,7 ETP pour les traitements externes, 1,3 ETP pour les traitements internes, et 1 ETP pour le traitement de la Réserve) ;
- au 1^{er} septembre, le poste de responsable du Pôle a été pourvu par voie de mutation, tout comme un poste de magasinier vacant, chargé des traitements de conservation. Depuis cette date, les effectifs du Pôle sont donc de 13 agents : 2 agents de catégorie A, 1 agent de catégorie B et 10 agents de catégorie C.

Le budget initial prévu au titre de l'année 2014 pour le Pôle conservation était de 200 000 € : 170 000 € pour les traitements externes de reliure, 20 000 € pour les fournitures de conservation, 10 000 € pour la mise en œuvre d'une solution de gestion informatisée des opérations de conservation.

Le budget a été abondé au budget rectificatif, pour un montant de 73 077,92 €.

Pôle conservation : dépenses 2014 par nature

Nature des dépenses	Montant TTC
Marchés reliure	227 615,61 €
Reliure main (hors marché)	0,00 €
Fournitures de conservation	42 462,31 €
TOTAL	273 077,92 €

5.2. OBJECTIFS 2014

Du fait de la vacance de poste prévisible à la tête du Pôle durant les deux tiers de l'année 2014, les objectifs fixés ont été délibérément limités. Au-delà du fonctionnement courant, les activités conduites au cours de la période d'intérim ont donc été essentiellement organisées autour de trois axes de travail :

- optimiser la gestion des magasins ;
- réinformatiser les opérations de conservation interne et externe (hors étiquetage) ;
- opérer une intervention ciblée sur les collections de la Réserve en attente de traitement.

5.3. ACTIVITÉ 2014

5.3.1. Traitements externes de conservation

En janvier 2014, un nouveau marché pour les lots 1 (reliure mécanisée des monographies) et 2 (reliure mécanisée des périodiques) est entré en vigueur, attribué à l'atelier Rénov'Livres. En juillet 2014, c'est au tour des lots 3 (plastification) et 4 (consolidation) du marché de reliure d'arriver à terme. Ces lots ont depuis été attribués à l'atelier Saint-Luc.

Par rapport à 2013, deux fois plus de documents ont été envoyés en plastification et en consolidation. Quant aux prestations de reliure mécanisée, le nombre de monographies traitées augmente d'un tiers, alors que celui des périodiques est logiquement en baisse, l'année 2013 ayant été tout à fait exceptionnelle sur ce plan.

Traitement externes : ventilation des prestations par type de traitement

Nature des documents	Nature des prestation	Prestataire	Nombre de trains	Nombre de documents	Montant TTC	
Monographies	Reliure mécanisée (Lot 1)	Rénov'Livres	22	3 139	108 642,45 €	
	<i>Rappel reliure mécanisée 2013 (monographies)</i>		<i>43</i>	<i>2 020</i>	<i>60 862,00 €</i>	
	Plastification (Lot 3)	Rénov'Livres (janvier-juillet)	15	1 438	7 063,97 €	
		Saint-Luc (septembre-décembre)	4	662	2 155,13 €	
	Total plastification 2014			19	2 100	9 219,10 €
	<i>Rappel plastification 2013</i>		<i>15</i>	<i>1 040</i>	<i>4 976,00 €</i>	
	Consolidation (Lot 4)	Rénov'Livres (janvier-juillet)	20	4 232	55 857,85 €	
		Saint-Luc (septembre-décembre)	4	1 642	17 127,29 €	
	Total consolidation 2014			24	5 874	73 010,08 e

	<i>Rappel consolidation 2013</i>		<i>46</i>	<i>2 800</i>	<i>33 915,00 €</i>
Périodiques	Reliure mécanisée (Lot 2)	Rénov'Livres	3	695 ³⁹	36 768,92 €
	<i>Rappel reliure mécanisée 2013 (périodiques)</i>		<i>11</i>	<i>2 431</i>	<i>70 124,00 €</i>
TOTAL PRESTATIONS 2014			68	11 808	227 615,61 €
<i>Rappel total prestations 2013</i>			<i>115</i>	<i>8 291</i>	<i>169 877,00 €</i>

Les traitements externes concernant des documents destinés au libre accès réclament plus que d'autres une optimisation de la chaîne des opérations, afin d'immobiliser le moins longtemps possible des ressources fraîchement acquises. Le délai d'indisponibilité des documents varie selon les traitements, mais il comprend toujours un passage à l'atelier de conservation de la BULAC pour saisie des listes composant les trains, quatre semaines incompressibles chez le prestataire, des opérations de contrôle qualité au retour des documents, puis d'étiquetage, et enfin de mise en rayon. Au 1^{er} trimestre 2014, une réorganisation des espaces de l'atelier de conservation de la BULAC a permis d'y rationaliser et alléger les opérations de manutention et de diminuer le nombre d'étapes de traitement. Parallèlement, dans l'attente de la mise en œuvre d'une solution de gestion informatisée des trains de reliure, les outils existants ont été améliorés, et un système de prévisualisation des tirages mis en place en novembre. L'ensemble de ces aménagements et progrès ont permis de réduire, côté bibliothèque, le temps d'immobilisation des documents en traitement, qui varie désormais entre 6 et 10 semaines selon le type de prestation externe.

À noter enfin qu'il n'a pas été fait appel à des prestations de reliure main en 2014.

5.3.1.1. Reliure des thèses

Bénéficiant d'une rallonge budgétaire en fin d'année, le Pôle conservation a procédé à un chantier de reliure des thèses de l'INALCO déposées à la bibliothèque interuniversitaire des langues orientales antérieurement à l'ouverture de la BULAC. Relier les thèses présente le double avantage de permettre une bien meilleure conservation de ce type de document relativement fragile, et de diminuer les traitements internes ultérieurs dus à la multiplication de feuilles volantes. Sur les 496 thèses et copies non reliées identifiées en magasin, 209 ont été traitées en reliure mécanisée en 2014.

5.3.1.2. Consolidation du libre accès

Antérieurement à l'ouverture de la BULAC au public et jusqu'en 2010, 11 001 ouvrages destinés à rejoindre le libre accès avaient été sélectionnés dans les fonds de la bibliothèque interuniversitaire des langues orientales ainsi que dans les collections des bibliothèques versantes du GIP. Mais faute de temps dans les derniers mois précédant le déménagement des collections en 2011, ces documents n'avaient pu rejoindre leur localisation finale. Stockés depuis en magasins, leur valeur documentaire en tant que documents éligibles au libre accès ne pouvait que décroître avec le temps. Au printemps 2014, sous l'impulsion du Pôle conservation, un chantier de réévaluation et de traitement de ces documents a été initié et s'est prolongé tout au long de l'année. Le chantier de tri, conduit par des binômes constitué systématiquement d'un agent du Pôle conservation et d'un chargé de collections, a représenté au total 106 heures de travail. Cette première étape a permis d'établir une liste de 5 119 documents toujours pertinents pour le libre accès. 3 955 d'entre eux ont bénéficié d'un traitement de conservation externe, les 1 164 restants seront traités en 2015.

39. 3 890 fascicules constituent les 695 volumes de périodiques reliés en 2014.

Consolidation du libre accès : détails des traitements de conservation

Type de traitement	Nombre de documents sélectionnés pour le libre accès	Nombre de documents traités
Sans traitement	946	0
Consolidation	2 165	2 165
Plastification	447	317
Reliure mécanisée	1 383	526
TOTAL	4 941	3 008

5.3.2. Traitements internes de conservation

5.3.2.1. Vie de l'atelier et fournitures

Total des dépenses de fournitures 2014

Nature des fournitures	Destination	Montant TTC
Ais et planches (commande 2013)	Traitements internes	2 644,80 €
Distributeurs code-barres	Pôle collections	756,00 €
Plateaux roulants	Traitements externes	2 385,60 €
Porte-fantômes bordeaux	Magasins	3 027,60 €
Total matériel		8 814,00 €
Antivols	Gestion des magasins, des périodiques, prestations de reliure	3 427,20 €
Boîtes de conservation en carton neutre permanent	Magasins de la Réserve	6 029,66 €
Boîtes de conservation en polypropylène	Magasins des périodiques	18 000,00 €
Étiquettes code-barres BULAC	Exemplarisation	3 870,00 €
Petit matériel et consommables	Traitements internes	333,10 €
Pochettes de conservation	Traitements internes	4 988,35 €
Total fournitures		36 648,31 €
TOTAL		45 462,31 €

5.3.2.2. Traitements effectués

Le tableau suivant fait état des flux d'entrées et de sorties de documents ayant bénéficié en 2014 d'un traitement interne réalisé dans l'atelier de conservation de la BULAC. En 2013, 792 documents avaient ainsi été traités, contre seulement 304 en 2014. Cette baisse est due à plusieurs facteurs :

- depuis 2013, les documents retournés par les lecteurs et constituant des candidats au pilon (essentiellement des éditions obsolètes de documents pédagogiques réédités) sont transmis directement au Pôle collections pour

- rachat ou remplacement, ce qui a d'une part permis de réduire sensiblement le flux des documents entrants à l'atelier de conservation ;
- d'autre part, du fait de ses nouvelles fonctions de responsable des traitements de conservation, la chef d'atelier n'a pas été en mesure en 2014 de participer aux traitements internes de conservation. Ces traitements reposait donc sur une équipe réduite équivalente à 1,3 ETP ;
 - en outre, en 2014, l'accent a été volontairement mis sur les traitements externes (reliure rétrospective des thèses de l'INALCO, consolidation du libre accès) ;
 - enfin d'autres chantiers, comme l'évaluation de l'état des documents destinés au projet de numérisation des manuscrits moyen et proche-orientaux ont beaucoup occupé l'équipe des traitements internes de conservation.

Entrées et sorties de l'atelier de conservation⁴⁰

Circuit d'arrivée	Nombre de documents entrés	Nombre de documents sortis traités
Documents repérés comme abîmés en banque de service public = signets bleus	277	209
Documents repérés comme fragiles en banque de service public et documents de la Réserve = signets jaunes	127	55
Documents repérés comme à consolider lors des opérations de traitement interne (catalogage, étiquetage, etc.)	19	18
Circuit d'arrivé non renseigné	0	22
TOTAL	423	304

Nature des documents⁴¹

Nature des documents entrant à l'atelier	Nombre de documents entrés	Nombre de documents sortis traités
Ouvrages reliés	266	210
Ouvrages brochés	155	89
Thèses	2	5
TOTAL	423	304

Selon le temps de traitement nécessaire, les documents entrant à l'atelier sont répartis en trois catégories : traitement immédiat, traitement court, traitement long. Ce temps de traitement est défini en fonction du temps de travail effectif sur le document, hors délais de séchage qui peuvent être longs et se cumuler à différentes étapes du traitement interne. 72 % des documents entrés à l'atelier de conservation en 2014 ont été traités dans l'année.

⁴⁰ Certains documents traités en 2014 étaient en attente de traitement depuis 2013 d'où des décalages possibles entre le nombre de documents entrants et sortants.

⁴¹ Idem.

Temps de traitement⁴²

Temps de traitement	Nombre de documents entrés	Nombre de documents sortis traités
Traitement immédiat	107	60
Traitement court	241	139
Traitement long	71	14
Non déterminé	4	91
TOTAL	423	304

Le tableau suivant détaille les traitements effectués, un même document pouvant nécessiter plusieurs types de réparations.

Types de traitements effectués⁴³

Type de traitement	Nombre de documents	Pourcentage des documents concernés
Réparations du papier	61	20,07 %
Remboîtage du corps d'ouvrage	149	49,01 %
Pose de charnières	166	54,61 %
Conditionnement	42	13,82 %
Traitement des feuilles volantes	90 feuilles pour 48 documents	15,79 %

Les ouvrages traités en interne proviennent à 98 % des magasins, à 2 % du libre-accès. Parmi les ouvrages provenant des magasins, une forte majorité des documents est issue des fonds de la bibliothèque interuniversitaire des langues orientales (81 %).

Ouvrages entrés et sortis de l'atelier : ventilation selon l'origine

Bibliothèque d'origine	Nombre de documents entrés en 2014	Nombre de documents sortis traités en 2014
BIULO Centrale	319	236
BIULO Clichy	4	0
BIULO Dauphine	10	5
BJECO	0	0
BLOCH	1	0
BULAC	17	14
CEAFR	8	6
CECMC	0	0
CESLA	5	5
CRCOR	0	0
EFE0B	5	2

⁴² Idem.

⁴³ Idem.

EPHEH	1	1
FINNO	1	0
IEIMI	38	19
LCAOC	0	0
SEDET	1	2
SORBO	4	5
TURCO	2	3
Total des ouvrages des magasins	416	298
Libre-accès mezzanine	0	0
Libre-accès étude / rez-de-chaussée	3	3
Libre-accès recherche / rez-de-jardin	3	2
Libre-accès Réserve	1	1
Total des ouvrages du libre accès	7	6
TOTAL	423	304

Ce sont essentiellement des documents reliés (69%) qui passent par l'atelier de conservation pour un traitement interne (69 %), les documents brochés venant en deuxième position (29,27 %).

5.3.2.3. Découronnage

Les 31 agents formés au discouronnage ont traité 226 documents en 2014 (deux agents supplémentaires formés en 2014).

5.3.3. Constats d'état

C'est l'équipe en charge des traitements internes de conservation qui procède à l'établissement des constats d'état avant prêt pour exposition ou opération de numérisation.

5.3.3.1. Constats d'état avant prêt pour exposition

Il n'y a pas eu de constat d'état avant prêt pour exposition en 2014, mais un manuscrit arabe (MS. ARA. 606) prêté en 2013 est revenu à la BULAC après son exposition à l'Institut du Monde Arabe.

5.3.3.2. Constats d'état avant numérisation

Le service de numérisation à la demande de la BULAC, service internalisé (voir ci-dessous 6.3.3.3.), a donné lieu en 2014 à 17 constats d'état.

L'évaluation initiale de l'état des collections de manuscrits arabes, persans, turcs et ottomans de la BULAC, destinés à être numérisés dans le cadre de la subvention *ad hoc* accordée par la Région à la bibliothèque, a débuté le dernier trimestre 2014. Fin décembre environ 800 documents avaient été examinés et décrits.

5.3.4. Gestion des magasins

L'équipe gestion des magasins veille à optimiser la place disponible en magasins de stockage, et procède pour cela aux refoulements nécessaires. Elle assure en outre le suivi des ouvrages manquants, la surveillance des conditions thermohygrométriques, ainsi que l'étiquetage des documents entrant à la bibliothèque, que ce soit en magasin ou en libre accès.

5.3.4.1. Étiquetage des monographies

En 2014, 8 556 ouvrages ont été étiquetés à destination des magasins, et 8 259 ouvrages à destination du libre-accès.

Étiquetage 2014 des documents à destination des magasins

Type de document	Nombre d'ouvrages
Monographies in-16	1 551
Monographies in-8°	5 391
Monographies in-4°	902
Monographies in-folio	92
Monographies grand folio	3
Brochures in-16	181
Brochures in-8°	345
Brochures in-4°	90
Brochures in-folio	1
TOTAL	8 556

Étiquetage 2014 des documents à destination du libre-accès

Niveau libre-accès	Nombre d'ouvrages
Libre accès étude	2 738
Libre accès recherche	5 290
Mezzanine	167
Réserve	64
TOTAL	8 259

5.3.4.2. Recotation des ouvrages de la Réserve

En 2008, au lancement du chantier de constitution de la Réserve, environ 15 000 documents avaient été identifiés comme relevant de ce dispositif. Fin 2009, 8 000 volumes avaient été recotés : un atelier installé rue de Wattignies était chargé du nettoyage, du rondage et du conditionnement de ces documents.

Par la suite, faute de temps, ce chantier a été suspendu, et n'a pu reprendre qu'en janvier 2013. Mais les besoins en traitements internes et externes de conservation avaient très rapidement conduit à un nouvel arrêt du chantier dès le mois suivant.

En février 2014 un agent a été recruté sur un poste vacant pour relancer spécifiquement ce chantier de recotation et de reconditionnement des documents de la Réserve. Ainsi :

- 1 590 volumes déjà cotés ont été rondés ;
- 3 500 documents non-cotés ont été pointés et triés par format (in-16, in-8°, in-4° et folios) ;
- tous ces documents ont été dépoussiérés, et des constats d'état effectués afin de commander le matériel nécessaire à leur conditionnement ;

- leur signalement a été vérifié dans le catalogue Koha et 410 volumes in-folio, 715 volumes in-4° ont été recotés.

5.3.4.3. Optimisation de la gestion des magasins

Quelques aménagements ont été conduits en 2014 pour améliorer la sécurité dans les magasins :

- évacuation des anciens serres-livres, anciens meubles à microformes et anciens meubles à cartes ;
- repérage et intégration des documents restés dans des cartons ;
- évacuation des cartons vides.

6. PÔLE PUBLICS

6.1. MISSIONS ET ORGANISATION DU PÔLE

6.1.1. Missions

Le Pôle publics a pour missions :

- l'accueil et l'information des publics sur place et à distance ;
- la formation des publics ;
- la fourniture de documents sur place et à distance ;
- la préparation et l'encadrement du service public ;
- l'analyse des publics (typologie, pratiques, usages).

6.1.2. Organisation

Le Pôle publics comprend 3 équipes :

- accueil des publics ;
- formation des publics ;
- fourniture de documents.

L'équipe accueil des publics a vu l'arrivée fin 2013 d'un poste supplémentaire, dédié à la réalisation des enquêtes de publics et à l'accueil des publics handicapés.

L'équipe formation s'est également étoffée en 2013 afin de permettre d'étendre son action vers de nouveaux publics, en particulier les étudiants de master.

6.2. OBJECTIFS 2014

- Analyse et restitution au printemps 2014 de l'enquête de publics menée en novembre 2013.
- Mise en œuvre du plan de gestion du succès de la BULAC.
- Promotion de l'optimisation du service de réservation de carrels.
- Mise en place de nouveaux services à destination des lecteurs en situation de handicap.
- Création de documents animés pour le renforcement de la signalétique dynamique.
- Création de tutoriels présentant la recherche dans le catalogue et l'accès aux ressources numériques.
- Mise en place de formations à la maîtrise de l'information pour les étudiants de master de l'INALCO.
- Mise en place de formations méthodologiques à destination des doctorants de l'INALCO, en partenariat avec la Mission coordination enseignement et recherche.
- Formation du personnel : à l'accueil et à la gestion de conflit, aux fonctionnalités avancées de la recherche documentaire.
- Amélioration des procédures du PEB : mise en ligne d'un formulaire de demande.
- Réexamen de la grille tarifaire de la numérisation à la demande et accroissement des possibilités de demande non facturée.

6.3. ACTIVITÉ 2014

6.3.1. Accueil des publics

Depuis son ouverture en décembre 2011, la BULAC a enregistré 51 298 inscriptions. À la date du 30 septembre 2014, 26 918 inscriptions étaient en cours de validité, ce qui représente une augmentation de 14 % du nombre d'inscrits par rapport au 30 septembre 2013.

Le haut niveau d'affluence atteint en 2013 n'a pas diminué mais semble se stabiliser. Si la notoriété naissante d'un nouvel établissement confortable et spacieux avait suscité un afflux brutal d'inscrits de tous horizons en 2013, il apparaît désormais en 2014 que la capacité maximale d'accueil de la bibliothèque est proche d'être atteinte aux yeux

mêmes des étudiants de la région. Il appartient désormais à la BULAC de conserver et accroître en part relative son public cible d'étudiants, de chercheurs et de curieux intéressé par la documentation spécialisée mise à disposition par la bibliothèque.

Au-delà de la mise en place progressive des mesures adoptées dans le cadre de son plan de gestion du succès, la BULAC, dans une visée d'amélioration de la qualité de son accueil, a proposé en 2014 à ses agents des sessions de formation à la gestion de conflit. Ce programme prévue pour s'étendre jusqu'en 2016 est ouvert à la totalité des personnels de la bibliothèque. Le choix de la communication non-violente comme méthode de prévention et d'approche des conflits est destiné à permettre une meilleure communication avec les usagers, afin de mieux prendre en compte leurs besoins en y répondant de façon bienveillante et dépassionnée.

6.3.1.1. Organisation du service public

Les agents en charge du planning ont coordonné en 2014 la participation de **112 personnes** au service public, pour un total de **32 345 heures de service accompli**.

La planification du service public constitue l'une des missions primordiales du Pôle publics puisqu'elle garantit la présence du personnel de la BULAC en salles de lecture à tout moment de la journée et tout au long de l'année, et en conséquence, que la bibliothèque et ses services sont ouverts au public selon le calendrier et les horaires prévus. Cet objectif a été pleinement atteint en 2014 puisque la BULAC a connu les **282 jours d'ouverture** du calendrier fixé par l'assemblée générale du GIP, ce qui représente un total de **3 384 heures**. Contrairement à 2013, la bibliothèque n'a par ailleurs connue aucune heure de fermeture exceptionnelle.

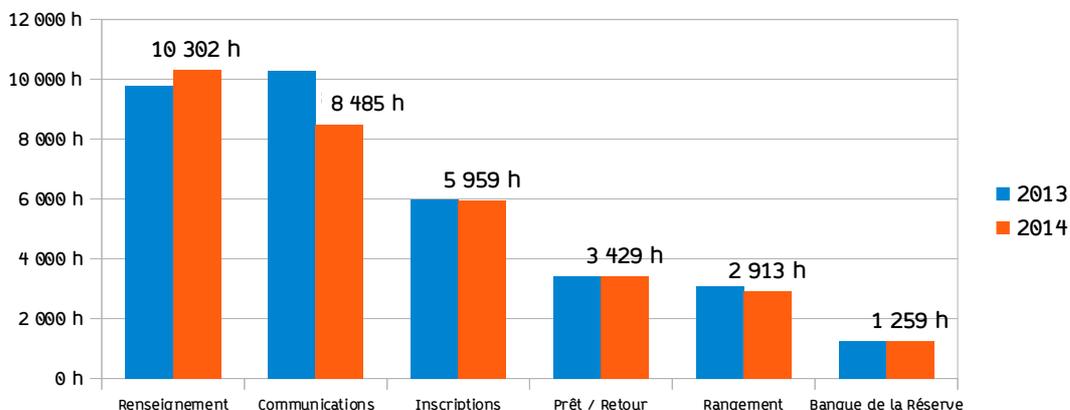
Le nombre d'heures ETP⁴⁴ de service public nécessaires pour assurer une heure d'ouverture de la BULAC a peu varié entre 2013 (9,9 heures) et 2014 (9,6 heures). Les agents en charge de l'organisation hebdomadaire du service public, ont assuré, en 2014 comme ils y étaient parvenu pour la première fois en 2013, la régularité du planning type, dans le respect des quotas hebdomadaires obligatoires de chacun : le système semble donc désormais bien rôdé, et adapté aux besoins de fonctionnement de la bibliothèque.

Ouverture de la BULAC 2014

Amplitude horaire d'ouverture de la BULAC	TOTAL		Du lundi au samedi de 10h à 20h		Du lundi au samedi de 20h à 22h		Samedi de 10h à 22h	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
Nombre de jours d'ouverture	285	282	285	282	283	282	48	46
Nombre d'heures d'ouverture	3 404 h	3 384 h	2 838 h	2 820 h	566 h	564 h	576 h	552 h
Nombre d'heures ETP de service public	33 810 h	32 345 h	31 852 h	30 355 h	1 958 h	1 990 h	4 460 h	5 688 h
Moyenne d'heures ETP de service public pour une heure d'ouverture	9,9 h	9,6 h	11,2 h	10,8 h	3,5 h	3,5 h	7,7 h	10,3 h

44 Équivalent temps plein.

Activités en service public 2013-2014



L'activité de service public à laquelle les agents de la BULAC ont consacré le plus de temps en 2014 est, pour la première fois depuis l'ouverture de la bibliothèque, le renseignement aux lecteurs. Cet événement positif est notamment dû à la réorganisation de la communication des documents en provenance des magasins, qui constituait en 2013 le poste le plus exigeant en heures de travail ETP : un poste était alors dévolu à la réception en banque des documents prélevés ; en 2014, cette activité a été couplée avec le poste en charge du prélèvement des documents. Les heures ainsi dégagées ont été principalement réaffectées au bureau de renseignement du niveau étude. Toutefois, les fonds conservés en magasins restent très sollicités, et leur communication accapare 25 % des heures ETP consacrées au service public. Les autres activités (inscriptions, prêt/retour, rangement, service posté en salle de la Réserve) n'ont pas évolué par rapport à 2013.

Focus sur les moniteurs étudiants

Grâce au soutien de l'État et dans une moindre mesure de la Région Île-de-France, la BULAC dispose d'une équipe de 20 contractuels étudiants destinée à assurer le service public principalement en soirée et le samedi. Durant l'année 2014, **29 moniteurs étudiants** se sont ainsi relayés au sein de l'équipe pour un total de **12 490 heures de service public**, soit près de **40 % des heures dédiées à cette activité**.

La campagne de recrutement 2014 a été organisée en juin pour la rentrée universitaire 2014-2015. 59 candidatures ont été reçues et 37 entretiens menés. Dans le cadre de cette campagne, 5 nouveaux moniteurs ont été recrutés.

Chaque nouveau contractuel étudiant a bénéficié d'une formation initiale de 15h30 en moyenne, complétée par 73 heures de formation continue dispensées au cours de l'année 2014 à l'ensemble de l'équipe des moniteurs.

6.3.1.2. Les publics de la BULAC

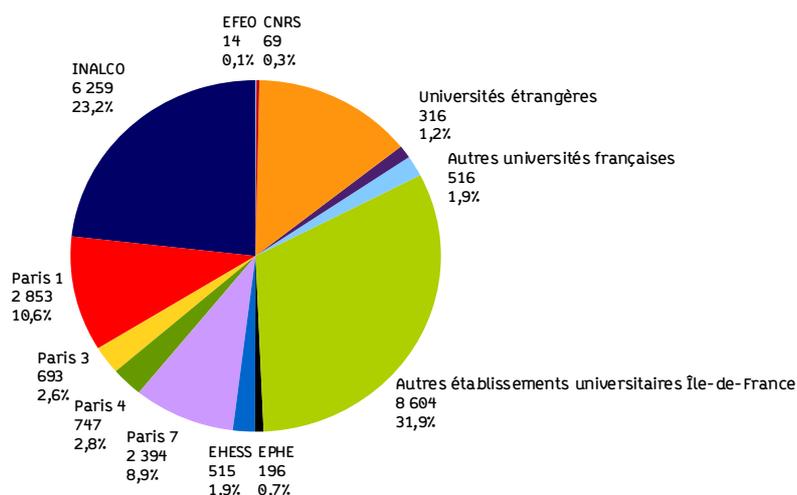
6.3.1.2.1. Inscrits par établissement

Les **26 918 inscriptions au 30 septembre 2014** sont constituées à 51,1 % de lecteurs membres de l'un des neuf établissements du GIP, à 35 % de lecteurs d'autres établissements universitaires, et à 14 % de lecteurs non-universitaires.

Quoique les motivations qui conduisent à s'inscrire à la BULAC soient diverses, les publics universitaires, qui représentent 86 % du

total des inscrits, dominant nettement. Et parmi eux, ceux membres d'un établissement du GIP sont largement majoritaires, bien qu'avec de grandes disparités, l'INALCO fournissant à lui seul 45,6 % de cet ensemble.

Inscrits par établissements au 30 septembre 2014



L'inscription à la BULAC étant obligatoire, elle comptabilise aussi bien les usagers réguliers de la bibliothèque que des visiteurs occasionnels.

Par rapport à 2013, tous les établissements du GIP, à l'exception de l'INALCO (-2 %), ont vu leur population d'inscrits augmenter :

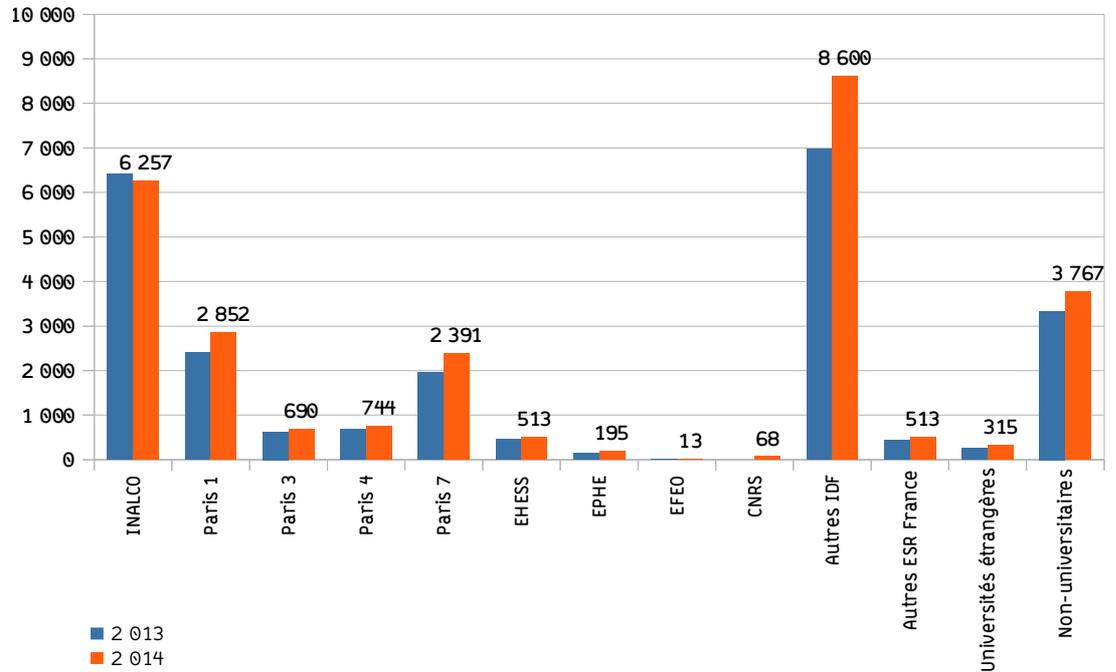
- + 63 % pour l'EFEO ;
- + 35 % pour l'EPHE ;
- + 22 % pour Paris 7 ;
- + 18 % pour Paris 1 ;
- + 11 % pour l'EHESS ;
- + 10 % pour Paris 3 ;
- + 8 % pour Paris 4.

Les lecteurs inscrits membres du CNRS apparaissent pour la première fois dans les statistiques du GIP. Il est donc impossible de déterminer cette année l'évolution de leur population au sein des lecteurs de la BULAC.

Le public issu des établissements universitaires d'Île-de-France hors GIP continue lui aussi de progresser en 2014, mais dans des proportions bien moindre qu'en 2013, avec une augmentation de 23 % contre 134 % l'an passé.

Enfin, les étudiants et chercheurs français hors Île-de-France ou membres d'un établissement académique étranger sont respectivement 18 % et 27 % plus nombreux en 2014 qu'en 2013 parmi les inscrits à la bibliothèque.

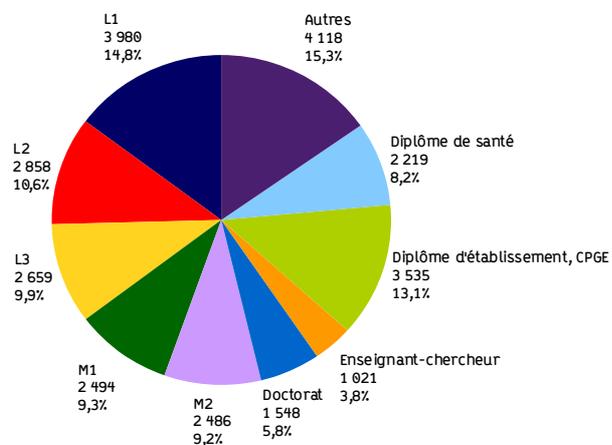
Inscrits par établissements 2013-2014



Ces données sur les inscriptions ne donnent pas une image juste de l'usage de la BULAC : les données de fréquentation ci-dessous permettent de cerner de manière plus juste la part des différentes catégories de publics dans l'occupation effective des salles de lecture.

6.3.1.2.2. Inscrits par diplôme

Inscrits par diplôme au 30 septembre 2014

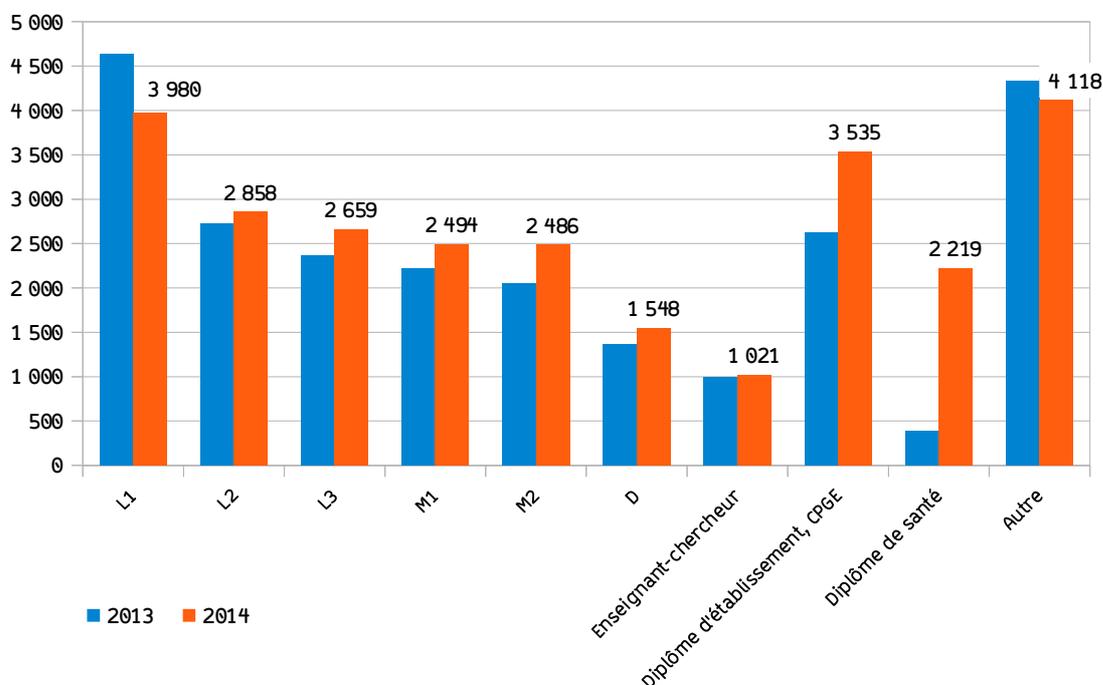


En synthèse, les étudiants en licence représentent 35 % des inscrits à la BULAC, les master 19 %, les doctorants 6 %, les étudiants hors cursus LMD 21 %, les enseignants-chercheurs 4 %, et le public non-universitaire 15 %.

L'augmentation du nombre d'inscrits entre 2013 et 2014 ne concerne pas toutes ces catégories. Singulièrement, le nombre d'inscrits étudiants en première année de licence est en baisse de 14 % ; et d'une manière générale, il importe de noter qu'à l'instar de 2013, plus le niveau du diplôme préparé est élevé, plus l'augmentation du nombre d'inscrits est proportionnellement importante, jusqu'au master 2 : + 5 % et + 12 % pour les étudiants respectivement en 2^e et 3^e année de licence, + 12 % et + 21 % pour ceux en 1^{ère} et 2^e année de master.

Pour ce qui est des doctorants, les choses sont plus contrastées mais témoignent également du recentrage des inscriptions à la BULAC sur le public-cible de la bibliothèque : en effet, le nombre de doctorants du GIP inscrits à la bibliothèque augmente de 23 % tandis que celui des doctorants hors-GIP baisse de 9 %. La tendance est la même pour les enseignants-chercheurs, qui sont 10 % d'inscrits en plus lorsqu'ils sont membres d'un établissement du GIP, et 9 % de moins dans le cas inverse (au global, le nombre d'enseignants-chercheurs inscrits à la BULAC augmente de 2 % en 2014, par rapport à 2013).

Inscrits par diplôme 2013-2014



Ainsi, bien que les étudiants en licence constituent inévitablement l'essentiel (35 %) des inscrits, dans les établissements du GIP, la pyramide des inscrits par niveau universitaire voit sa base

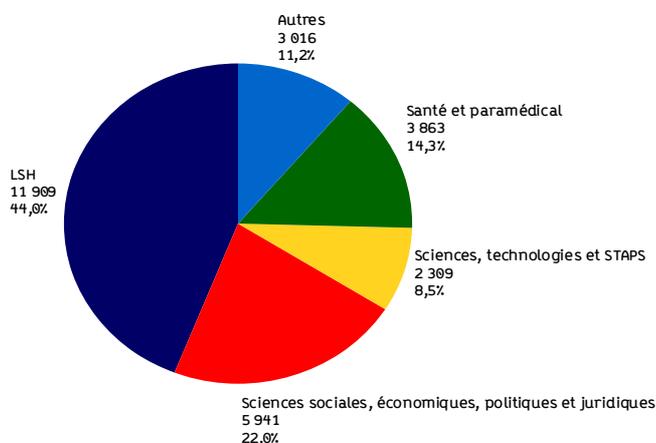
s'éroder et son sommet s'élargir, au bénéfice des étudiants plus avancés dans leur cursus comme des acteurs de la recherche.

Toutefois, cette tendance n'annule pas l'attraction forte que la BULAC exerce sur les étudiants hors cursus LMD (études de santé, CPGE, DU, BTS, etc.) souvent issus d'établissements peu ou mal dotés en bibliothèque : constituant 13 % des inscrits en 2013, ils en représentent 21 % en 2014 (+ 90%). **Mais cette progression doit être relativisée :**

- d'une part, un inscrit ne constitue pas forcément un fréquentant assidu, comme permettent de le voir les données de fréquentation effective ci-dessous ;
- par ailleurs, joue pour une part un changement introduit entre 2013 et 2014 dans les pratiques de saisie lors des inscriptions. Ainsi, en 2013, les inscrits en cursus hors LMD étaient encore enregistrés comme publics non universitaires (la baisse de 5 % des inscrits constatée pour ce type de public dans le diagramme ci-dessus est également à mettre en relation avec cette évolution des consignes de codage statistique).

6.3.1.2.3. Inscrits par discipline

Inscrits par discipline au 30 septembre 2014

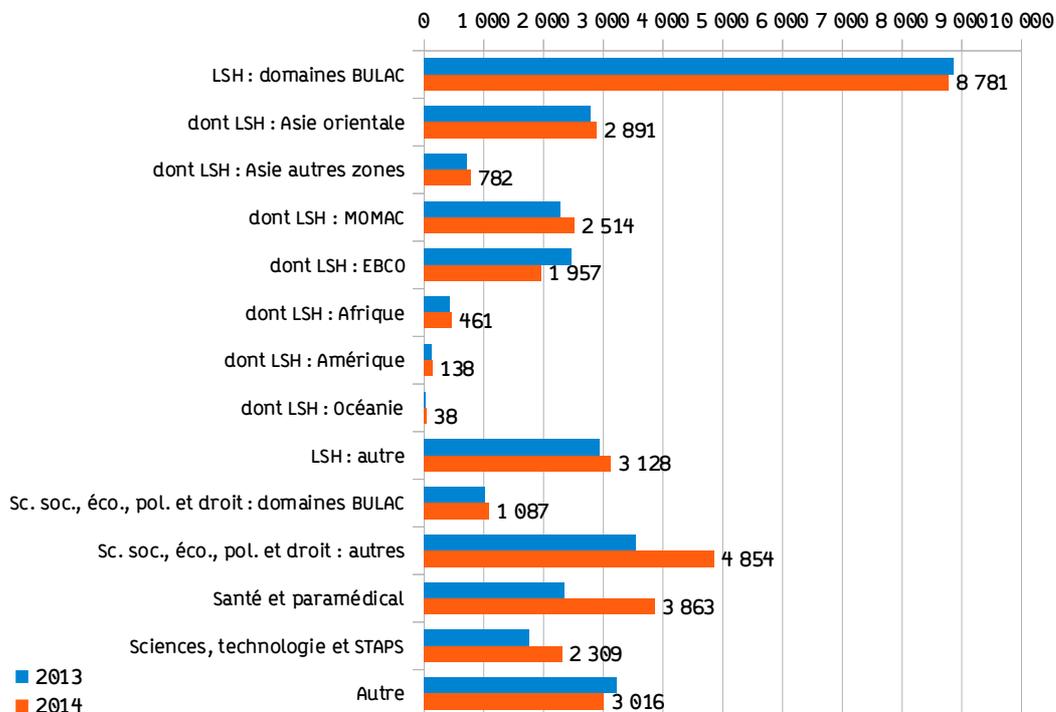


Les domaines d'intérêt des inscrits de la BULAC ou les disciplines qu'ils étudient sont recueillis de manière déclarative et font souvent partie des éléments manquants de précision lors des inscriptions à la BULAC. Le graphique ci-dessus est donc principalement indicatif.

Ce qui apparaît néanmoins de façon manifeste, c'est la prépondérance des inscriptions en lettres, langues et sciences humaines (44 %).

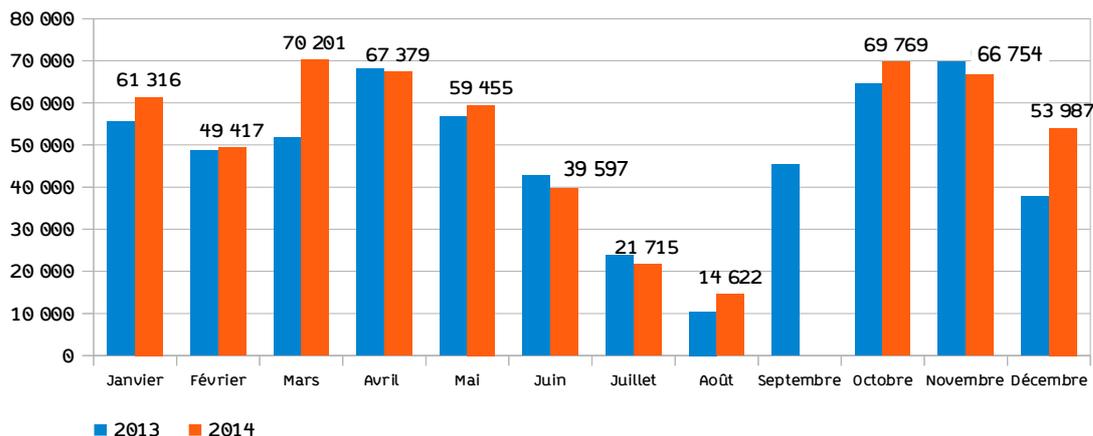
La distribution entre orientalistes et autres lecteurs est de l'ordre de 36 % contre 64 %, chiffres encore une fois à manier avec précaution : une inscription ne dit rien de l'intensité de la fréquentation.

Inscrits par discipline 2013-2014



6.3.1.3. Fréquentation

Nombre d'entrées par mois : comparaison 2013-2014

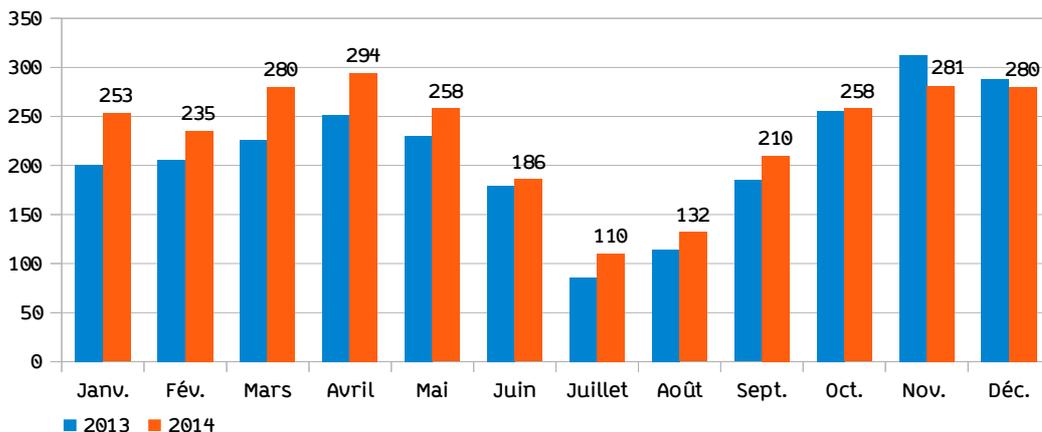


Les données d'entrées sont établies à partir du compteur de passages installé à la sortie de la bibliothèque. Ce dispositif indépendant du système de contrôle d'accès fournit une estimation de la fréquentation de la BULAC. Bien que ce système manque de fiabilité, c'est un indicateur commun en bibliothèque et dont le mode de calcul (soustraction d'un tiers du total pour pondérer les allées et venues d'un même lecteur) permet des comparaisons annuelles.

En raison d'un problème technique, le relevé du nombre d'entrées n'a pu être effectué au mois de septembre 2014.

Avec 574 212 entrées ainsi estimées en 2014 (cumul des entrées de janvier à août et d'octobre à décembre), l'augmentation observée entre 2013 et 2014 est de l'ordre de 8 %. Hormis pour les mois de mars et de décembre pour lesquels le nombre d'entrées a fortement augmenté (respectivement de +35% et +43 %), les niveaux de fréquentation relevés au cours de l'année 2014 sont proches de ceux constatés en 2013.

Nombre moyen de lecteurs après 20h00



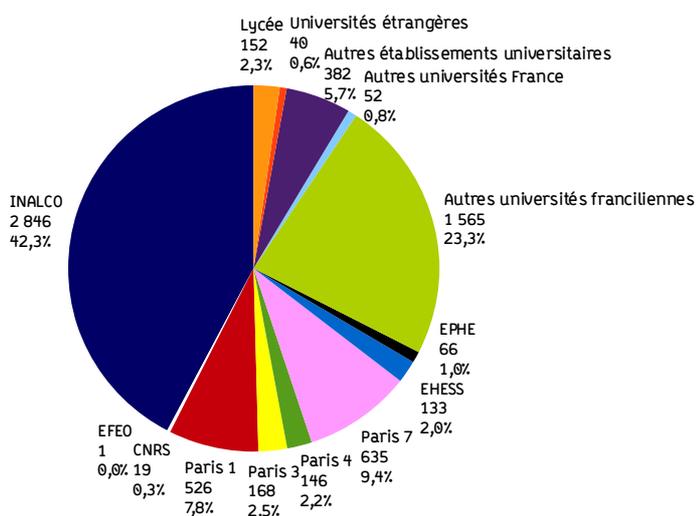
Le relevé par comptage manuel du nombre de lecteurs présents après 20h30 à la bibliothèque permet quant à lui d'établir une fréquentation moyenne sur les tranches horaires en soirée de 231 lecteurs en 2014, en progression par rapport à 2013 (où la moyenne s'établissait à 212 lecteurs). En variations trimestrielles, seul le dernier trimestre 2014 enregistre une fréquentation équivalente (mois d'octobre et décembre) ou inférieure (mois de novembre) à la même période de 2013.

Le système de contrôle d'accès à l'entrée de la BULAC permet par ailleurs de connaître précisément, outre le nombre, le profil des lecteurs qui fréquentent la bibliothèque, grâce à des extractions statistiques rétrospectives effectuées sur des échantillons d'une semaine par mois. Les données issues de ces statistiques offrent une représentation fiable de la fréquentation réelle de la BULAC puisqu'elles s'appuient sur le profil de visiteurs uniques (le biais du compteur de passage en sortie est ici neutralisé).

Sur la base de ces carottages mensuels (le diagramme ci-dessous est établi à partir de la semaine-échantillon de novembre 2014, archétypique), il apparaît ainsi que la fréquentation de la BULAC est à près de 40 % le fait d'étudiants ou enseignants de l'INALCO, l'ensemble du GIP représentant pour sa part 62 % de la fréquentation moyenne du lundi au vendredi.

Les étudiants et enseignants issus d'autres établissements représentent pour leur part un gros quart du lectorat fréquentant (29 %), et le public non universitaire environ 8 % de l'ensemble.

Fréquentation de la BULAC : semaine du lundi 17 au vendredi 21 novembre 2014



Ces données permettent de constater que le public cible du GIP reste est majoritaire (62 %) parmi les fréquentants.

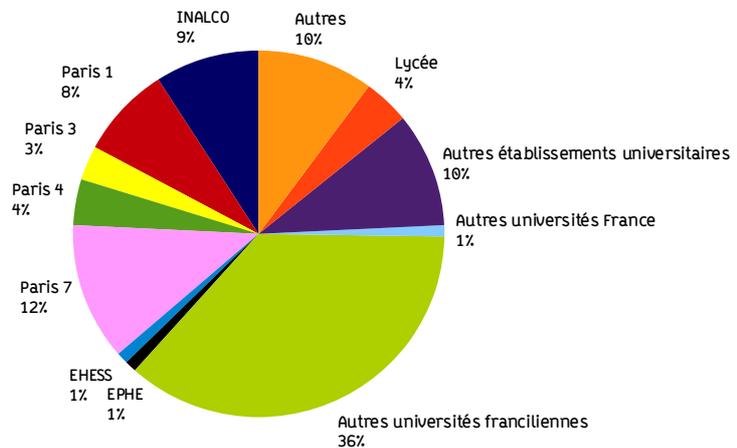
L'analyse des domaines d'étude et de recherche du public réellement présent à la BULAC, établie sur les mêmes bases que celles précédemment décrites, fournit des chiffres qui conduisent à des constats assez proches :

- 68 % des lecteurs fréquentants la BULAC poursuivent un cursus en Lettres, langues, et sciences humaines et sociales. Parmi eux, 70 % déclarent conduire des études ou une recherche dans les domaines géolinguistiques couverts par la BULAC ;
- 25 % des lecteurs ne viennent pas pour utiliser les ressources documentaires de la BULAC (fréquentants inscrits en sciences et technologies, STAPS, ou santé) ;
- la proportion de lecteurs non universitaires (chercheurs retraités, érudits orientalistes ou encore habitants du quartier fréquentant leur bibliothèque de proximité) reste la même qu'en 2013 (8 %).

La part de lecteurs uniquement à la recherche d'une place de travail s'élève donc à 25 % des visiteurs quotidiens du lundi au vendredi, catégorie de lecteurs en augmentation par rapport à 2013 (où elle s'établissait à 20 %).

La composition du public fréquentant la BULAC le samedi apparaît sensiblement différente. Le diagramme ci-dessous en donne une photographie pour le samedi 22 novembre 2014, archétypique de ce que l'on peut observer le reste de l'année. Ce jour-là, l'ensemble des lecteurs du GIP représente 38 % des fréquentants, et ceux de l'INALCO 9 % ; à l'inverse, les lecteurs membres d'autres établissements constituent 47 % des publics présents.

Fréquentation de la BULAC : samedi 22 novembre 2014

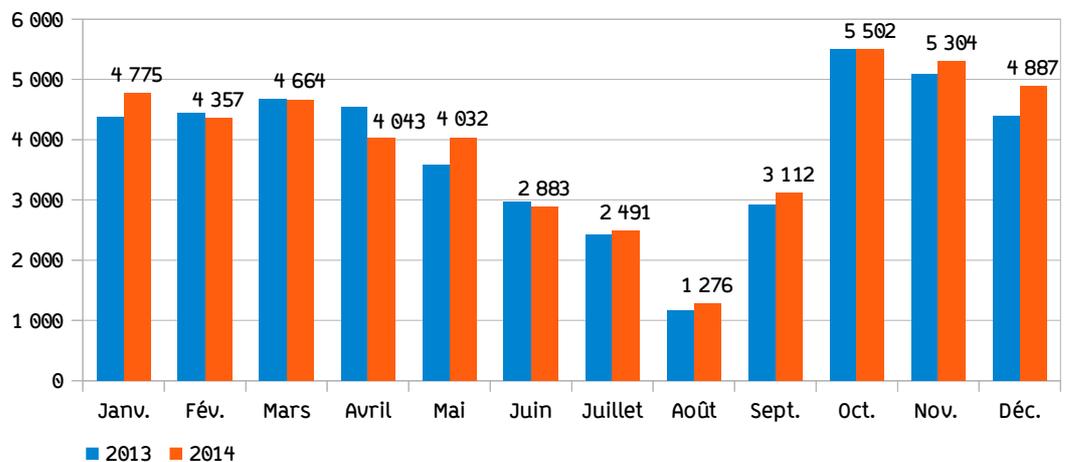


L'analyse des domaines d'étude et de recherche confirme une composition du public propre au samedi :

- 45 % des lecteurs fréquentant la BULAC ces jours-là poursuivent un cursus en Lettres, langues, sciences humaines et sociales » ; parmi eux, seuls 43% (contre 70 % le reste de la semaine) déclarent conduire des études ou une recherche dans les domaines géolinguistiques couverts par la BULAC ;
- 43 % (contre 25 % le reste de la semaine) ne viennent pas pour utiliser les ressources documentaires de la BULAC (fréquentants inscrits en sciences et technologies, STAPS, ou santé), et plus du tiers de cet ensemble suit des études de santé ;
- la proportion de lecteurs non-universitaires s'établit à 12 %, contre 8 % le reste de la semaine.

6.3.1.4. Prêts

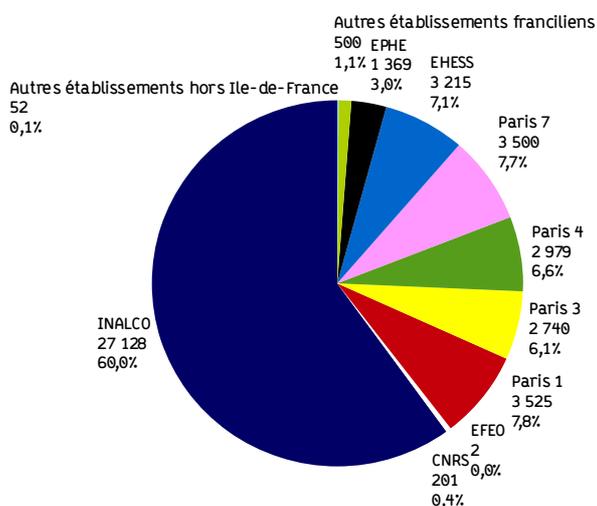
Prêts par mois 2013-2014



La BULAC a enregistré 47 326 prêts en 2014, contre 46 079 en 2013, soit une augmentation de 2,7 %. Il faut y voir l'effet positif de la politique d'accès pratiquée par la BULAC : même lorsque les espaces de la bibliothèque sont saturés, l'accès à la BULAC reste ouvert, permettant au public d'emprunter dans tous les cas.

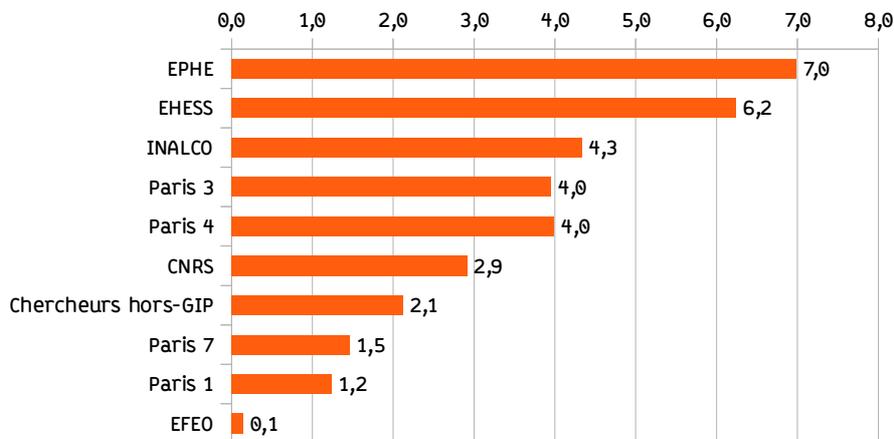
Le prêt est ouvert aux membres étudiants et enseignants-chercheur du GIP, ainsi qu'aux enseignants-chercheurs relevant du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et aux chercheurs accrédités. Cette population effectue en moyenne 3,3 prêts par inscrit.

Prêts par établissements 2014



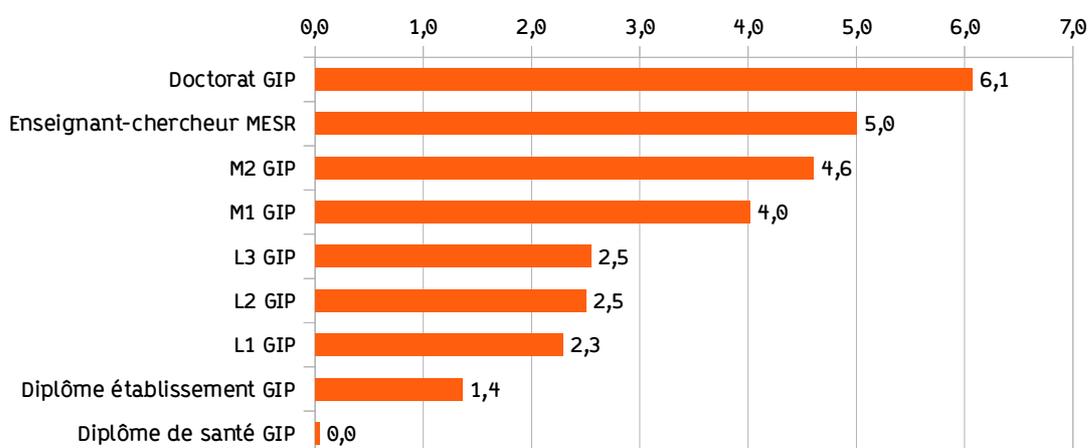
Comme l'illustre le diagramme ci-dessus, l'emprunt est principalement le fait des membres de l'INALCO (59,3 %), qui sont aussi le public majoritaire de la BULAC. Paris 1, Paris 3, Paris 4, Paris 7 et l'EHESS se partagent ensuite à parts égales 35 % du nombre total de prêts enregistrés.

Moyenne des prêts par lecteur et par établissement en 2014



Avec 3 % des prêts, soit une moyenne de 7 prêts par lecteur, l'EPHE représente un public particulièrement en demande des collections de la BULAC. Les lecteurs de l'EHESS ont quant à eux effectué une moyenne de 6,2 prêts en 2014. Ces deux établissements rassemblent les emprunteurs les plus intensifs des collections de la BULAC, suivis par ceux de l'INALCO (4,3 prêts par lecteur), Paris 3 (4 prêts par lecteur) et Paris 4 (4 prêts par lecteur). La moyenne des emprunts des chercheurs hors-GIP est d'environ 2 documents par inscrit, représentant pour 3% des prêts enregistrés.

Moyenne des prêts par lecteur et par diplôme en 2014



Les prêts sont à 27 % le fait des étudiants de licence, à 32 % celui des étudiants de master, à 15 % celui des étudiants en doctorat et à 10 % celui des enseignants chercheurs. Ces chiffres, rapportés aux populations considérées du GIP et des enseignants-chercheurs du MESR, placent les doctorants en tête des emprunteurs, avec une moyenne de 6,1 prêts par lecteurs, suivi par les enseignants-chercheurs (5 prêts par lecteur) et des représentants des autres diplômes en ordre décroissant.

En 2014, les documents empruntés sont à 64 % issus du libre accès de la BULAC, contre 60 % en 2013.

Taux de rotation du libre-accès

Espaces en libre accès	Nombre de documents empruntables	Nombre de prêts	Taux de rotation
Mezzanine	1 518	1 655	1,09
dont DVD	626	1 324	2,12
dont monographies	892	331	0,37
Rez-de-chaussée	26 756	18 985	0,71
Rez-de-jardin	51 003	9 805	0,19
ENSEMBLE	79 277	30 445	0,38

Le prêt de DVD, bien que portant sur un fonds assez limité de 626 documents, représente environ 2,8 % du total des prêts, soit un taux de rotation du fonds de 2,12 contre 4,29 en 2013 : alors que le fonds s'est accru de 140 documents en 2014, son succès auprès des publics a été moindre.

Le taux de rotation des collections du libre accès est calculé en rapportant le total des prêts à l'ensemble des documents en libre-accès, mais jusqu'à présent, faute de disposer de ces données, sans prise en compte du nombre de documents exclus du prêt, très variable selon les étages de la bibliothèque. Le taux obtenu pour 2014 sur cette base s'établirait comme en 2013 à 0,23. Mais pour la première fois cette année, le calcul a été effectué en retranchant les documents exclus du prêt, d'où un taux de rotation qui s'établit sur cette nouvelle base de calcul, plus rigoureuse, à 0,38 en 2014.

Le détail des taux de rotation par étage de la bibliothèque en libre accès manifeste des disparités profondes : on distingue sans peine le libre-accès recherche du rez-de-jardin, aux collections très spécialisées et au taux de rotation extrêmement faible (0,19), des fonds du libre-accès étude du rez-de-chaussée, orientés vers les besoins plus massifs des étudiants, dont le taux de rotation est trois fois plus important (0,71).

Un tiers des documents empruntés sont restitués dans les trois semaines suivant le prêt, 62 % dans les six semaines, 89 % dans les trois mois, et 11 % demeurent hors de la bibliothèque plus de trois mois (la durée de prêt maximale théorique est de 4,5 mois dans le cas d'un enseignant-chercheur du GIP ayant renouvelé deux fois son emprunt).

Il y a en permanence entre 600 et 1 200 documents en retard de restitution par les lecteurs, dont environ un tiers de retards de moins de 10 jours. Au-delà de deux mois de retard dans la restitution des documents, les lecteurs concernés n'ont plus désormais la possibilité d'accéder aux espaces de la BULAC tant que le retour des ouvrages empruntés n'a pas été enregistré. Cette disposition, entrée en vigueur au 1^{er} septembre 2014, a pour but de réduire l'immobilisation des documents par des lecteurs pour lesquels la bibliothèque ne dispose plus de moyens de contact (adresse postale ou électronique, numéro de téléphone) à jour ou qui ont pu se réinscrire dans un établissement sans que leur soit demandé de quitus.

Malgré de nombreuses campagnes mails et téléphoniques, fin 2014, étaient toujours manquants 125 documents dont la date limite d'emprunt expirait en 2012, et 158 documents qui étaient à rendre en 2013. Pour comparaison, fin 2013, 178 documents manquaient, dont la date limite d'emprunt expirait en 2012.

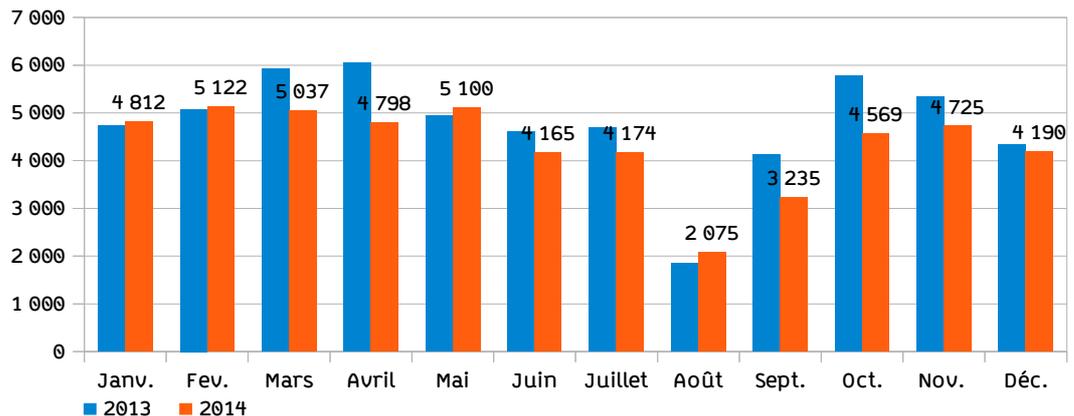
6.3.1.5. Communications des magasins

52 002 communications de documents en magasins ont été réalisées à la BULAC en 2014, contre 57 437 en 2013, soit une baisse de 9,5 % du nombre de demandes. La part des prêts issus du libre-accès étant quant à elle en augmentation, il est plausible que la baisse du nombre de demandes de communication puisse être imputée à une utilisation plus intensive des fonds du libre accès, pour lesquels plusieurs actions ont été conduites en 2014, visant à le mieux adapter aux besoins des usagers. Par ailleurs, depuis septembre 2014 et pour la première fois depuis l'ouverture au public de la BULAC, le nombre d'emprunts mensuels dépasse celui des demandes de communication de documents en magasins.

La grande majorité des documents des magasins est communiquée en banque du rez-de-jardin à un rythme moyen de 184 documents par jour. 2 759 documents ont été communiqués en 2014 en salle de la Réserve : il peut s'agir de fonds patrimoniaux de la Réserve, mais aussi de documents

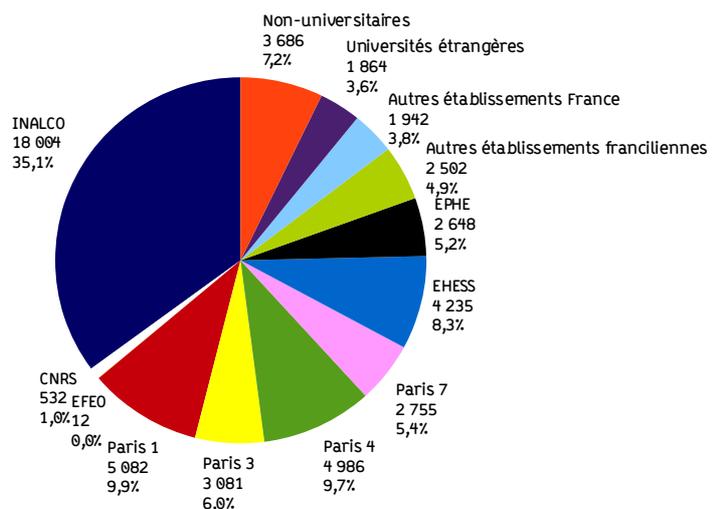
des magasins généraux dont les particularités ou l'état (documents fragiles, très abîmés, ou de grand format) exigent des conditions de consultation aménagées que la salle de la Réserve est précisément conçue pour proposer.

Nombre de communications des magasins par mois : comparaison 2013-2014



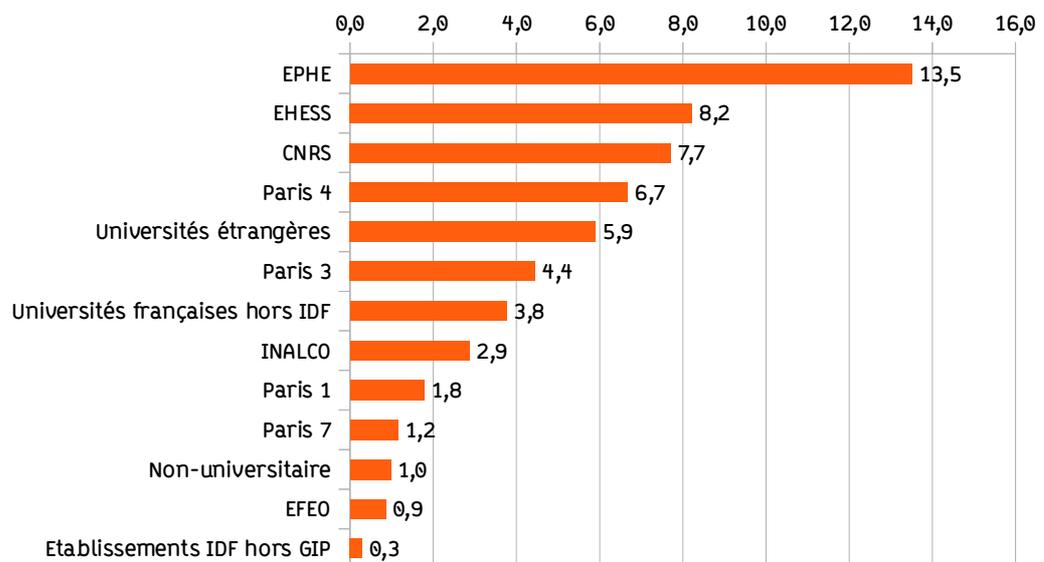
La consultation des fonds en magasins étant ouverte à tous les publics de la BULAC, elle constitue un marqueur de l'intérêt des lecteurs hors GIP pour les collections de la bibliothèque. Il est en effet remarquable que 20 % des demandes sont le fait de ce public qui dans son immense majorité ne peut prétendre au prêt et représente environ 40% des lecteurs quotidiennement présents.

Communications des magasins 2014 par établissement



Pour ce qui est du nombre moyen de demandes par lecteur, l'EPHE arrive en tête avec 13,5, suivi par l'EHESS (8,2), le CNRS (7,7) et Paris 4 (6,7). Fait remarquable, les ressortissants d'universités étrangères effectuent en moyenne 5,9 demandes par lecteur de communications des documents en magasins, chiffre supérieur à celui de la plupart des établissements du GIP. Il est à souligner que ces lecteurs ne bénéficient ni de la possibilité d'emprunter ni de celle de réserver une place de lecture ou un carrel. La situation des lecteurs relevant d'une université française hors GIP est en revanche variable, selon qu'ils sont enseignants-chercheurs relevant du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ou accrédités) ou pas. Néanmoins, que ces usagers soient étudiants, c'est-à-dire sans droit spécifique, ou enseignants-chercheurs (bénéficiant du droit d'emprunter et de réserver une place ou un carrel), ils effectuent une moyenne de 3,8 demandes de communication par lecteur, soit moins que la catégorie précédemment évoquée.

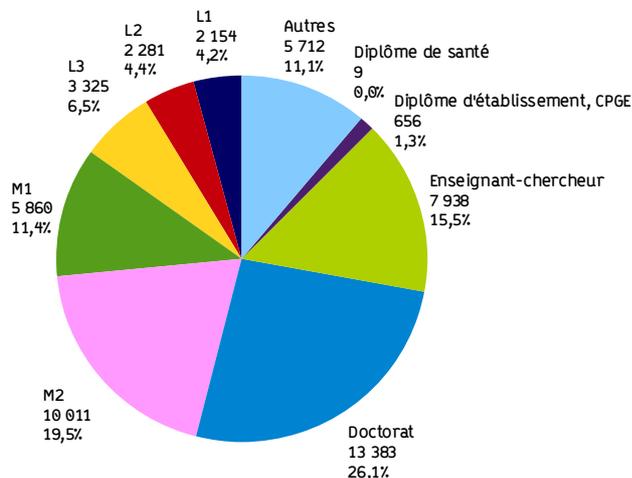
Moyenne des communications par lecteur et par établissement en 2014



L'examen des statistiques de consultation des fonds en magasins en fonction des types de lecteur confirme des tendances très affirmées :

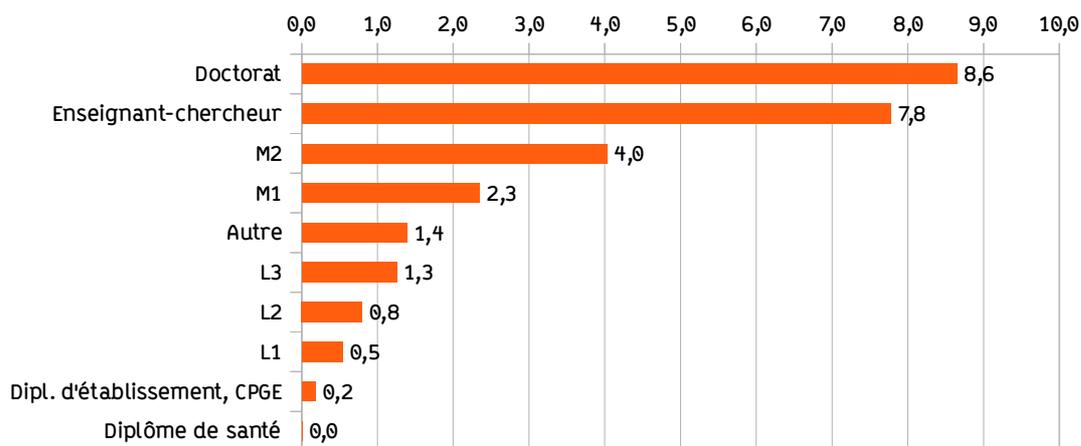
- les étudiants en master et doctorat sont à l'origine de 57 % des demandes ;
- les lecteurs non-universitaires constituent une part non négligeable des usages constatés, puisqu'ils réalisent 11 % des demandes enregistrées ;
- les étudiants en licence ont, comparativement, peu recours aux fonds des magasins, et même, par rapport à 2013, leur part dans cet usage s'effondre, passant de 30 % à 15 % du total des demandes : là encore, et très nettement, se lisent les effets des différents chantiers conduits en 2014 pour mieux adapter les collections du libre accès aux besoins des étudiants les moins avancés, à qui ce fonds est prioritairement destiné, et qui a vocation à satisfaire à l'essentiel de leurs besoins documentaires.

Communications par type de lecteur 2014



Comme dans le cas des prêts, la hiérarchie des demandeurs place les doctorants en tête du lectorat (8,6 documents demandés des magasins par lecteur), suivi des enseignants-chercheurs (7,8 documents par lecteur) et des autres diplômes dans l'ordre décroissant. Il est à noter que les lecteurs non-universitaires (catégorie « Autre » du diagramme ci-dessous) ont une pratique des collections en magasin proche en intensité de celle des étudiants de 3^e année de licence. Enfin, la faiblesse des usages constatés pour les étudiants de licence doit être relativisée : cette population compte plus que d'autres des non orientalistes. Si on limite l'étude des demandes de consultation de documents en magasins effectuées par les étudiants de licence à ceux relevant d'un établissement du GIP, les moyennes obtenues sont supérieures de 0,3 point à celles qui figurent ci-dessous.

Moyenne des communications par lecteur et par diplôme en 2014

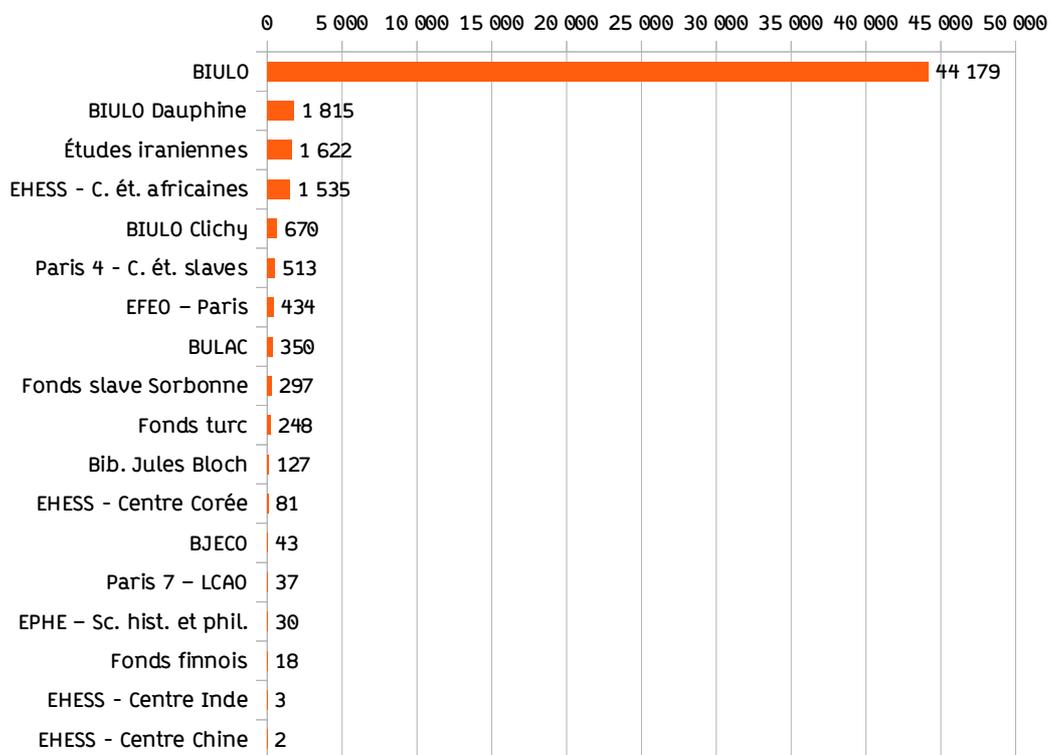


Concernant enfin l'origine des fonds en magasins qui ont fait l'objet en 2014 d'une demande de communication, on peut noter, sur la base des données disponibles, que les documents issus de la BIULO représentent de 85% à 89% des demandes.

Viennent ensuite les fonds de l'Institut d'études iraniennes - IEI (3,1 % des demandes), ceux du Centre d'études africaines de l'EHESS (3 % des demandes) et ceux du Centre d'Études slaves de Paris 4 (1 % des demandes). Le cumul des autres fonds représente environ 3 % des demandes.

Il est remarquable qu'à la différence de 2013, les documents acquis par la BULAC depuis son ouverture sont très peu demandés (0,7 % des demandes contre 10 % l'année précédente) : là encore, joue très probablement le travail réalisé sur la composition des collections du libre-accès, qui a conduit à relocaliser dans les salles de lecture certains de ces documents auparavant placés en magasins.

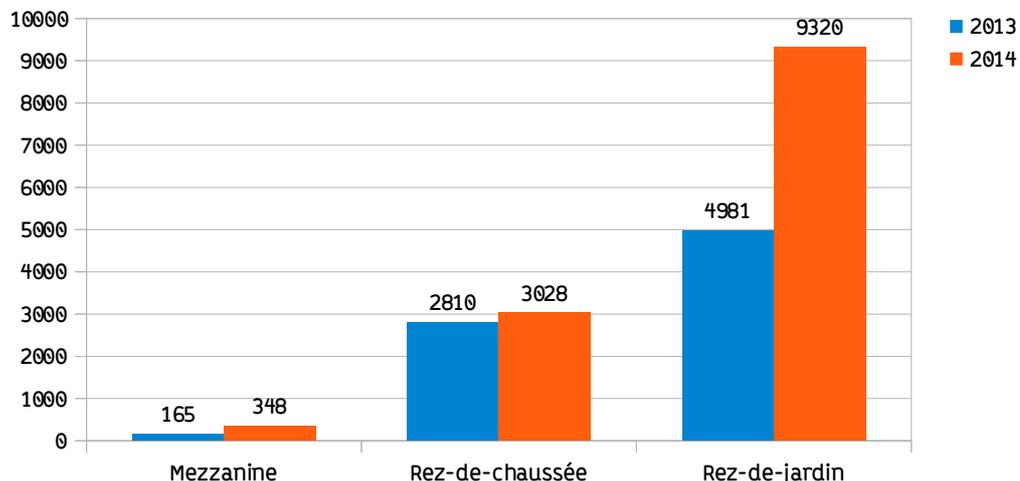
Origine des documents demandés des magasins 2014



6.3.1.6. Gestion des collections du libre-accès

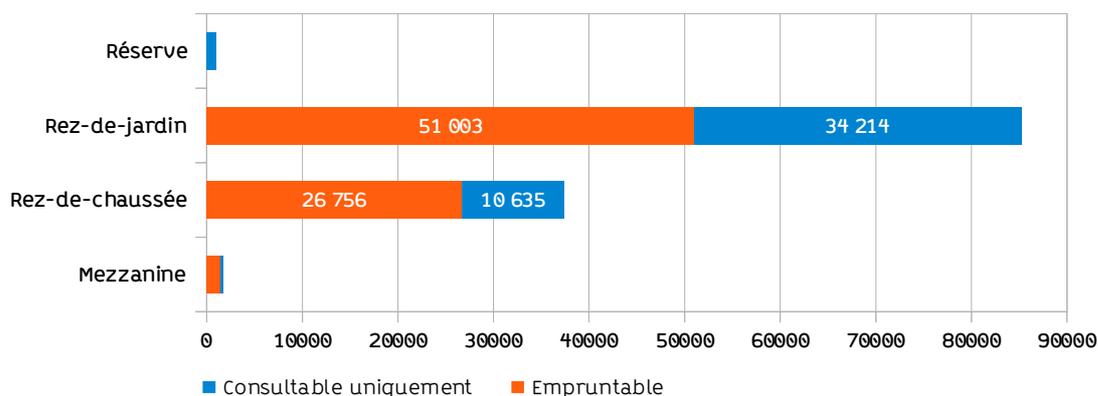
L'équipe accueil du Pôle publics assure la mise en rayon des nouvelles acquisitions et sélections issues de dons destinées à intégrer les collections en libre-accès. 12 696 documents ont ainsi rejoint les salles de lecture en 2014 contre 7 956 en 2013, témoignant à la fois de l'intensité des acquisitions réalisées et du travail conduit en 2014 pour mieux adapter les fonds proposés en salles de lecture aux besoins des usagers, via la remontée de documents auparavant localisés en magasins. Les collections en libre-accès ont ainsi crû en 2014 de 11 % pour atteindre le volume de 125 248 documents au 31 décembre 2014 (contre 112 243 documents au 31 décembre 2013). C'est la mezzanine qui a le plus profité de cet accroissement (+ 25 % en mezzanine), suivie par le rez-de-jardin (+ 12%) et le rez-de-chaussée (+ 9 %).

Nombre de nouveaux documents en libre-accès : comparaison 2013-2014



Les 125 248 documents du libre-accès se répartissent en deux catégories, indépendamment de leur niveau et de leur domaine : les documents empruntables et les documents exclus du prêt. Sur l'ensemble des collections en salles, 37 % des documents ne peuvent être empruntés par les lecteurs. La plupart de ces documents sont localisés au rez-de-jardin et appartiennent à des collections de niveau recherche : ils s'adressent donc à un public dont les droits autorisent une consultation aisée sur place, à l'inverse des 28 % de documents non empruntables de niveau étude du rez-de-chaussée, pour lesquels la possibilité d'un changement de statut reste à instruire.

Documents empruntables et exclus du prêt par niveaux du libre accès



La répartition des documents du libre accès par domaine n'a pas évolué par rapport à 2013. Les domaines Asie et Moyen Orient, Maghreb, Asie centrale constituent les fonds les plus importants (respectivement 32,7 % et 28,2 % des collections), suivis de ceux consacrés à l'Europe balkanique, centrale et orientale 23,7 % des collections), les généralités (4,4 %), les collections concernant l'Océanie (0,8 %) et les Amériques (0,7 %).

Nombre de documents en libre accès par espace et domaine en 2014

	Généralités	EBCO	MOMAC	Afrique	Asie	Océanie	Amérique	TOTAL
Mezzanine	36	645	272	150	608	9	7	1 727
Rez-de-chaussée	4 434	8 289	7 190	2 372	14 227	313	499	37 324
Rez-de-jardin	939	20 532	27 473	9 325	25 879	654	391	85 193
Réserve	127	245	411	14	207			1 004
TOTAL	5 536	29 711	35 346	11 861	40 921	976	897	125 248

6.3.1.7. Prêts de câbles réseau et d'ordinateurs portables

En l'absence de WiFi, les usagers de la BULAC peuvent avoir accès à l'Internet et aux services numériques de la bibliothèque sur leur ordinateur personnel en se connectant grâce à un câble réseau. Afin de permettre au public non averti d'accéder à ce service, il est possible d'emprunter un câble à la banque du rez-de-chaussée de la BULAC.

En 2013, la totalité du stock d'environ cent câbles était emprunté chaque jour. Alors que ce stock s'est réduit fin 2014 à 75 unités, le nombre d'emprunts quotidien est descendu à une cinquantaine, ce qui laisse supposer que comme espéré, les lecteurs aient fini pour une grande part d'entre eux par s'équiper. De ce fait, ce service, de l'ordre du dépannage, est devenu moins chronophage et ne monopolise plus l'activité du bureau du prêt.

Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier 2014, **40 ordinateurs portables** empruntables sont à la disposition de tous les lecteurs pour une utilisation sur place. Configurés comme les PC des salles de lecture, ces appareils sous système d'exploitation Linux offrent des fonctionnalités bureautiques et la navigation sur l'Internet. **Ils ont été empruntés 6 840 fois durant l'année 2014.** Dans les faits, le nombre moyen d'ordinateurs portables effectivement disponibles chaque jour est plus proche de 35 en raison des opérations de maintenance nécessaires ou de l'indisponibilité des accessoires permettant le prêt (câble antivol, câble réseau, chargeur, sac de transport).

6.3.1.8. Consultation de DVD sur place et autoformation en langue

À la possibilité d'emprunter un DVD s'ajoute le droit pour tous les lecteurs de visionner sur place les DVD proposés à la BULAC : les droits afférents ont été acquis avec les documents auprès des fournisseurs spécialisés. Avec **542 visionnage en 2014, soit une moyenne de moins de deux demandes par jour**, pour quatorze postes de consultation disponibles, force est de constater que ce service ne correspond pas aux attentes des lecteurs de la BULAC.

Le bilan est identique pour le service d'autoformation en langue (2,3 utilisateurs par jour pour dix postes disponibles).

La requalification des espaces de la mezzanine où sont implantés ces services sera examinée en 2015 dans le cadre d'un groupe de travail piloté par le Pôle direction de la BULAC.

6.3.1.9. Réservation de documents

Le service de réservation de documents permet aux lecteurs de faire mettre de côté un document emprunté ou consulté par un autre lecteur.

Les réservations ont porté en 2014 sur 2 388 exemplaires contre 1 989 en 2013.

Elles sont le fait pour 39 % d'étudiants de licence, pour 47 % d'étudiants en master ou doctorat, pour 8 % d'enseignants-chercheurs.

6.3.1.10. Réservations de places et d'espaces

Très sollicité depuis son ouverture, le dispositif de réservation d'espaces affiche complet en ce qui concerne les carrels de jours, les carrels de nuit et les salles de travail en groupe de nuit, pour lesquels le délai d'anticipation souhaitable afin d'espérer trouver des disponibilités est en général de deux semaines. Toutefois, l'inoccupation après réservation est un problème régulièrement constaté en 2014. Cet élément, qui recroise la question de la gestion du succès de la BULAC a conduit après enquête (voir ci-dessous 6.3.1.13.2.) à modifier les règles de réservation des espaces et places du rez-de-jardin à partir de septembre 2014 : afin de diminuer les temps d'inoccupation des carrels réservés et d'assurer la rotation optimale des équipements disponibles, l'accent est dorénavant mis sur des réservations de durée plus courte et la possibilité d'effectuer des réservations sur plusieurs journées non consécutives. En offrant ainsi davantage de souplesse, ce dispositif est destiné à coïncider au mieux avec les besoins et usages des utilisateurs.

Ces modifications de la configuration du service limitent la pertinence des comparaisons avec 2013.

Ainsi, depuis septembre 2014 :

- cinq carrels réservables à la demi-journée ont été distingués parmi les carrels de jour ;
- les autres carrels de jour restent quant à eux réservables à la journée, pour cinq journées, mais plus nécessairement consécutives ;
- le carrel dédié au public handicapé a été banalisé, et remplacé par une salle de travail de groupe pour public handicapé (en effet, les trois salles de travail en groupe de jour dont l'accès était réservé aux enseignants-chercheurs ayant été les moins utilisées en 2013, en moyenne 5,8 heures par jour, sur un potentiel de 10 heures, leur nombre a été réduit à deux. La troisième salle est désormais destinée à accueillir le public en situation de handicap. Cette fonction était jusqu'en septembre 2014 remplie par un carrel de nuit qui s'est révélé à l'usage trop exigü, et a donc été rendu à sa fonction initiale de carrel de nuit. Un équipement en matériel pour lecteurs non- et malvoyants y sera installé en 2015) ;
- la durée maximale avant renouvellement des carrels de nuit a été réduite de six à trois jours ;
- la durée des plages de réservation des salles de travail en groupe a été réduite à des créneaux de 2 heures ;
- la durée de réservation des places de lecture en rez-de-jardin a été réduite à des créneaux de 2 heures ;
- le droit de réservation des places de lecture du rez-de-jardin a été étendu aux étudiants en 1^{ère} année de master relevant d'un établissement du GIP.

Par ailleurs, après travaux prévus en 2015, la mise sous contrôle d'accès des salles de travail en groupe du rez-de-chaussée de la bibliothèque permettra de réserver ces espaces aux étudiants de licence du GIP.

Depuis sa mise en place en 2013, le service de réservation de place tardait à trouver son public : la saturation récurrente de la bibliothèque et l'ouverture du service aux étudiants du GIP en 1^{ère} année de master a assuré son décollage. **Les étudiants en M1 ont ainsi effectué 1 587 réservations de place**

de lecture entre septembre et décembre 2014, sur un total de 10 055 réservations sur l'année. Le nombre d'heures de réservation des places a quasiment doublé de 2013 à 2014, passant de 35 283 heures à 72 69 heures, ce qui représente 27 % de la disponibilité théorique des places. Le service reste donc bien loin de la saturation, dans une bibliothèque pourtant très fréquentée.

Réservations de places et espaces	Nombre de places/espaces		Nombre d'heures		Nombre de réservations	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014
Place	95	95	35 283 h	72 697 h	4 422	10 055
Carrel	17	12	100 405 h	56 664 h	1 805	1 404
Carrel demi-journée	0	5		23 694 h		763
Carrel de nuit	9	10	63 774 h	59 108 h	744	729
Salle de groupe	3	2	4 972 h	2 802 h	660	409
Salle de groupe de nuit ⁴⁵	5	5	29 915 h	27 873 h	295	287
Salle de formation	4	4	2 326 h	1 661 h	405	361
Salle public handicapé	1	1	1 161 h	1 381 h	34	202
TOTAL			237 836 h	245 909 h	8 365	14 212

Espaces réservables	Durée de réservation en jours											Total en jours
	0,5	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 à 32	
Places	2 588	7 437	6	20		2	1	1				8 761
Carrels de jour	91	786	94	9	49	4	35	8	31	4	293	1 358,5
Carrels demi-journée	332	217	42	5	21	2	15			8	121	597
Carrels de nuit		280	77	55	81	40	30	32	107	20	7	729
Salles de groupe	153	248	2	5		1						332,5
Salles de groupe de nuit		79	33	23	30	24	15	22	45	10	6	287
Salles de formation	256	105										233
Salle public handicapé	86	115				1	1					160
TOTAL	3 506	9 267	254	117	181	74	97	63	183	42	427	12 458

Les modifications des modalités de réservation précédemment évoquées n'ont pas modifié sensiblement l'utilisation des carrels de jour, qui sont très majoritairement mobilisés pour une durée d'une journée (55 % des

⁴⁵ En sus des 5 salles de travail en groupe de nuit ouvertes à la réservation, deux ont été attribuées à l'année à des laboratoires de recherche.

réservations en 2014 contre 45 % en 2013). Quant aux carrels de nuit, ils sont réservés pour une durée de 1 à 3 jours dans 68 % des cas, contre 58 % en 2013, et pour une durée d'un jour dans 38 % des cas, contre 28 % en 2013.

6.3.1.11. Renseignement à distance

Le renseignement à distance assuré par le Pôle publics opère désormais par messagerie *via* des adresses génériques et, depuis décembre 2014, par téléphone, sur le groupement d'appels 18-18 partagé avec le Pôle administration et logistique.

- L'adresse contact@bulac.fr, adresse principale de contact de la BULAC, a reçu en 2014 environ 700 messages : demandes concernant les inscriptions, les services, le compte-lecteur, demandes de renouvellement de prêt, renseignements bibliographiques, remarques des lecteurs sur les services de la BULAC, etc. Cette adresse permet notamment aux usagers de faire remonter les soupçons d'erreurs d'enregistrement de prêt ou de retour de document(s), dont le Pôle publics doit ensuite vérifier la présence en rayons. Un quart des messages sont à rediriger vers d'autres Pôles (propositions de dons, informations éditoriales, candidatures à des emplois, demandes de renseignement bibliographique spécialisées).
- L'adresse koha-server@bulac.fr d'expédition automatique des messages générés par Koha permet d'enregistrer les modifications des données (adresse, etc.) saisies lors de l'inscription des lecteurs.
- L'adresse copies@bulac.fr permet d'instruire les demandes de remboursement portant sur le service de reprographie.
- L'adresse perdu@bulac.fr est utilisée par les lecteurs en cas de suspicion de perte d'effets personnels en salles de lecture.

6.3.1.12. Opérations de gestion interne

L'équipe accueil du Pôle publics gère également tout un ensemble d'opérations internes :

- **Circulation des documents** : vérification du retour effectif des documents dont les demandes de communication ont expiré, retour des documents présents en banque dont la période de réservation est achevée, vérification de l'en-cours des communications des magasins avant envoi de lettres de réclamation aux lecteurs, et vérification des suspicions d'erreurs d'enregistrement de retour de documents signalées par les lecteurs, expédition des courriers et courriels de relance aux lecteurs en cas de retard dans la restitution de documents empruntés ou de non restitution de documents des magasins en consultation sur place, envoi aux scolarités des établissements du GIP de listes d'étudiants en retard dans la restitution de documents empruntés pour blocage administratif au moment de la délivrance du quitus, afin de forcer à la restitution des documents concernés en fin d'année universitaire.

Comme indiqué ci-dessus en 6.3.1.4., depuis le 1^{er} septembre 2014, l'équipe accueil du Pôle publics est aidée dans ses fonctions de récupération des documents en retard par un durcissement du règlement public de la BULAC, voté par l'assemblée générale du GIP.

- **Rangement et reclassement des collections en libre accès** : il est procédé à ces opérations dans le cadre du service public, quotidiennement pour le rangement (qui représente une quarantaine d'heures chaque semaine), et une fois par semaine pour le reclassement (5 heures de travail hebdomadaire). Ces volants horaires ne tiennent pas compte des opérations plus exceptionnelles mais plus ponctuelles de réorganisation des espaces.

- **Récolement** : après le libre accès recherche en 2013, l'équipe accueil du Pôle publics a conduit le récolement du libre-accès étude à l'automne 2014. 34 385 documents ont ainsi été récolés (31 459 en 2012), permettant de faire remonter 4 561 anomalies (documents absents, mal rangés, mal signalés, retours de prêt mal enregistrés). Le traitement des données du récolement et les actions correctives afférentes se poursuivront début 2015.
- **Mise à jour de la signalétique en salles** : un travail de fond a été engagé concernant la signalétique de la mezzanine, et plus particulièrement celle du secteur presse. L'équipe accueil des publics a également œuvré tout au long de l'année à la réalisation d'affiches pour la salle de lecture, destinées à informer les lecteurs des nouveaux services ou de leurs nouvelles modalités, et à leur rappeler les règles de conduite à observer dans les espaces de la bibliothèque.
- **Reprographie** : les équipements de reprographie à disposition en accès libre en salles de lecture comprennent 5 photocopieurs, 4 imprimantes, 2 scanners (impressions et enregistrements sur clé USB) et 2 lecteurs-reproducteurs de microformes. Une nouvelle imprimante à double tiroir de 500 feuilles chacun et un tiroir de 125 feuilles a remplacé l'imprimante du rez-de-chaussée au mois de juin 2014, limitant les réapprovisionnements en papier.

Ces équipements ont été très sollicités en 2014 : le volume des copies et impressions payantes a connu une diminution de 10 % par rapport à 2013, mais il reste en augmentation de 30 % par rapport à 2012, ce qui a permis à la BULAC de franchir le seuil de rentabilité fixé par le prestataire et d'enregistrer, grâce à ce service, des recettes à hauteur de 5 000 €.

Nombre de reproductions en salles

Type de copie	Nombre de copies
Photocopies	277 309
Impressions	287 784
Total photocopies + impressions	565 093
Scans sur clé USB	250 698
TOTAL	815 791
<i>Rappel total 2013</i>	<i>911 469</i>

Surveiller le fonctionnement des équipements de reprographie est une tâche lourde, réclamant un suivi quotidien : contrôle régulier de l'alimentation des machines, gestion des stocks de papier et toners afin d'anticiper les commandes au prestataire attributaire de la délégation de service (1 119 ramettes A4 et 11 ramettes A3 consommées en 2014), maintenance de premier niveau, et alerte du prestataire au-delà (plus de 1 153 interventions en 2014, 420 pannes répertoriées, et 48 interventions sur place de la société attributaire), assistance au public pour l'utilisation des appareils, gestion des demandes de remboursement (212 demandes en 2014, dont 63 validées), formation des agents de l'ensemble de la BULAC au fonctionnement des appareils (5 sessions conduites en 2014).

6.3.1.13. Enquêtes de public

6.3.1.13.1. Traitement de l'enquête générale réalisée fin 2013

Rappel des objectifs de l'enquête :

- compléter les données extraites du système de contrôle d'accès pour connaître plus précisément les usages des services de la BULAC ;
- recueillir le degré de satisfaction des lecteurs ;
- recueillir les attentes et remarques des publics ;
- s'appuyer sur les résultats de l'enquête pour proposer des évolutions de service.

1 760 personnes ont répondu à l'enquête. 1 444 réponses complètes ont été comptabilisées, dont 1 060 questionnaires papier et 382 questionnaires électroniques.

Deux points de satisfaction majeurs peuvent être soulignés :

- le succès rencontré par l'enquête a permis de disposer de populations en nombre suffisant pour une étude globale significative et des résultats généralement détaillés. Cependant certaines populations étant beaucoup moins représentées que d'autres à la BULAC, certains résultats sont plus difficilement exploitables (publics non universitaires, enseignants-chercheurs et certains doctorants). Dans ces cas, pour des résultats plus précis, il conviendra d'étudier la pertinence de mener des études plus ciblées ;
- la très forte similarité entre les profils des répondants et les profils enregistrés par le système de contrôle d'accès lors de la semaine du 18 au 23 novembre 2013, soit pendant la période de distribution du questionnaire : l'échantillon collecté s'avère tout à fait représentatif de la population fréquentante.

Côté résultats, l'enquête n'a pas été à l'origine de grandes surprises, et confirme souvent la perception quotidienne spontanée que peuvent avoir du public les agents de la BULAC. Cependant l'étude détaillée des résultats a mis à jour quelques points remarquables qui ont conduit à une réflexion approfondie sur certains services ou équipements et, dans certains cas, à d'autres études plus ciblées. Ces principaux points, listés ici sans hiérarchie, sont les suivants :

- un usage assez important du parc informatique en salle et en particulier un taux d'usage de l'Internet supérieur à celui déclaré par les usagers depuis leur équipement personnel, lorsqu'ils l'apportent avec eux à la bibliothèque ;
- le public non-universitaire est celui qui utilise de la manière la plus variée les services et équipements de la BULAC : autoformation, DVD, ordinateurs et logiciels ;
- aucun des services de la BULAC n'est utilisé par moins de 5 % des répondants ;
- les réseaux sociaux sont peu utilisés comme moyen d'information sur la BULAC (bien que ce résultat soit à mettre en rapport avec le taux de pénétration des réseaux sociaux dans la population ciblée). Cependant tous les autres canaux de communication sont utilisés de façon assez égale. À noter également une préférence des enseignants chercheurs pour le site web de la BULAC comme source d'information ;

- concernant les ressources électroniques, le taux d'usage des enseignants chercheurs est l'un des plus bas parmi la population examinée, avec celui des étudiants de licence (ce qui paraît plus logique, vu le caractère pointu des ressources concernées). Par ailleurs le taux d'insatisfaction des enseignants-chercheurs quant à cette offre numérique est notable et reste à explorer (29 % des enseignants se déclarant en effet satisfaits contre 22 % insatisfaits) ;
- le compte lecteur proposé avec le catalogue en ligne est peu utilisé, en dehors de la fonctionnalité de demande de communication de documents des magasins ;
- peu de répondants fréquentent la bibliothèque uniquement le samedi ;
- on peut souligner aussi un réel problème de cohabitation entre les différentes catégories d'étudiants. Un nombre conséquent de répondants n'hésitent pas à stigmatiser les étudiants non orientalistes, à poser la question de leur légitimité et/ou à les accuser de comportements inadaptés. Corrélativement, il est assez symptomatique que les étudiants orientalistes apparaissent moins satisfaits du calme des espaces de travail que les étudiants non orientalistes. À l'inverse, on peut aussi émettre l'hypothèse que les non orientalistes se sont exprimés plus favorablement sur certains points en s'estimant moins légitimes pour émettre des critiques sur la bibliothèque.

Accompagnés d'un plan d'action adopté par l'assemblée générale du GIP, et dont les éléments ont été évoqués dans les pages qui précèdent, les résultats de l'enquête ont été diffusés dans un premier temps auprès des agents de la BULAC puis en direction du public via le site web de la BULAC. La bibliothèque a en outre organisé le 10 juin 2014 un moment de rencontre entre les agents et leurs usagers. Peu de lecteurs ont répondu présents.

La prochaine enquête générale de la BULAC sur ses publics sera conduite en novembre 2015.

6.3.1.13.2. Enquête sur l'utilisation des carrels

Suite au constat par les agents de la bibliothèque et ses lecteurs (cf. ci-dessus, enquête générale auprès des publics édition 2013) d'une sous-occupation des carrels après réservation, une enquête d'usage complémentaire a été programmée sur ce point.

Au-delà des informations statistiques assez générales fournies par Koha quant à l'utilisation du service, les objectifs de cette enquête étaient, via une série d'entretiens :

- de cerner plus précisément les pratiques des utilisateurs du service ;
- de recueillir l'opinion des usagers quant à des pistes d'évolution possibles, notamment concernant l'occupation réelle des carrels de jour.

Des entretiens semi-directifs ont donc été menés sur la base d'un guide constitué d'une question d'amorce (« Pourquoi et comment utilisez-vous les carrels ? ») et d'une liste de points à aborder (durée et rythme d'utilisation des carrels, habitude du service, utilisation ou non de la documentation BULAC, appréciation portée sur le service et son évolution souhaitée, etc.).

21 entretiens ont ainsi été conduits du 20 mai au 18 juin 2014, au cours desquels 27 personnes ont été interrogées.

Les profils, usages et habitudes des répondants se sont sans surprise révélés assez variés. Toutefois, un consensus s'est dégagé quant à l'utilité du service, très apprécié, en même temps que les usagers ont souligné les difficultés rencontrées pour réserver un carrel dans des délais raisonnables et pour une durée adaptée à leurs besoins — difficultés d'autant plus mal vécues qu'un grand nombre de carrels reste souvent inoccupé, ainsi que chacun a pu le constater.

Confrontées aux scénarios d'évolution élaborés en amont, les attentes des usagers ont conduit à une évolution du service de réservation des carrels ainsi que décrite ci-dessus (6.3.1.10), laquelle fera l'objet d'une évaluation auprès des utilisateurs au printemps 2015.

6.3.1.13.3. Enquête sur le service d'autoformation en langues

Effectuée par une étudiante stagiaire dont le sujet d'étude porte sur l'autoformation en langues, et que le Pôle publics a accueilli du 21 avril au 21 juillet 2014, la première partie du travail a permis de situer l'offre de la BULAC dans le paysage francilien. Dans un second temps, une enquête sur place a permis d'obtenir un recensement des méthodes de langues les plus utilisées par les usagers (473 titres). Enfin, l'enquête proprement dite, au-delà des aspects quantitatifs qui ont permis d'évaluer à 4 utilisateurs/jour l'usage du service d'autoformation en langues, a permis de pointer dans son versant qualitatif la question de l'offre : les usagers interrogés ont demandé le retour d'*Eurotalk*, méthode suspendue pendant 6 mois, mais se sont par ailleurs déclarés satisfaits de *Rosetta Stone*, dont l'offre ne recoupe pas exactement celle d'*Eurotalk*.

Suite à l'enquête, les offres commerciales de *Transparent Languages* et *Mango Languages* ont été étudiées, mais elles n'ont pas été retenues en raison de leur visée plus touristique que systématique pour l'apprentissage des langues.

Ces résultats, présentés au comité de direction de la BULAC le 18 juin 2014, ont permis d'alimenter la réflexion relative à la réorganisation de la mezzanine, groupe de travail qui sera piloté par le Pôle direction de la bibliothèque en 2015.

6.3.2. Formation des publics

L'équipe formation des publics de la BULAC se compose de 3 agents, équivalant à 2,6 ETP. Un seul de ces agents travaille à temps complet sur les questions de formation.

Avec 1 967 passages en formation, contre 1 084 en 2013, 2014 a connu une forte progression en même qu'une diversification des actions de formation de la bibliothèque en direction de ses différents publics.

L'ensemble des objectifs fixés pour 2014 ont été atteints : participation à des séminaires de masters en collaboration avec les enseignants, création avec l'appui de la MCER d'un cycle de formations à destination des doctorants, création de nouvelles formations pour des séances à la carte (veille documentaire, Zotero niveau 2, construction de bibliographies, formations en anglais).

Concernant la production et la diffusion de supports pédagogiques, l'équipe a suivi une formation à *Moodle* afin de partager avec l'INALCO ses supports de formation,

mais face aux difficultés d'accès à cette plate-forme, il a été choisi de continuer à créer en interne des sites Google pour rendre accessibles les contenus produits par la BULAC.

6.3.2.1. Formation des L1

Deux séances obligatoires (orientation documentaire, construction de bibliographies) à destination des étudiants de L1 de l'INALCO ont été introduites en 2014 dans le cadre de la MTU (méthodologie du travail universitaire) : la BULAC répondait en cela à la demande de la responsable des parcours de licence de l'Institut.

514 étudiants ont assisté à la séance 1 et 618 étudiants (en partie les mêmes) à la séance 2 pour un total de 1 132 passages en formation, et 141 heures de formation. Ces heures ont été assurées pour une grosse moitié par l'équipe formation des publics et pour le reste par 9 agents volontaires de toutes catégories issus de tous les Pôles de la BULAC et de la MAC. Chacun d'eux a reçu en moyenne 3,5 heures de formation de formateur et a participé à un bilan commun en fin de session.

6.3.2.2. Formation des masters

Au total, 415 étudiants de master 1 et 2 ont été formés en 2014, contre 329 en 2013. Cette progression est due à l'inscription de la formation à l'information dans les maquettes de l'INALCO à la faveur de la recomposition de ces dernières. L'équipe formation des publics est ainsi intervenue dans le cadre de quatre séminaires :

- « Méthodologie de la recherche, nouvelles ressources documentaires », sous la direction d'Anne Viguier et Chantal Verdeil, INALCO (5 séances) ;
- « Méthodologie du mémoire en SHS », dans le cadre du master Langues cultures et sociétés du monde, sous la direction d'Annick Lacroix, INALCO (3 séances) ;
- Master Langages, langues, textes, sociétés, sous la direction d'Hélène Gérardin, INALCO-P3 (3 séances) ;
- Master Langues cultures et société du monde du Centre d'études japonaises, sous la direction d'Estelle Leggeri-Bauer, INALCO (1 séance).

La mise en place de ces séquences a eu des origines variées selon les cas : si Mmes Viguier et Lacroix ont contacté la BULAC, les autres prises de contact relèvent de l'initiative de l'équipe formation des publics.

Concernant les formations hors cursus, 45 étudiants sont venus assister à séances de travaux dirigés portant sur les ressources numériques en arabe, en hébreu, en japonais et en tibétain, séances assurées en binôme (un membre de l'équipe formation des publics – un spécialiste de langue de la BULAC), la formation en chinois ayant par ailleurs été conduite dans le cadre du séminaire des sinisants.

145 étudiants de masters ont en outre été formés à Zotero, soit à la demande de leur enseignant soit de leur propre initiative.

Enfin, se sont manifestés à la rentrée pour des présentations des ressources documentaires 69 étudiants appartenant aux filières professionnelles suivantes :

- CFI (communication et formation interculturelles) de l'INALCO ;
- TRM (traduction et rédaction multilingues) de l'INALCO ;
- RI (relations internationales) de Paris 1.

6.3.2.3. Formation des doctorants

173 doctorants ont été reçus par l'équipe formation des publics au cours de l'année 2014.

En collaboration avec la MCER et la responsable des ressources numériques a été mis en place à leur attention en 2014 un cycle de 4 jours de formation portant sur la recherche documentaire (basique et approfondie), le droit d'auteur, veille informationnelle et l'*open access*. Ce cycle a été conçu et mis en œuvre en lien avec l'école doctorale de l'INALCO et dans le cadre du CFDIP (Centre de formation des doctorants à l'insertion professionnelle) de la COMUE Sorbonne Paris Cité.

65 passages en formation ont été enregistrés dans ce cycle, ce qui reste peu par rapport au public potentiel (400 doctorants actifs pour le seul INALCO), mais constitue néanmoins un début encourageant, dont l'école doctorale s'est déclarée satisfaite. Peut-être les dates retenues, au mois de mars étaient-elles trop tardives ; par ailleurs les doctorants sont mobiles, ont de nombreux déplacements sur leur terrain d'études, et ne résident pas forcément à Paris. Enfin, ce premier galop d'essai aura été l'occasion de repenser la proposition initiale, notamment pour adapter la formation à la veille informationnelle, et en décliner une version adaptée aux publics de master, ainsi que pour recentrer la formation au droit d'auteur à la question du plagiat.

Enfin, hors le cycle de formation qui vient d'être évoqué, une centaine de doctorants ont assisté aux formations à la carte proposées par l'équipe de la BULAC (utilisation de Zotero, panorama des ressources numériques, maniement des catalogues et focus sur l'*open access* et la plateforme *Hypotheses.org* à destination des arabisants).

6.3.2.4. Promotion des formations

L'enquête conduite auprès des publics en 2013 n'a pas révélé de divergences entre les attentes du public et le programme de formation proposé par la BULAC, mais plutôt une méconnaissance de l'offre puisque les suggestions des usagers portaient sur des contenus déjà proposées, notamment la méthodologie de la recherche documentaire.

C'est pourquoi la promotion des formations a constitué une priorité de l'équipe en 2014, et qu'il a été travaillé à l'améliorer tout au long de l'année grâce à la refonte des pages concernées sur le site web, la création d'une nouvelle plaquette plus ciblée en direction des enseignants, et à la faveur de trois rencontres entre responsables formation au sein de la COMUE et du CFDIP.

Par ailleurs, l'équipe a pris l'initiative d'un apéritif avec les enseignants, le 5 juin 2014, avec pour objectif de distribuer la nouvelle plaquette promotionnelle et d'être mieux identifiée.

Enfin, un affichage systématique de l'activité a été mis en place sur les canaux de communication existants (signalétique dynamique du Pôle des langues et civilisations, *newsletters* imprimée et électronique de la BULAC, compte Facebook de la bibliothèque) même si les inscriptions aux séances étaient complètes.

Public formé 2014							
Période	Licence	Master	Doctorat	Enseignant	Autre	TOTAL	
						Personnes formées	Heures
janvier-mars	27	78	131	10	1	247	50,5
avril-juillet	25	47	27	3	0	102	19,5
sept.-décembre	1 261	290	15	52	0	1618	176
TOTAL	1313	415	173	65	1	1967	246
<i>Rappel total 2013</i>	<i>667</i>	<i>329</i>	<i>49</i>	<i>15</i>	<i>24</i>	<i>1 084</i>	<i>160</i>

Provenance du public formé

Provenance	INALCO	GIP	HORS GIP	TOTAL
Effectifs	1 845	106	16	1 967
Pourcentage	93,8%	5,39%	0,81%	100%

6.3.3. Fourniture de documents

6.3.3.1. Prêt entre bibliothèques (PEB) et fourniture de documents (FDD)

L'équipe fourniture de documents organise et prend en charge le PEB national et international, demandeur et fournisseur, toutes langues confondues. Dans ce cadre, elle suit les demandes dans l'application SUPeb de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES), procède aux demandes de PEB/FDD fournisseur dans Koha en créant un profil de lecteur PEB pour chaque bibliothèque française ou étrangère, enregistre en note interne dans Koha les communications PEB/FDD demandeur, constitue l'interlocutrice directe des lecteurs, pour lesquels elle effectue les recherches bibliographiques nécessaires, veille à la qualité des réponses et au respect des délais dans le traitement des demandes, et collabore pour la facturation du PEB/de la FDD avec le Pôle administration et logistique.

En outre, l'équipe fourniture de documents réalise et suit les reproductions de documents FDD fournisseur dans et hors SUPeb (articles de périodiques, chapitres de livres, tables des matières de thèses, etc.) :

- prélèvement et retour en magasins des documents demandés en reproduction ;
- reproduction sur la station de numérisation interne ;
- mise à disposition des reproductions : le plus souvent envoi postal après impression du fichier .pdf ou .jpeg, dans le respect de la réglementation relative au droit de copie privée.

Au printemps 2014, un formulaire de demande de PEB électronique a été déployé sur le site web de la BULAC. Le suivi des demandes s'en trouve amélioré grâce à un système d'alerte qui permet d'être averti de l'arrivée des nouvelles demandes.

6.3.3.2. PEB fournisseur, PEB demandeur

PEB fournisseur 2014

Type de document		Nombre de demandes	
		Reçues	Satisfaites
Livres	français	211	102
	étrangers	537	404
Périodiques	français	37	16
	étrangers	129	83
Autres documents	français	5	5
	étrangers	51	11
TOTAL	français	253	123
	étrangers	717	498
TOTAL		970	621
<i>Rappel total 2013</i>		<i>946</i>	<i>631</i>

PEB demandeur 2014

Type de document		Nombre de demandes	
		Expédiées	Satisfaites
Livres	français	49	35
	étrangers	85	60
Périodiques	français	2	2
	étrangers	16	16
Autres documents	français	7	4
	étrangers	11	10
TOTAL	français	58	41
	étrangers	112	86
TOTAL		170	127
<i>Rappel total 2013</i>		<i>156</i>	<i>124</i>

6.3.3.3. Numérisation à la demande

La numérisation à la demande est un service accessible depuis le catalogue en ligne de la BULAC, pour les documents de plus de 90 ans (sous réserve de leur appartenance au domaine public). Des opérations de numérisation peuvent également être commandées en passant par l'adresse peb@bulac.fr dans le cas de documents hors catalogue informatique et de documents du domaine public de moins de 90 ans.

Le service de la numérisation à la demande est resté très peu utilisé en 2014, certainement en raison d'un manque de promotion, de contraintes de traitement liées au paiement du service et d'un tarif vraisemblablement élevé. Une nouvelle offre tarifaire forfaitaire plus favorable aux usagers,

notamment dans le cas de demandes de reproductions intégrales, sera proposée à l'assemblée générale du GIP courant 2015.

Activité de numérisation à la demande

Numérisation à la demande 2014	
Nombre de lecteurs ayant fait des demandes	63 lecteurs
Nombre total de demandes	82 demandes
Nombre de demandes ayant abouti	6 demandes
Nombre de pages numérisées	152 pages
Nombre de pages numérisées par demande	de 3 à 103 pages
Nombre moyen de pages numérisées	25 pages
Devis moyen	18,55 €
Devis moyen des demandes ayant abouti	15,75 €
Coût moyen des devis refusés	20,41 €
Total recettes	31,50 €

6.3.3.4. Facturation et recettes

49 factures ont été émises en 2014 au titre du service du PEB, pour un total de 900 €.

Depuis l'arrêt du Conseil d'État n° 1 431 du 11 décembre 2013, la fourniture à titre payant de reprographies de documents sous droits est désormais « illégale sans consentement expresse de l'auteur ou de l'ayant droit ». La BULAC a donc cessé de facturer à ses lecteurs les photocopies effectuées dans le cadre du PEB.

Pour la même raison, aucune demande n'a non plus été reçue de l'INIST en 2014, son service de documentation Refdoc étant provisoirement fermé.

Ces éléments expliquent la légère baisse des recettes constatée en 2014, ainsi que le nombre moins important de factures émises.

Les services rendus aux bibliothèques étrangères (envoi de livres ou de photocopies) sont facturés pour leur part en bons IFLA.

Concernant enfin la numérisation à la demande, 2 factures ont été émises en 2014 pour un total de 31,50 €.

7. MISSION COORDINATION ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE

7.1. MISSIONS ET ORGANISATION DE LA MCER

7.1.1. Missions

La Mission coordination enseignement et recherche (MCER) sert avant tout de « plateforme » d'échange et de collaboration entre les publics enseignants et chercheurs, d'une part, les bibliothécaires, d'autre part.

Ses missions sont les suivantes :

- favoriser les interactions entre bibliothécaires et enseignants-chercheurs ;
- coordonner la médiation documentaire à destination des chercheurs ;
- participer à la valorisation des collections de la bibliothèque ;
- associer les chercheurs à la vie de l'établissement ;
- inscrire la BULAC dans les réseaux de la recherche.

Les difficultés de mise en œuvre de ces objectifs résident principalement dans les défis suivants :

- assurer l'investissement des équipes dans la mise en œuvre des projets initiés par la MCER. Les priorités fonctionnelles des équipes, en dépit de leur adhésion aux projets, empêchent souvent de libérer les forces de travail nécessaires, amenant le chargé de Mission à prendre entièrement en charge certains projets ;
- s'assurer que les contacts établis par son intermédiaire s'ancrent au niveau des équipes, qu'ils se pérennisent et débouchent sur une collaboration effective ;
- trouver un juste équilibre entre son action envers les publics enseignants et chercheurs, d'une part, et celle menée en direction des équipes de la BULAC, d'autre part.

7.1.2. Organisation

La MCER repose sur un demi-ETP de conservateur, qui s'appuie sur une groupe de réflexion constitué de chargés de collections, issus des différentes équipes d'acquéreurs, et du responsable du Pôle collections. Lorsque le sujet évoqué y invite, des représentants des autres Pôles et équipes de l'établissement assistent à ces réunions.

Au vu des missions qui lui sont confiées, la MCER travaille en étroite collaboration avec la direction du Pôle collections, l'équipe formation des publics, le responsable des ressources électroniques et les chargés des Missions action culturelle et communication externe.

7.2. OBJECTIFS 2014

Les objectifs pour l'année 2014 se déclinaient en quatre axes :

- outils professionnels : poursuivre la réflexion, avec le Pôle collections, sur les outils internes de veille et de capitalisation des connaissances ;
- contacts avec le monde de la recherche et de l'enseignement : étendre et stabiliser le réseau des relations de la BULAC ;
- médiation et valorisation documentaire : mettre en place, administrer et piloter le carnet de recherche de la BULAC sur hypotheses.org ; valoriser les nouvelles entrées ; proposer des sujets de mémoires de master adossés aux collections de la BULAC et guider les étudiants concernés sur les ;
- développement de partenariats : mettre en place un séminaire de formation auprès des doctorants de l'école doctorale 265 ; participer à des manifestations scientifiques ; établir un partenariat avec l'équipe du [laboratoire Cléo](#) (éditeur du portail OpenEdition).

7.3. ACTIVITÉ 2014

Au vu des moyens restreints affectés à la MCER, le bilan de l'année 2014 est globalement positif. Certains objectifs n'ont pu être atteints, mais cela est largement dû aux contraintes internes à chaque Pôle et équipe, notamment au Pôle collections, dont les agents – principaux appuis de la Mission – sont trop sollicités par ailleurs pour parvenir à dégager le temps nécessaire aux projets de la MCER.

7.3.1. Rationalisation des outils professionnels

En raison des contraintes propres au pôle Collections, la réflexion sur les outils professionnels de veille et de capitalisation des connaissances n'a guère pu avancer et a été reportée en 2015. À noter toutefois la collaboration de la MCER à un outil de pilotage des recrutements internes au Pôle collections, auquel elle a contribué par le recueil des statistiques d'inscrits dans les différents domaines couverts par la BULAC au sein des établissements partenaires du GIP. Ces statistiques ont été mises en relation avec, d'une part, les besoins de recrutement de chargés de collections spécialistes d'un domaine, d'autre part, les fonds et collections existants dans les autres bibliothèques parisiennes. Cet outil, qui devra être enrichi, permettra d'alimenter la base de connaissance que la Mission a à cœur de constituer en 2015, base qui permettra de rassembler dans un même outil les différents répertoires, annuaires et guides réalisés par le chargé de mission coordination enseignement et recherche en 2013 (cf. rapport d'activité 2013 de la BULAC).

7.3.2. Des contacts forts avec les unités d'enseignement, à développer avec les équipes de recherche

Depuis 2013, la MCER se concentre principalement sur l'établissement de contacts avec les unités d'enseignement (UFR, départements, sections, écoles doctorales, etc.). De fait, l'expérience montre que le public enseignant-chercheur est plus facilement impliqué dans les relations avec les bibliothèques dès lors qu'on aborde les services qui peuvent appuyer leur activité d'enseignement (en particulier, la formation des étudiants).

Des contacts sont désormais établis avec l'ensemble des unités d'enseignement des établissements partenaires⁴⁶. Des référents ont été identifiés dans chacune de ces structures et font le lien avec leurs collègues. Par ailleurs, la participation de la BULAC aux journées d'accueil des étudiants est désormais assise dans un certain nombre d'établissements partenaires (EHESS, INALCO, UFR LCAO de Paris-Diderot, Université Sorbonne Nouvelle), mais reste à étendre à tous les niveaux d'étude, d'une part (licence, master, doctorat), à d'autres partenaires d'autre part (Paris 1, Paris 4, EPHE).

Par ailleurs, à la faveur du passage au dépôt électronique des thèses de l'INALCO⁴⁷, un partenariat dynamique et étroit avec l'École doctorale 265 a vu le jour et débouché en 2014, entre autres, sur des activités de formation qui touchent désormais l'ensemble du [Collège des écoles doctorales de SPC](#) (cf. 7.3.4.1).

L'année 2014 a enfin vu l'établissement de relations étroites avec des équipes et groupes de recherche. La MCER a par exemple aidé au dépôt d'une demande de financement ANR dans le cadre du projet de recherche [DELI](#), ou apporté son expertise au [GIS Asies](#) pour la mise en place d'une base de données sur les thèses soutenues sur l'Asie. Toutefois, le développement de contacts étroits et durables avec les équipes et projets de recherche reste encore largement à construire. Pour ce faire, la BULAC doit tout à la fois :

⁴⁶ À partir du moment où ces unités sont clairement identifiables comme relevant des aires culturelles de la BULAC. Il n'a évidemment pas été possible de rencontrer toutes les unités d'enseignements des universités et établissements pluridisciplinaires.

⁴⁷ La mise en production du dépôt électronique des thèses à l'INALCO a exigé une collaboration étroite entre la chargée de mission coordination enseignement et recherche et l'école doctorale.

- mieux connaître ces publics : par le biais d'enquêtes et de *focus groups*, par exemple. Ces outils devraient permettre d'identifier plus finement les terrains sur lesquels la BULAC peut être un atout pour les chercheurs ;
- préciser le niveau de service qu'elle peut réellement, compte-tenu de ses moyens financiers, humains et techniques, proposer à la communauté des chercheurs (cf. 7.3.4.3). Cette évaluation devrait permettre de répondre de manière plus adéquate et réactive aux sollicitations concernant des projets de recherche sur financement ;
- définir une stratégie et un programme scientifiques clairs, à moyen et long terme, afin de permettre à la bibliothèque d'affirmer ses spécificités et d'être force de proposition auprès des chercheurs sur la base de projets et de besoins précis.

7.3.3. Une médiation documentaire en progrès

7.3.3.1. Le carnet de la BULAC, pivot de la médiation auprès des chercheurs

Pensé comme l'un des pivots de la médiation numérique autour des collections de la bibliothèque, le carnet de recherche [le Carreau de la BULAC](#) a vu le jour en janvier 2014 et prend progressivement de l'ampleur. Au total, il a reçu 37 371 visites au cours de l'année, soit une moyenne mensuelle de 3 114 visites, émanant de 13 583 visiteurs différents (1 132 visiteurs en moyenne par mois).

Le chargé de la mission coordination enseignement et recherche est désormais épaulé sur ce dossier par la responsable des ressources électroniques. Quelques chercheurs ont déjà honoré le carnet de la BULAC de leurs contributions, démontrant par là-même qu'il peut réellement devenir l'espace virtuel de rencontre entre chercheurs et collections visé à l'origine du projet. Les publications du carnet s'articulent pour l'instant autour de trois axes principaux :

- la valorisation des collections (tous supports confondus), et notamment des acquisitions récentes ;
- une veille critique sur les ressources documentaires en libre accès concernant les aires culturelles ; les bibliothécaires doivent en effet, au-delà de la documentation imprimée, faciliter également l'orientation des publics parmi les innombrables ressources qui fleurissent sur le web ;
- le reflet des recherches en cours sur les collections de la BULAC et, plus largement, sur les aires culturelles.

Le défi principal du projet réside dès son origine dans la mobilisation des agents du Pôle collections, en particulier des chargés de domaine, dont l'expertise documentaire, linguistique et scientifique est indispensable à la vie du carnet. Bien qu'il reste un long chemin à parcourir en ce sens, en 2014, cet investissement a nettement crû.

Si la BULAC souhaite pérenniser son [Carreau](#) et l'asseoir dans la sphère scientifique, il convient dès aujourd'hui de réfléchir à formaliser et clarifier sa ligne éditoriale afin de la rendre propre à attirer les contributions de chercheurs. À l'exemple du billet [La Grande Muraille des contes](#), lequel a abouti à la rédaction d'un article complet édité numériquement par la BULAC et déposé dans l'archive ouverte [HAL](#), on peut espérer voir germer d'autres contributions de cette ampleur. Pour ce faire, en interne, des contributions de fond et de qualité doivent être encouragées. Il est à espérer que le travail d'identification des gisements patrimoniaux de la BULAC qu'engagera la nouvelle direction scientifique en 2015 aura un effet motivant sur les agents du Pôle collections.

7.3.3.2. Encourager la recherche sur les fonds de la BULAC

La MCER n'a pu travailler à cet objectif, dont la mise en œuvre suppose une réflexion conjointe avec le Pôle collections d'une part, et un travail d'identification des gisements documentaires encore inexploités, d'autre part. Le Pôle collections a en effet été sollicité tout au long de l'année écoulée par des chantiers internes qui n'ont pas permis d'engager ces deux chantiers préalables. Cet objectif a donc été reconduit au programme d'activité 2015. Il nécessite également un rapprochement avec les enseignants habilités à diriger des recherches pour la conception de sujet de mémoires ou de thèses qui s'appuieraient sur des gisements documentaires encore inexploités de la BULAC. En dehors des collections imprimées dont la valorisation est actuellement au cœur des actions des trois Missions de la BULAC (MCER, MCE, MAC), il existe divers fonds d'archives, de manuscrits et d'imprimés de grande valeur non signalés, voire même non inventoriés. Une concertation étroite entre la nouvelle direction scientifique et la MCER devra aboutir, à l'avenir, à l'identification des fonds les plus propres à susciter l'intérêt des jeunes chercheurs et de leurs référents universitaires.

7.3.4. Des partenariats à enrichir

7.3.4.1. La BULAC et l'ED 265 : un partenariat solide

Le travail conduit avec l'ED 265 à l'occasion de la mise en production du dépôt électronique des thèses de l'INALCO – dont la BULAC est dépositaire – a permis à la MCER d'identifier des besoins très forts en termes de compétences informationnelles et documentaires nécessaires à la conduite d'un travail de thèse. Monté en concertation avec l'équipe formation du Pôle publics, un séminaire a été assuré par la BULAC en 2014⁴⁸ : véritable succès, il a été rendu obligatoire pour les doctorants de l'école doctorale 265, proposé à l'ensemble des doctorants de la COMUE, et inscrit au catalogue du [CFDip](#). L'implication de la MCER dans ce projet s'est révélée essentielle : elle a permis d'établir un lien direct avec les doctorants, facilitant la sensibilisation de ces chercheurs en devenir aux bénéfices d'une collaboration étroite avec les professionnels des bibliothèques.

7.3.4.2. La convention de partenariat avec le Cléo

Une convention a été signée en octobre 2014 avec le Cléo, éditeur du portail [OpenEdition](#). Le partenariat conclu comprend trois axes :

- fourniture documentaire : offre *freemium* pour Revues.org, constitution d'un bouquet d'*e-books* labellisés BULAC ;
- prise en charge par la BULAC de formations à la plateforme [hypotheses.org](#) à destination de ses publics ; mise à disposition des salles de formation BULAC pour les besoins des diverses formations assurées par le Cléo ;
- engagement de la BULAC à éditorialiser des carnets radars assurant la veille sur les contenus du portail et d'autres ressources en libre accès portant sur les aires culturelles.

En s'associant au Cléo, la BULAC s'engage clairement en faveur du mouvement du libre accès à l'information scientifique et technique. Elle manifeste

⁴⁸ Pour rappel, quatre types de besoins sont désormais pris en charge par l'équipe formation des publics avec l'aide de la chargée de mission coordination enseignement et recherche et la responsable des ressources électroniques : formation experte à la recherche documentaire ; formation à la veille et à la gestion de l'information ; formation aux enjeux de l'*open access* ; formation aux questions relatives au droit d'auteur.

également son intérêt pour le développement de services numériques à destination des chercheurs.

7.3.4.3. Manifestations et projet scientifiques

Comme évoqué précédemment, en complément des projets Aliento et Mille et Une nuits engagés les années précédentes, la BULAC a apporté son soutien au GIS Asie et au projet de recherche DELI. Par ailleurs, la MCER a participé au comité d'organisation du colloque **Le livre et les techniques avant le XXe siècle, à l'échelle du monde**, qui s'est tenu les 18, 19 et 20 juin 2014, et débouchera sur une publication.

La MCER est en outre fréquemment sollicitée dans le cadre de projets de recherche sur financement dont les porteurs souhaitent associer la BULAC comme partenaire à part entière. Pour rendre ce type de collaboration possible, la BULAC doit affirmer un pilotage scientifique déterminé et formalisé, à établir en 2015.

Au terme de l'année 2014, la MCER, forte d'une expérience de trois années universitaires complètes, a pu travailler progressivement à la mise en œuvre de plusieurs projet. Au vu des moyens humains restreints qui sont les siens, son bilan est encourageant. Les contacts avec les publics enseignants et chercheurs sont désormais établis ; des partenariats prometteurs sont engagés ; la MCER travaille en synergie croissante avec les équipes de la BULAC ; enfin, des projets voient le jour et sont plébiscités, et d'autres se profilent à l'horizon 2015-2016.

La nécessité de développer l'action de la MCER et ses modalités d'intervention n'en apparaît aujourd'hui que davantage prioritaire. La nouvelle direction scientifique de la BULAC y travaillera en 2015.

8. MISSION COMMUNICATION EXTERNE (MCE)

8.1. MISSIONS ET ORGANISATION DE LA MCE

8.1.1. Missions

Les principales missions de la MCE sont les suivantes :

- élaboration de la politique de communication de l'institution, avec pour objectif d'accroître la visibilité et la notoriété de la BULAC vers les professionnels des bibliothèques universitaires, de l'enseignement supérieur, les médias et le grand public ;
- valorisation et promotion, en direction notamment du réseau BULAC et des médias, des activités de la bibliothèque, de ses collections, de ses métiers, de ses manifestations et des événements qu'elle organise ;
- élaboration des partenariats (institutionnels ou médias) permettant d'accroître la visibilité et la notoriété de la BULAC ;
- mise en forme rédactionnelle des supports de communication (communiqués, dossiers de presse, affiches, *flyers*, plaquettes, programmes...) et interface avec les graphistes et l'imprimeur pour leur réalisation ;
- production, gestion et mise à jour des contenus rédactionnels du site web bulac.fr, comprenant également la mise en forme des contenus produits par les rédacteurs des Pôles collections, publics, de la Mission action culturelle (MAC), de la Mission coordination enseignement et recherche (MCER) ;
- coordination et animation de la présence de la bibliothèque sur les réseaux sociaux ;
- coordination rédactionnelle et *editing* des publications institutionnelles de la bibliothèque : *Lettre d'information* annuelle, plaquette institutionnelle imprimée et *Lettre électronique* mensuelle ;
- responsabilité de l'identité visuelle et de la charte graphique de l'institution (notamment suivi des reportages photographiques portant sur la BULAC et gestion de la banque d'images de l'établissement).

8.1.2. Organisation

La Mission est placée sous l'autorité d'un cadre, qui travaille en étroite collaboration avec les responsables de Pôles et de Missions, les chargés de domaines linguistiques ainsi que l'administrateur du site web (également en charge des écrans des outils de signalétique dynamique des espaces de la bibliothèque).

En 2014, la MCE n'a pu recevoir l'appui à temps partiel d'un assistant (pour 0,25 ETP), comme cela avait été le cas en 2013. Par ailleurs, s'est confirmée la difficulté à trouver des étudiants en communication en fin de cursus potentiellement intéressés par un stage long de 6 mois à la BULAC et ce, malgré les démarches entreprises par la MCE dès le début de l'année (participation notamment à la journée découverte de l'Institut supérieur de communication - ISCOM).

Sur le plan budgétaire, les dépenses de la MCE se sont élevées à **30 864 €** en 2014 (contre 60 486 € en 2013 et 63 226 € en 2012). 80 % de ces dépenses consistent en prestations externalisées de conception graphique, de prises de vue, et de fabrication (impression, façonnage, etc.).

8.2. OBJECTIFS 2014

Les principaux objectifs de la Mission en 2014 étaient :

- le réaménagement de l'arborescence du site web de la BULAC ;
- la finalisation du projet « BULAC virtuelle » ;

- l'accompagnement des autres Pôles et Missions en vue de la valorisation et la promotion des collections et des activités de la bibliothèque ;
- la rédaction d'une charte et d'une stratégie de présence sur les réseaux sociaux ;
- l'organisation de partenariats destinés à promouvoir le programme d'action culturelle de la bibliothèque.

8.3. ACTIVITÉ 2014

8.3.1. Communication institutionnelle

8.3.1.1. Réaménagement de l'arborescence du site web

Afin d'instruire ce dossier, le groupe de travail site web de la BULAC, composé de 6 personnes, s'était notamment appuyé sur les résultats de la consultation en ligne effectuée auprès des agents de la bibliothèque en 2013. Les préconisations formulées par le groupe de travail ont ensuite été complétées et validées par le comité de direction de la BULAC. Les pistes de travail définies ont permis à la MCE d'élaborer une feuille de route détaillant notamment le schéma-cible de la nouvelle arborescence. Les principaux axes en étaient :

- une arborescence plus claire et plus ergonomique permettant aux internautes de trouver plus aisément les informations qu'ils cherchent (création de nouveaux onglets comme « La BULAC en bref... », « *BULAC in english* ») ;
- la mise en avant des services aux lecteurs ;
- des pages web de premier niveau plus systématiquement illustrées ;
- la création plus systématique d'hyperliens permettant de multiplier les rebonds entre les différents onglets et pages du site ;
- un réaménagement de la page d'accueil ;
- la valorisation des établissements fondateurs de la BULAC.

Au cours de l'année 2014, la MCE a pu réaliser la majeure partie de ce chantier (40 nouvelles pages web créées).

Pour le finaliser, il restera notamment en 2015 à réaménager la page d'accueil, créer des pages spécifiques pour valoriser en une du site l'ensemble des établissements fondateurs de la BULAC, ainsi qu'à procéder au déplacement de certains onglets dans l'arborescence pour leur conférer une visibilité accrue.

Les statistiques de fréquentation 2014 du site web de la BULAC figurent en annexe du présent rapport.

8.3.1.2. « BULAC virtuelle »

Afin d'optimiser son lancement sur le site web, la visite virtuelle de la BULAC a constitué la thématique retenue pour la carte de vœux 2015 de l'institution. La préparation de la mise en ligne de la visite virtuelle de la BULAC a pu être programmée comme prévu avant les fêtes de fin d'année 2014 en vue d'une publication sur le site au 1^{er} janvier 2015, 00h01.

La « BULAC virtuelle » propose aux internautes de réaliser à distance une visite des différents espaces de la bibliothèque, afin de découvrir la géographie des lieux et de se familiariser avec les différents espaces de la bibliothèque avant de venir la découvrir *in situ*.

La MCE a travaillé à ce projet depuis l'automne 2013 avec l'assistance du photographe prestataire du marché de prises de vue de la BULAC. Afin de rendre la visite virtuelle plus chaleureuse et plus vivante, il a été demandé

au photographe de réaliser ses prises de vues durant les plages d'ouverture au public de la bibliothèque de manière à ce que les espaces soient peuplés de lecteurs. Le projet comprenait la réalisation de photos panoramiques présentant :

- de façon exhaustive, les différentes salles de lecture (mezzanine, rez-de-chaussée, rez-de-jardin, espaces de la bibliothèque de nuit) ;
- trois magasins, dont un des magasins de la Réserve ;
- certains des espaces communs à la BULAC et à l'INALCO, tels que le hall d'entrée, l'auditorium et son foyer, la galerie et le jardin (auquel les publics n'ont pas accès).

Ces panoramiques ont été légendés afin de valoriser au fil de la visite les différents espaces, les collections et la plupart des services proposés par la bibliothèque. Par ailleurs, *via* des hyperliens, la plupart des légendes renvoie l'internaute vers des pages du site web de la BULAC pour en savoir plus.

8.3.1.3. *Newsletter* mensuelle électronique et imprimée

En juin a été lancée une version imprimée de la *newsletter* électronique mensuelle de la BULAC. Destinée à permettre une communication de proximité avec les lecteurs dans le cadre du plan de gestion du succès de la BULAC, cette lettre imprimée est mise à la disposition des usagers aux différentes banques de la bibliothèque. Elle permet de compiler les informations contenues dans la *newsletter* électronique, à laquelle tous les lecteurs de la bibliothèque ne sont pas abonnés, ainsi que les informations importantes diffusées au cours des jours qui précèdent sur le site web de la bibliothèque et les réseaux sociaux. Ponctuellement, en cas de nécessité, elle offre également la possibilité de procéder à des rappels quant aux comportements et attitudes favorisant le mieux vivre ensemble, aux missions de la BULAC, à certains aspects du règlement intérieur de la bibliothèque.

8.3.1.4. Réseaux sociaux

La MCE a co-animé tout au long de l'année 2014 les comptes Facebook et Twitter de la BULAC, avec l'appui de cinq autres agents de la BULAC spécialistes d'aires géolinguistiques et des outils numériques. Un compte bit.ly a été ouvert en mai afin de créer systématiquement des URL raccourcis des pages web à promouvoir, mais aussi d'obtenir des statistiques d'audience (voir les annexes du présent rapport).

Le compte Twitter de la BULAC comptait déjà 1 000 abonnés début juillet 2014.

La rédaction de la charte et de la stratégie de présence sur les réseaux sociaux a été repoussée à 2015.

8.3.2. Accompagnement de l'action des autres Pôles et Missions

8.3.2.1. Accompagnement de la Mission action culturelle

Début 2014, la MCE a consacré de son temps pour accompagner la prise de poste de la nouvelle responsable de la Mission action culturelle (MAC) de la BULAC et travailler à cadre de travail propice à une étroite collaboration autour de la promotion du programme d'action culturelle de la BULAC. Ces séances de travail ont notamment été l'occasion d'un passage de relais à la MAC qui a désormais pris en charge l'élaboration et la mise à jour des pages web dévolues aux événements qu'elle organise.

Par ailleurs comme chaque année, la MCE a assuré la relecture et le suivi de conception et de fabrication de la brochure de présentation du programme de la saison culturelle pour l'année universitaire à venir (2014-2015).

Enfin, la MCE a assuré tout au long de l'année la promotion des événements organisés par la MAC (conférences et rencontres) :

- en communiquant en une du site web et sur les réseaux sociaux de la BULAC, ainsi que dans les [newsletters électronique](#) et imprimée mensuelles adressées aux différentes *mailing lists* de la BULAC (usagers et partenaires, médias) ;
- en effectuant des échanges de visibilité afin de diffuser le plus largement possibles les affiches annonçant les événements organisés par la MAC (institutions et bibliothèques du périmètre BULAC, associations des domaines géolinguistiques concernés, organisateurs d'événements plus ponctuels tels que L'Inde des livres, le Festival Jean Rouch, etc.) ;
- en concluant des partenariats à l'occasion d'événements culturels extérieurs en lien avec les activités de la BULAC, lesquels ont permis de diffuser vers de nouveaux publics la brochure de saison et le *flyer* conçu pour appuyer plus spécialement la promotion des conférences [Quechua et guarani, langues écrites](#) et [La culture inuit contemporaine paroles écrites, dessinées, chantées](#).

8.3.2.2. Accompagnement des actions du Pôle publics : plan de communication « Gestion du succès »

La MCE a proposé au mois de mai 2014 un [plan de communication](#) soumis au vote du conseil scientifique de juin 2014, afin de diffuser largement les résultats de la première enquête de satisfaction réalisée par le Pôle publics auprès des usagers de la BULAC. Ce plan de communication consistait :

- en la création de pages web présentant les résultats de l'enquête, les réponses apportées suite aux remarques des lecteurs et leurs questions les plus fréquentes, toutes liées à la forte fréquentation de la bibliothèque ;
- en la présentation sur ces pages web du plan d'action proposé par le Pôle publics pour améliorer l'accueil des lecteurs ;
- en l'organisation d'une rencontre publique dans l'auditorium pour répondre aux questions et remarques des lecteurs ;
- en la mobilisation des outils des réseaux sociaux pour démultiplier l'impact et l'audience des informations placées sur le site web de la BULAC.

Par ailleurs, la MCE a assuré la promotion du programme de formations proposé par le Pôle publics : communication en une du site, sur les réseaux sociaux et à travers les *newsletters* mensuelles, électronique et imprimée), assistance apportée aux agents de l'équipe formation du Pôle pour la conception et la mise à jour des pages web de la rubrique « Formation » du site.

8.3.2.3. Accompagnement des actions du Pôle collections

En 2014, la MCE a repris avec l'appui des chargés de collections son travail rédactionnel sur la présentation détaillée des 46 principaux fonds de la BULAC. Destinées à enrichir la rubrique « Collections » du site web de la BULAC, ces présentations détaillées consistent en un descriptif complémentaire des informations déjà présentes en ligne (focus sur la production éditoriale actuelle de la région concernée, sur les axes de recherche en cours, sur certains des aspects remarquables du fonds). Il n'a malheureusement pas été possible de mettre en ligne avant la fin de l'année les 46 présentations projetées, mais seulement celles concernant les

domaines [albanais](#), [bulgare](#), [russe](#), [hébraïque](#), [japonais](#), et [tibétain](#). Ces publications ont été valorisées *via* un billet en une du site web, sur les réseaux sociaux, le carnet de recherche de la BULAC ainsi qu'à les *newsletters* mensuelles, électronique imprimée.

Par ailleurs, la MCE a travaillé à la préparation d'un nouveau support d'information imprimé concernant les ressources documentaires en ligne de la BULAC, plus détaillé, plus illustré, dans un format accordéon 6 pages (la livraison en est prévue en 2015).

Enfin, tout au long de l'année, la MCE a relayé dans les *newsletters* mensuelles électronique et imprimée les billets régulièrement publiés par la responsable des ressources numériques en une du site web, sur les réseaux sociaux, et dans le carnet de recherche de la BULAC, relatifs aux nouvelles acquisitions électroniques du Pôle collections.

8.3.2.4. Supports d'information et de communication.

En 2014, la MCE a travaillé à la conception de nouveaux supports imprimés à destination des lecteurs, qui seront mis en circulation à la rentrée 2015. Ces nouveaux supports seront déclinés par profil de lecteur (licence, master et doctorat, enseignants et chercheurs), à l'exception des supports thématiques (« Ressources électroniques », « Où trouver son document », brochure-programme de la saison culturelle), qui seront simplement mis à jour. Sont également prévus la création d'une plaquette institutionnelle illustrée, et un tout nouveau guide du lecteur, tous documents qui devront être bilingues.

Par ailleurs, en décembre 2014, la MCE a assuré le suivi de conception graphique et de fabrication d'une nouvelle série de 8 marque-pages permettant pour la première fois de valoriser les manuscrits de la Réserve (et pour deux d'entre eux, d'annoncer deux événements de la programmation culturelle 2015 : « Magie et sciences occultes dans les manuscrits arabes » et « Pages retrouvées d'un manuscrit à peintures de Kalila wa Dimna »).

Enfin la MCE a également assuré le suivi de conception graphique et de fabrication de la carte de vœu 2015 de l'institution, qui mettait à l'honneur la mise en ligne de la visite virtuelle de la BULAC.

8.3.3. Partenariats

8.3.3.1. Partenariats culturels

Pour accroître la notoriété de la BULAC vers d'autres publics et promouvoir plus largement son programme culturel, la MCE a conclu cette année deux partenariats culturels :

- l'un avec le [festival America de Vincennes](#), afin de valoriser les deux conférences programmées par la BULAC en lien avec ses collections américaines (fabrication d'un *flyer* diffusé dans les neuf lieux de rencontres publiques de festival présentant au recto la conférence « Quechua et guarani, langues écrites » et au verso la conférence « La culture inuit contemporaine paroles écrites, dessinées, chantées ») ;
- l'autre avec le [festival VO-VF de la traduction littéraire de Gif-sur-Yvette](#), qui a permis de valoriser les collections grecques de la BULAC (à l'occasion d'une table ronde sur l'autotraduction avec l'écrivain Vassilis Alexakis) ainsi que la rencontre qui s'est tenue à la BULAC avec André Markowicz.

L'intérêt du public et les retombées positives de ces événements montrent que ces partenariats sont une opportunité supplémentaire de faire découvrir la BULAC, ses spécificités et ses activités, hors de son périmètre de

rayonnement naturel, à des publics non universitaires curieux des langues et cultures non occidentales.

8.3.3.2. Nuit Blanche 2014

Dans le cadre de la Nuit Blanche 2014, l'artiste [Cédric Bernadotte a installé une œuvre éphémère](#) de *street art* sur l'une des façades du Pôle des langues et civilisations. Cet événement a fait l'objet d'un plan de communication (*teasing* sur les réseaux sociaux, le site web de la BULAC, celui du Pôle des langues et civilisations ainsi que dans les *newsletters* mensuelle, imprimée et électronique) pour lequel deux reportages photographiques - pendant l'installation de l'œuvre et pendant la Nuit Blanche - avaient été commandés au prestataire de prises de vue photographique dans le cadre de son marché avec la BULAC.

8.3.4. Autres activités

8.3.4.1. Rédaction d'articles promotionnels

- [Pour une école « différente » de la traduction littéraire](#), billet publié sur le site web et le Carreau de la BULAC, destiné à faire la promotion de la conférence « Traduire la littérature mondiale » ;
- [Verbatim](#), billet publié sur le site web et le Carreau de la BULAC, destiné à faire la promotion de la rencontre sur l'autotraduction avec Vassilis Alexakis organisée par la BULAC dans le cadre du partenariat avec le festival VO-VF.

8.3.4.2. Congrès mondial IFLA⁴⁹ 2014

Envoi pour diffusion de supports de communication imprimés et participation à l'organisation de l'accueil des participants au [congrès satellite](#) accueilli les 13 et 14 août 2014 dans l'auditorium de la BULAC, intitulé « *Space and collections earning their keep: transformation, technologies and re-tooling* ».

8.3.4.3. Tournage dans la bibliothèque

Encadrement par la MCE d'un tournage pour Arte le 4 juillet 2014.

⁴⁹ *International Federation of Library Associations.*

9. MISSION ACTION CULTURELLE

9.1. MISSIONS ET ORGANISATION DE LA MAC

9.1.1. Missions

L'action culturelle est une mission documentaire de la BULAC, inscrite au projet d'établissement en 2011. Ses principaux objectifs sont :

- de faire connaître la BULAC et ses collections ;
- de valoriser ses fonds patrimoniaux et documentaires
- de multiplier les occasions de rencontres entre la bibliothèque et ses publics ;
- de produire des contenus scientifiques et culturels.

À plus long terme, l'ambition de la MAC est d'apporter un complément et un enrichissement aux enseignements dispensés aux étudiants relevant des établissements membres du GIP, ainsi qu'à la culture personnelle ou professionnelle de ses différents publics.

Par ailleurs, la captation sonore des manifestations organisées par la MAC permet leur écoute en ligne et l'enrichissement des collections numériques de la BULAC.

9.1.2. Organisation

L'activité de la Mission repose sur 3 agents, représentant 1,4 ETP.

La chargée de mission est responsable de la conception et de la mise en œuvre de la programmation culturelle. Elle est assistée de deux agents en charge de la mise en œuvre logistique et technique des manifestations (régie des manifestations orales, réalisation des expositions).

Après une vacance du poste de responsable de la MAC en 2013, le poste a été pourvu par un agent titulaire à plein temps au 1^{er} janvier 2014.

Les événements programmés par la MAC nécessitent en amont et en aval les opérations suivantes :

- prospection et conception de la programmation (veille éditoriale sur l'actualité artistique, culturelle et géopolitique, recherche d'intervenants, conception des événements, etc.) ;
- pilotage budgétaire des manifestations culturelles et de leur mise en œuvre ;
- création et alimentation de pages web pérennes sur le site de la BULAC ;
- rédaction des supports de communication (programme de saison, affiches, tracts, signalétique dynamique) ;
- communication (diffusion du programme de saison, *mailing* spécifique à chaque manifestation en direction des enseignants-chercheurs et des professionnels du livre, promotion de l'écoute des captations sonores), avec le soutien de la MCE⁵⁰ ;
- préparation logistique des manifestations orales (de l'édition et du recueil des protocoles d'accord à la régie audiovisuelle) et des expositions ;
- accueil du public et des intervenants ;
- animation de manifestations ;
- exploitation de la régie audiovisuelle de l'auditorium, impliquant un suivi des relations avec l'équipe TICE de l'INALCO, et des équipements d'exposition ;
- captation sonore des manifestations (la mise en ligne sur le site web de la BULAC étant assurée par le webmestre du site), promotion de ces productions documentaires.

⁵⁰La MCE assure une partie du *mailing* spécifique à chaque manifestation, la diffusion d'affiches auprès d'institutions dans la cadre d'accords d'échange de visibilité, ainsi que les annonces sur les réseaux sociaux.

La chargée de mission travaille en continu sur la conception et la réalisation des manifestations programmées pour la saison en cours, tout en préparant très en amont le calendrier des manifestations des années suivantes :

- janvier -juin : élaboration et finalisation du programme 2014-2015.
- été : préparation des pages internet, préparation de la brochure du programme de saison, promotion des captations sonores des manifestations.
- septembre-décembre : diffusion du programme de saison, organisation des manifestations, conception du programme 2015-2016.

La chargée de mission collabore étroitement avec les deux autres Missions communication externe (MCE) et coordination enseignement et recherche (MCER), et s'appuie sur les compétences des chargés de collections associés aux événements de la programmation culturelle.

9.1.3. Budget

Les dépenses courantes de la Mission se répartissent comme suit :

- rémunération des intervenants ;
- frais de mission (transport et hébergement des personnes extérieures) ;
- frais de réception ;
- cession ou paiement de droits de reproduction (photographie) ou de diffusion (documentaire, films) ;
- cachets d'interprétation.

À ces dépenses courantes, se sont ajoutées cette année des dépenses liées au rattrapage du paiement des conférenciers non effectués en 2012 et 2013 et à l'organisation d'une formation à la prise de parole pour les agents intervenants dans le cadre des manifestations programmées en 2015.

Répartition des dépenses

Nature des dépenses	Montant TTC 2014
Rémunération des intervenants 2012-2013	1 953,90 €
Rémunération des intervenants 2014	2 179,87 €
Frais de mission	958,80 €
Frais de réception	2 874,93 €
Petit matériel	33,75 €
Formation à la prise de parole	6 000 €
TOTAL	14001,25

9.2. OBJECTIFS 2014

En 2012, année inaugurale, la Mission action culturelle avait pleinement rempli ses objectifs, permettant à des manifestations de grande qualité de trouver un public. En 2013, si la qualité de la programmation et des interventions a été saluée par les participants, la fréquentation a marqué le pas. Cette baisse s'explique par un contexte moins porteur (moindre médiatisation de la bibliothèque, poste de chargé de mission assuré par intérim à mi-temps, organisation d'événements moins nombreux). Un public reste à conquérir et à fidéliser, tant pour les manifestations elles-mêmes que pour les ressources documentaires constituées par les captations des manifestations mises en ligne *a posteriori*.

En 2014, la chargée de mission avait pour objectif de :

- réaliser la programmation prévue au 1^{er} semestre 2014 ;
- proposer une programmation pour la saison culturelle 2014 – 2015 et la mettre en œuvre ;
- proposer des évolutions de l'activité.

9.3. ACTIVITÉ 2014

9.3.1. Évolution de l'organisation

Un circuit administratif permettant le paiement des conférenciers de la BULAC, par délégation du traitement administratif de cette coopération à l'INALCO, a été mise en place au printemps. Sur les 26 intervenants contactés par la MAC car non rémunérés en 2012 et 2013, 12 conférenciers ont renvoyé un dossier et ont été payés. La procédure a été révisée par l'INALCO à l'automne. Le Pôle administration et logistique, du fait des difficultés rencontrées en 2014 en termes d'effectifs, n'a pu affecter un même agent tout au long de l'année pour suivre ce dossier de façon continue. Si, en fin d'exercice, des dossiers de rémunération et des frais de mission restaient à traiter, les avancées réalisées cette année dans la mise en place et le perfectionnement de cette procédure commune à la MAC, au Pôle administration et logistique et à l'INALCO permettent d'envisager un fonctionnement plus fluide et plus rapide en 2015.

Par ailleurs, une réflexion a été menée avec le responsable de la gestion des marchés et conventions de la BULAC afin de mettre à jour le protocole d'accord pour enregistrement sonore et diffusion des captations des interventions en ligne. Elle devrait déboucher en 2015 sur un document abouti. Un point a été fait également sur l'archivage des protocoles d'accord signés en 2012 et 2013, et l'archivage courant de ces pièces a repris.

En outre, la section conférences et rencontres du site web de la bibliothèque a été mise en cohérence avec l'activité actuelle de la MAC. Toutes les pages correspondant aux manifestations 2014 et à celles du 1^{er} semestre 2015 ont été créées et alimentées au fur et à mesure de la conception.

Parallèlement à la révision des procédures de la MAC, la chargée de mission s'est efforcée d'inscrire l'activité dans une dimension plus collective et de mieux intégrer la programmation dans les activités de la bibliothèque :

- recueil des propositions et suggestions des responsables de domaine ;
- mise en valeur des activités de traitement des fonds par la création d'un cycle sur les collections ;
- participation des bibliothécaires à la présentation des fonds, à l'animation des manifestations, à la rédaction de bibliographies ;
- mise en place d'une formation à la prise de parole en public pour les agents participant aux manifestations orales avec l'appui de la responsable de la formation professionnelle ;
- possibilité d'assister aux manifestations sur le temps de formation continue ;
- information régulière sur les manifestations organisées et sur la mise à disposition de leur captation sonore ;
- mise à disposition sur P-OU-I-C Docs des présentations de fonds qui ne peuvent être mises en ligne sur le site pour des raisons juridiques ;
- constitution d'un groupe de travail pour conduire une réflexion collective sur l'évolution de la programmation lors des saisons à venir (ce groupe, non réuni en 2014 faute de temps, devrait être mis en place au 2^e trimestre 2015).

Enfin, une réflexion a également été initiée pour parvenir à une meilleure inclusion de l'activité dans le réseau des partenaires de la BULAC :

- présentation de la programmation de saison lors d'une réunion des représentants des bibliothèques associées ;
- direction d'un mémoire de conservateur stagiaire à l'ENSSIB sur les territoires de l'action culturelle en bibliothèque universitaire⁵¹.

⁵¹ Martin, Adèle, *Action culturelle à l'université : quel(s) territoire(s) pour la bibliothèque universitaire ?*, mémoire d'étude pour le diplôme de conservateur des bibliothèques, janvier 2015.

9.3.2. Évolution de la programmation

Globalement, les événements programmés au premier semestre 2015 (deux expositions, 11 manifestations orales) ont vu le jour. Seules une exposition (*Collatéral créations : un regard hybride sur le monde*) et deux manifestations orales (*Collatéral créations, quand l'expertise se mêle à la créativité visuelle ; D'ouest en est : à la recherche des auteurs étrangers*) ont été annulées, suite à la défection d'intervenants n'ayant pas pu être remplacés.

La chargée de mission a proposé et mis en œuvre une évolution de la programmation, consistant en la création de trois cycles de manifestations pluriannuels :

- « À la table du traducteur » : cycle autour de la traduction, visant à créer un lieu de réflexion régulier sur la traduction des langues représentées dans les collections de la bibliothèque, grâce à l'intervention de traducteurs, auteurs, chercheurs en sciences humaines et sociales.
- « D'autres regards sur le monde » : cycle permettant de découvrir et décrypter les collections de la bibliothèque par des conférences où bibliothécaires et chercheurs font découvrir la richesse des collections en langues originales
- « Prendre la parole » : prendre la parole c'est s'affirmer, dialoguer, contester, porter des représentations, des croyances, des valeurs, des idéaux. Des récits de tradition orale aux nouvelles formes de prise de parole dans l'espace privé et public, il s'agit d'inviter le public à découvrir de multiples façons de créer et de transmettre.

Poursuivant la logique de partenariat mise en place à la création de la MAC, neuf manifestations ont été organisées en lien avec dix organismes (associations, institutions culturelles, etc.). Ces partenariats ont été mis en œuvre avec l'appui de la MCE. Deux événements ont notamment été labellisés France-Chine 50 par l'Institut français.

En 2014, deux agents de la BULAC sont intervenus pour présenter les collections dont ils ont la charge. L'animation des manifestations a quant à elle été majoritairement assurée par des agents de la BULAC hors MAC (pour 12 d'entre elles), 10 par la chargée de mission, 5 par des intervenants extérieurs spécialistes du sujet.

Enfin, dans le cadre de son programme d'exposition, la BULAC a été sollicitée par le groupe de recherche sur les arts visuels du monde musulman Maghreb et Moyen-orient 19^e-20^e siècles (ARVIMM) pour organiser une exposition temporaire intitulée *TYPOGRAPHICÆ ARABICÆ*. Cette exposition se tiendra dans les salles de lecture de la BULAC et dans la galerie du Pôle des langues et civilisations, du lundi 15 juin au samedi 8 août 2015. Le projet s'inscrit dans le cadre du congrès du Groupement d'intérêt scientifique (GIS) « Moyen-Orient et mondes musulmans » que le Pôle des langues et civilisations accueillera du 7 au 9 juillet 2015. La MAC a été à la manœuvre à toutes les étapes du projet, de la définition du sujet avec les chargés de domaine concernés par la thématique à la mise en œuvre de la production. Coordonné par le Pôle direction, ce projet a donné lieu à un appel d'offres publié en fin d'année pour le choix d'un scénographe et a été l'occasion d'équiper les salles de lecture de la BULAC de dispositifs d'exposition permanents réutilisables.

9.3.3. Programmation 2014

En 2014, la programmation proposait :

- 1 exposition : *Un village falacha en 1949*, exposition du fonds photographique Joseph Tubiana réalisée dans le cadre de la mise à l'honneur du don éponyme ;
- 4 conférences mensuelles labellisées « Les mardis de la BULAC », dans le cadre du cycle « Littérature en mouvement : éditer, dévoiler, traduire l'espace littéraire mondial », qui constituait l'un des axes de la saison 2013-2014 :

- 4 février 2014 : *Exister dans l'espace littéraire mondial : prix Nobel et stratégies éditoriales au Mali et en Corée du Sud*, avec Frédéric Barbe, géographe à l'université de Nantes, et Mohomodou Houssouba, écrivain et linguiste à l'université de Bâle — manifestation animée par Joëlle Garcia (BULAC) ;
 - 3 mars 2014 : *Traduire la littérature mondiale, un impératif de la révolution soviétique, l'École de traduction littéraire : traduire la diversité du monde*, avec Annie Epelboin, enseignant-chercheur en littérature russe et traductrice (Paris 8), et Olivier Mannoni, traducteur et directeur de l'École de traduction littéraire du Centre national du livre (CNL) — manifestation animée par Joëlle Garcia (BULAC) ;
 - 1^{er} avril : *Faut-il habiter le monde pour l'écrire ? Échanges géographiques et littéraires sur l'habitat humain*, avec Michel Lussault, géographe, professeur d'études urbaines (École normale supérieure de Lyon), et Philippe Vasset, écrivain — manifestation animée par Joëlle Garcia (BULAC) ;
 - 13 mai : *L'expérience d'une ville : Istanbul, d'Orhan Pamuk à Nedim Gürsel*, avec Nedim Gürsel, écrivain et professeur de littérature turque (INALCO, EHESS), et Muriel Rosemberg, géographe (université de Picardie Jules Verne, UMR Géographie-cités) — manifestation organisée en partenariat avec les Cafés géographiques et animée par Joëlle Garcia (BULAC).
- 5 rencontres sur le thème « Regards sur le monde à géométrie variable », qui constituait l'un des axes de la saison 2013-2014 :
 - 16 janvier : *De l'Éthiopie à Madagascar : voyages dans les collections africaines de la BULAC et dans l'imaginaire européen*, avec Véronique Guérin-Faublée, Marie-José Tubiana et Marine Defosse (BULAC), Éloi Ficquet (CEIFR, EHESS), Marc Fontrier (ARESAE), Alain Gascon (Paris 8 Saint-Denis) et François Enguehard (ARESAE) — manifestation organisée en partenariat avec l'Association française pour le développement de la recherche scientifique en Afrique de l'Est (ARESAE) et animée par Joëlle Garcia (BULAC) ;
 - 23 janvier : *Cinéma sri-lankais : autonomie et engagement de la nouvelle génération*, avec Éric Meyer (INALCO), Vilasnee Tampoe-Hautin (CRLHO), Pradeepan Raveendran (réalisateur et photographe), Laurent Aléonard (Héliotrope Films) — manifestation organisée en partenariat avec l'association InMalaLanka et le Festival du film d'Asie du Sud transgressif (FFAST), animée par Delon Madavan (CERIAS) ;
 - 10 mars : *Traduire, un film de Nurith Aviv*, avec Nurith Aviv (réalisatrice), Jean-Yves Masson (Université de Paris-Sorbonne) — manifestation animée par Joëlle Garcia (BULAC) ;
 - 10 avril : *Les lieux de la traduction : revues, résidences et institutions*, avec Dominique Dolmieu, artiste associé (Maison d'Europe et d'Orient), Ghislaine Glasson Deschaumes (revue Transeuropéennes), Neda Nejdana, auteur et traductrice (MEO) et Sarah Cillaire, Monika Prochniewicz, Karine Samardzija (traductrices, revue Retors) — manifestation organisée en partenariat avec la Maison d'Europe et d'Orient et animée par Joëlle Garcia (BULAC) ;
 - 12 juin : *Les collections orientales de la Bayerische Staatsbibliothek (BSB)*, avec Thomas Tabery (BSB) — manifestation animée par Soline Lau-Suchet (BULAC).
- 7 manifestations dans le cadre du cycle « À la table du traducteur » (saison 2014-2015) :
 - 25 septembre : *Un traducteur et son auteur*, rencontre avec Charlotte Dang, Claude Philip, traducteurs, et Michel Fournié (INALCO) — manifestation animée par Patrick Maurus (INALCO) ;
 - 9 octobre : *Carte blanche à André Markowicz*, rencontre avec André Markowicz, traducteur et poète — manifestation animée par Joëlle Garcia (BULAC), en partenariat avec le Festival VO-VF ;
 - 18 octobre : *Écritures chinoises, littérature d'ailleurs*, rencontre avec les auteurs Tie Ning, Zhang Wei, Liu Heng, Lei Pingyang, Sun Huifen — manifestation programmée dans le cadre de France-Chine 50, organisée en partenariat avec le

Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine, la Société des Gens de Lettres et la Bibliothèque nationale de France, avec le soutien de l'Institut français et de l'Association pour la promotion de la traduction littéraire (ATLAS), et animée par Muriel Détrie (Université Sorbonne nouvelle - Paris 3) ;

- 12 novembre : *La fabrique des traducteurs : encres fraîches de l'atelier français-chinois*, lectures par les traducteurs Eva Fischer, Cao Dongxue, Lucie Modde, Tou Chiu Zong, Claire Raybaud, Wang Mingrui, mise en voix de Dominique Léandri — manifestation programmée dans le cadre de France-Chine 50, organisée en collaboration avec l'Association pour la promotion de la traduction littéraire (ATLAS), et animée par Jorn Cambreleng (ATLAS) ;

- 18 novembre : *Un traducteur et son auteur*, rencontre avec Chloé Billon, traductrice, et Mileta Prodanović — manifestation animée par Marie Urinat-Nikolov (INALCO) ;

- 2 décembre : *Léon de Rosny, passeur de cultures*, conférence de Patrick Beillevaire (EHESS), François Macé (INALCO), Philippe Rothstein (Université de Montpellier III) — manifestation organisée en partenariat avec la Maison de la culture du Japon à Paris (MCJP) et animée par Joëlle Garcia (BULAC) ;

- 18 décembre : *Sciences sociales « d'ailleurs » ?*, table ronde avec Ioulia Podoroga (Université de Genève), Hamit Bozarslan et Alain Delissen (EHESS) — manifestation organisée en collaboration avec les Éditions de l'EHESS et animée par Benjamin Guichard (BULAC).

- 1 manifestation dans le cadre du cycle « D'autres regards sur le monde » au 2^e semestre (saison 2014-2015) :

- 21 octobre : *Quechua et guarani, langues écrites*, conférence de César Itier (INALCO), Capucine Boidin (Institut des hautes études de l'Amérique latine), Graciela Chamorro (Université de Dourados - Brésil) et Cristina Dutertre (BULAC) — manifestation animée par Joëlle Garcia (BULAC).

9.3.4. Communication

En 2014, un effort particulier a été porté sur la communication :

- programme de saison : refonte de la maquette en liaison avec la MCE, mise à jour et développement du fichier de diffusion du programme imprimé, envoi de 6 000 dépliant sur ce support en septembre), suivi de la diffusion du dépliant dans les espaces de la bibliothèque ;
- réalisation à l'initiative de la MCE d'un tract spécifique aux deux manifestations sur les Amériques : la MAC a participé à la conception de ce support destiné à la communication vers les publics du Festival America ;
- travail sur les affiches conçues pour chaque manifestation : évolution vers la quadrichromie, et, en collaboration avec la MCE, diffusion de l'affiche sous forme numérique auprès d'institutions partenaires ;
- *e-mailing* d'invitation, spécifique à chaque conférence, réalisé à partir des fichiers des contacts enseignants-chercheurs de la MCER, classés par institution et aires géographique, à partir des contacts de la Mission action culturelle intégré à la *mailing list* générale de la BULAC, à partir de recherches menées par la chargée de mission action culturelle et la chargée de mission communication externe ;
- réseaux sociaux⁵² : relais des billets de la page Facebook de la BULAC sur la page Facebook de l'action culturelle ; tweets sur les thèmes en rapport avec les manifestations, notamment autour de la traduction ; annonces Facebook et Twitter pour la réécoute des manifestations ;
- Carreau de la BULAC : intégration du *widget* annonçant les manifestations sur la page d'accueil du Carreau de la BULAC ; développement d'une politique de promotion des événements à venir mais aussi des ressources documentaires

⁵² Les annonces Facebook et Twitter de la tenue des événements sont prises en charge par la MCE.

produites dans le cadre des manifestations (enregistrement sonore, bibliographie, etc.). Quatre billets ont ainsi été rédigés sur le Carreau de la BULAC dans ce cadre (deux par des stagiaires, un par la MCE, un par la MCER).

9.3.5. Publics sur place et à distance

En 2014, les 17 manifestations orales réalisées ont attiré 834 personnes, soit une moyenne de 50 personnes par événement. Une analyse plus fine de la fréquentation sur l'année permet de repérer une progression encourageante. Ainsi, au 1^{er} semestre, 393 personnes ont assisté à 9 manifestations, soit 44 personnes en moyenne ; au 2^e semestre, 441 personnes ont assisté à 8 manifestations, soit une moyenne de 55 personnes.

La fréquentation des expositions n'est quant à elle pas quantifiable, du fait de la configuration de la galerie, lieu de passage vers l'auditorium et son foyer.

Fréquentation

Indicateur	2012	2013	2014
Nombre de manifestations orales	27	18	17
Nombre de participants aux manifestations orales	1 825	538	834
Nombre moyen de participants aux manifestations orales	68	30	49
Nombre d'expositions	3	0	1

Après une baisse de fréquentation en 2013, les manifestations ont progressivement retrouvé un public varié, dont une part non négligeable découvre la BULAC. Une enquête de publics spécifique, en complément à l'enquête générale sur les publics conduite fin 2013 n'a pas pu être menée en 2014 ; elle est en revanche envisagée en 2015.

Ces données de fréquentation, et les appréciations positives recueillies sur la mise en place des trois cycles pluriannuels définis en 2014 invite à poursuivre cette structuration en 2015, tout en affinant la formule.

Le taux d'écoute des captations sonores des manifestations n'était pas mesurable en 2014. Cependant, la prescription du cycle inaugural sur les frontières par des enseignants de l'INALCO, des articles sur plusieurs manifestations concernant la traduction rédigés par un journaliste du site *ActuaLitté*, *l'univers des livres*⁵³, et faisant un lien vers les pages concernées, des messages ou appels relatifs à la mise en ligne des captations constituent des signes incontestablement encourageants.

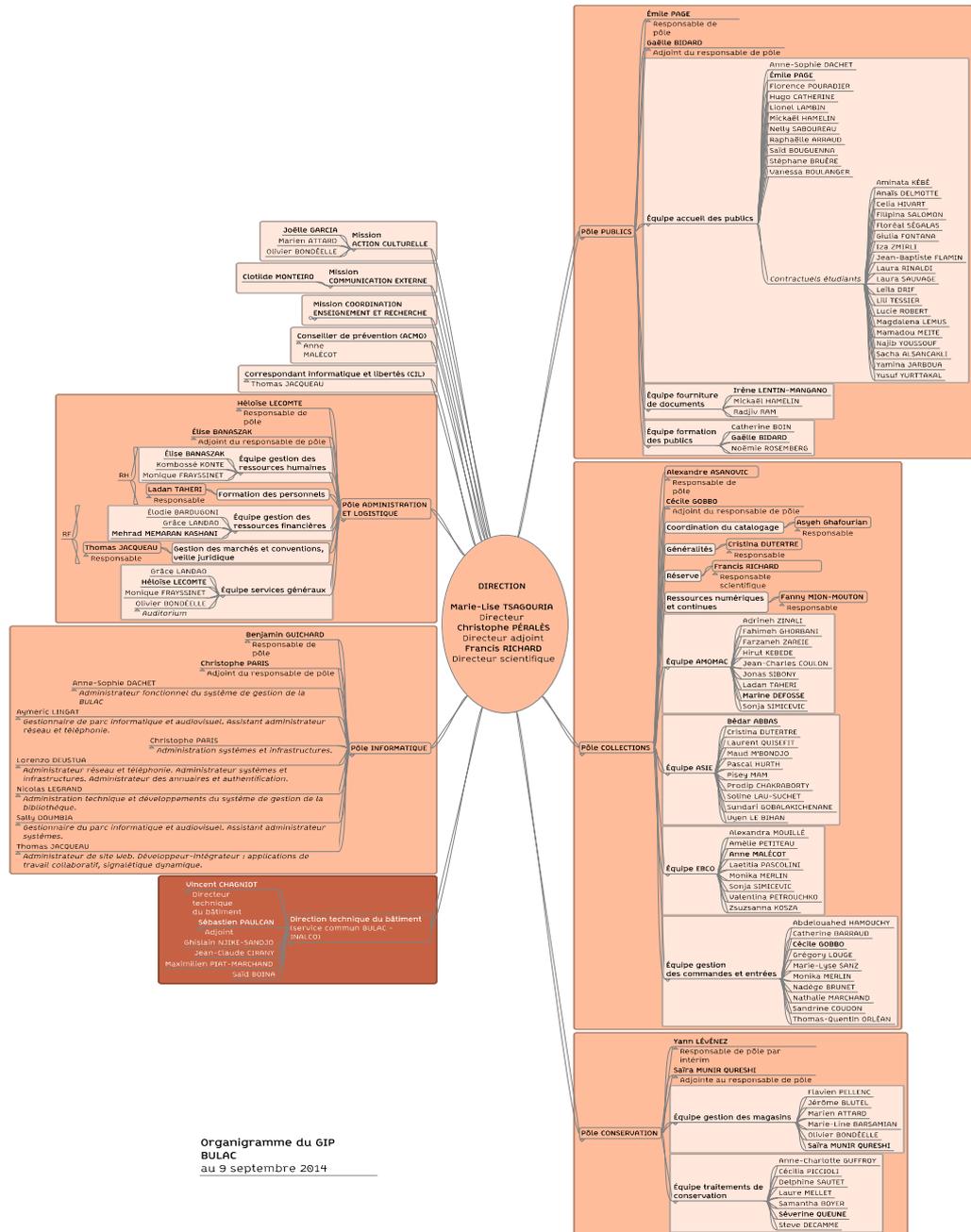
Une réflexion a été engagée pour une meilleure diffusion de ces enregistrements. Leur présentation a été revue avec le webmestre du site de la BULAC afin d'accroître la visibilité de ces contenus et la facilité d'utilisation pour le lecteur. La diffusion sur des plate-formes culturelles proposant une offre de conférences en ligne (France Culture Plus, Radio Campus, etc.), le signalement des enregistrements des conférences et rencontres produits depuis 2008 dans l'outil de signalement des ressources électroniques de la BULAC et dans Koha, leur promotion dans le cadre des formations dispensées par la bibliothèque constituent différentes pistes à instruire en 2015.

Enfin, la mise à disposition par l'INALCO d'un dispositif permettant la captation vidéo des manifestations a permis d'engager une réflexion sur la forme à adopter pour les produits dérivés. La MAC a d'ores et déjà procédé à quelques enregistrements vidéos afin de disposer de fichiers pour tester la faisabilité de leur diffusion par la BULAC ou une plateforme tierce. L'instruction d'un dispositif de test par le Pôle informatique de la BULAC est en cours.

⁵³ <http://www.actualitte.com>.

ANNEXES

I. ORGANIGRAMME COMPLET AU 31/12/2014



Organigramme du GIP BULAC au 9 septembre 2014

II. RÉPARTITION DES FRAIS DE MISSION ET DÉPENSES DE RÉCEPTION

Répartition des frais de mission par Pôle/Mission ou activité

Frais de mission par Pôle/Mission ou activité	Montant TTC 2014
Personnalités extérieures (membres du CS)	2 450,09 €
Personnalités extérieures (mission action culturelle)	958,80 €
Personnalités extérieures (formation des personnels)	253 €
Formations Médiadix (non répartissable)	123,60 €
Direction	857,45 €
Pôle administration et logistique	766,25 €
Pôle informatique	2 333,89 €
Pôle collections	2 635,25 €
Pôle publics	324,68 €
Pôle conservation	849,85 €
TOTAL	7 890,97 €
<i>Rappel 2013</i>	<i>18 128,10 €</i>

Répartition des dépenses de réception

Dépenses de réception par type d'événement	Montant TTC 2014
Vie de l'établissement (pots de départ, symposium de rentrée, etc.)	9 245,26 €
Conseil scientifique (CS)	1 120 €
Événements professionnels et scientifiques (congrès satellite IFLA)	1 681,46 €
Action culturelle	2 874,93 €
TOTAL	14 921,65 €
<i>Rappel 2013</i>	<i>39 047,07 €</i>

III. FORMATION DES PERSONNELS : LISTE DES FORMATIONS INTERNES

Liste des formations organisées en interne en 2014

NB : le nombre d'heures indiqué correspond au nombre d'heures dispensées (soit : durée de la formation x nombre de participants).

Intitulé	Formateur	Nombre d'heures
Anglais bibliothéconomique	Intervenant extérieur	255
Gestes et postures niveau 1	Intervenant extérieur	76
Gestes et postures niveau 2	Intervenant extérieur	78
Gestion des conflits	Intervenant extérieur	84
Prise de parole en public	Intervenant extérieur	120
Jeudis de formation 1 : fondamentaux du droit d'auteur	Intervenant extérieur	93
Jeudis de formation 2 : les langues slaves	Intervenant extérieur	26
Jeudis de formation 3 : les langues d'Asie centrale	Intervenant extérieur	24

Jeudis de formation 4 : Wikipedia	Intervenant extérieur	30
Jeudis de formation 5 : les langues turco-iraniennes	Intervenant extérieur	40
Jeudis de formation 6 : les langues sémitiques	Intervenant extérieur	34
Jeudis de formation 7 : VIAF	Intervenant extérieur	26
Jeudis de formation 8 : les langues africaines	Intervenant extérieur	24
Jeudis de formation 9 : les langues d'Asie orientale	Intervenant extérieur	38
« Quechua et Guarani, langues écrites »	Intervenant extérieur (dans le cadre du programme d'action culturelle)	2
Formation nouveaux arrivants	Tous pôles	648
Bulubuntu : formation des formateurs	Pôle informatique	10
Bulubuntu : Service public	Pôle informatique	166
Câblage cuivre	Pôle informatique	12
Typo 3 (CMS)	Pôle informatique	4
Koha : Transfert de compétences	Pôle informatique	15
Reprographie en salles de lecture	Pôle publics	58
Savoir faire en service public : autour des inscriptions	Pôle publics	15
Savoir faire en service public : autour du prêt-retour	Pôle publics	13
Zotero	Pôle publics	18
Initiation Rameau	Pôle collections	8
Koha : module acquisition	Pôle collections	6
Présentation générale des catalogues Sudoc et BULAC	Pôle collections	30
Visite atelier de conservation	Pôle conservation	50
TOTAL		2 003 h

IV. FORMATION DES PERSONNELS : LISTE DES FORMATIONS EXTERNES

Liste des formations externes suivies en 2014

NB : le nombre d'heures indiqué correspond au nombre d'heures dispensées (soit : durée de la formation x nombre de participants).

Intitulé de la formation	Nombre d'heures
Accompagnement à la VAE (validation des acquis de l'expérience)	24
Allemand bibliothéconomique : remise à niveau pour un usage professionnel en bibliothèque	6
Altérations biologiques des collections	12
Anglais pour le congrès IFLA	6

Animer une communauté en ligne via Facebook et Twitter	12
Atelier thématique de recherche quinquennal	2
Bibliothèque 2024	12
Cataloguer les monographies imprimées dans le SUDoc	318
Cataloguer les ressources électroniques	12
Cisco : analyse des réseaux	36
Colloque INHA : Papier japon	18
Comprendre et gérer les notices d'autorités dans le SUDoc	36
Comprendre l'évolution des catalogues et des règles de catalogage	6
Comprendre la réforme des retraites dans la fonction publique	12
Concours bibliothécaire et conservateur : entretien de présélection à la préparation du concours	6
Congrès ADBU	84
Congrès MELCom 2014	36
Constat d'état des manuscrits	36
Diffusion et médiation cinématographiques	6
EAD en bibliothèque	12
EZPaarse-Analogist Couperin	2
Fondamentaux des finances publiques	12
Formation post recrutement des BIBAS de classe normale	30
Gouvernance du SI	12
Humanités numériques	10
Hypotheses.org utilisateurs	6
IFLA 2014, Congrès satellite : <i>Linked Data in libraries, Let's make it happen !</i>	6
IFLA 2014, congrès de Lyon	185
Initiation au <i>mindmapping</i>	9
ISTAL (International Symposium on Test automation & Instrumentation)	30
ITILL Foundation - certification	54
Journée des négociateurs Couperin	12
Journée d'études Bibliopat : « A prendre ou à laisser ? Enrichissement des collections patrimoniales par des acquisitions non onéreuses : don, legs, dépôt, échange, collecte... »	24
Journée d'études turques 2014	6
Journée d'études arméniennes 2014	6
Journée d'études : « Oralité, pratiques scripturales dans une langue africaine transnationale : l'exemple du Peul »	6
Journées ABES 2014	36
Journée d'études : « Les archives des ethnologues : pour quoi faire ? »	6
Journée d'études : Archives Soviétiques	4
Journée d'études : Bibcamp ADBU	18

Journée d'études : correspondants Rameau	32
Journée d'études : « Curieux d'estampe »	12
Journée d'études : « <i>Europeana Newspapers</i> , un projet européen de numérisation »	6
Journée d'études : « Quelles collections pour quelles bibliothèques ? »	6
Journée d'étude AFNOR/BNF : « Métadonnées et confiance : quelles normes pour les échanges ? »	6
Journée d'études Éthiopie	6
Journée d'études : « Hyperchoix et prescription culturelle »	12
Journée d'études : « Mémoire numérique - publics, ressources et bibliothèque »	6
Journée d'études : « Un temple laïc ? La bibliothèque et le sacré »	6
Journée d'études COUPERIN	6
Journée BnF des Pôles associés et de la coopération	12
Journée Liber 2014	61
Journée réseau Calames	6
Journée Autorités ADBU/ABES	31
Journées d'études : « RAMEAU et la réutilisation des métadonnées de la BnF »	12
La conservation, un enjeu pour toutes les bibliothèques	18
La médiation numérique : quels outils pour quelles pratiques ?	12
Le patrimoine des bibliothèques: bonnes pratiques et boîte à outils	18
Le web sémantique	12
Les carrefours de l'IST : Services aux chercheurs	12
Les évolutions des catalogues	6
Les fondamentaux des finances publiques	12
Les réseaux sociaux : pratiques et enjeux pour la recherche et la carrière scientifique	6
Les services aux chercheurs : innovations, évolutions, nouvelles interactions	12
Libre Office Calc	30
Libre Office Writer	18
Linux	6
Linux administration intermédiaire LPI 102	24
Lutte contre la malveillance et le trafic illicite des biens, rôle, procédures, expériences – le marquage des œuvres	12
Métadonnées pour les bibliothèques numériques	18
Mozilla Firefox/Google Chrome : les extensions pour naviguer efficacement	12
Nouveautés et perspectives sur les usages des données de la BnF	12
Optimiser la recherche d'informations sur internet	6
Photoshop	6
Préparation au concours de BIBAS classe normale	144
Préparation au concours de BIBAS classe supérieure	40

Préparation à l'oral du concours de BIBAS Classe supérieure interne	12
Préparation au concours de conservateur 2014	300
Préparation à l'oral du concours de conservateur externe	36
Préparation du dossier RAEP	6
Principes de réalisation d'un diaporama pédagogique	3
Quel avenir pour les bibliothèques universitaires ? Revisiter la notion du service au public.	12
Rameau : initiation	48
Rameau dans le SUDoc	60
Représentants du personnel au comité technique	132
Responsable de fonds patrimoniaux en bibliothèque : module 1	18
Réunion des centres régionaux du SUDoc-PS	6
Symposium Koha	36
Tableau blanc interactif (TBI)	6
Twitter : un outil de veille et de communication	3
Un constat, des constats	18
VAE : Obtention du diplôme de l'école d'ingénieurs du CNAM. Ingénieur de réseaux d'entreprise (1ère partie)	20
VAE : Obtention du diplôme de l'école d'ingénieurs du CNAM. Ingénieur de réseaux d'entreprise (2ème partie)	40
Visite BNF : département audiovisuel	20
Visite bibliothèque du Musée des arts décoratifs	18
Web 2.0 et formation : enjeux, outils et pratiques	6
TOTAL	2 622 h

U. ÉVOLUTION DU PARC INFORMATIQUE EN 2014 : POSTES CLIENTS ET INFRASTRUCTURES

Équipement	Total fin 2013	Sorties en 2014	Entrées en 2014	Total fin 2014
PC portables	63	0	0	63
PC de bureau	303	26	26	303
Imprimantes	49	3	1	47
Imprimantes étiquettes	8	0	2	10
Imprimantes à cartes	3	1	3	5
Platines de lectures de cartes Mifare	18	0	0	18
Photocopieurs	0	0	0	0
Douchettes à mémoire	8	0	0	8
Webcam	2	0	3	5
Tableau numérique interactif	1	0	0	1
Scanners à plat	2	0	0	2
Machines à lire	0	0	2	2

Loupe électronique	0	0	1	1
Stations de numérisation	1	0	0	1
Vidéoprojecteurs	6	0	0	6
Serveurs	47	9	0	38
Baies de disques	5	2	0	3
Unités de sauvegardes	2	0	0	2
Onduleurs	12	0	0	12
Routeurs	1	0	0	1
Commutateurs	47	1	7	53
Pare-feux et équipements de sécurité réseau	2	0	0	2
Bornes WiFi	4	0	0	4
IPBX	1	0	0	1
Écrans de signalétique dynamique	7	0	0	7*
TOTAL	592	42	45	595

* 21 écrans au niveau du Pôle dont 4 dans les espaces communs et 3 dans les salles de lecture gérés par la BULAC.

VI. AFFECTATION DU PARC INFORMATIQUE CLIENT AU 31 DÉCEMBRE 2014

Équipement	Matériels mis à disposition des usagers	Usage professionnel	Stock	TOTAL
PC portables	40	23	0	63
PC de bureau	143	128	32	303
Imprimantes	4*	40	7	51
Stations de numérisation	0	1	0	1
Scanners plats et scanners de livres	2*	0	2	4
Machines à lire	0	0	2	2
Loupe électronique	0	0	1	1
Lecteurs de livres	0	0	2	2
Vidéoprojecteurs	3	3	0	6
Tableau numérique interactif	1	0	0	1
Lecteur-reproducteur de microformes	2*	0	0	2
Photocopieurs	5*	2*	0	7
Bornes WiFi	2	2	0	4

Les équipements signalés par un astérisque sont des dépôts dans le cadre d'une convention de location (photocopieurs professionnels) ou de délégation de service public (équipements de reprographie de la salle de lecture).

VII. RÉCAPITULATIF DES PERTURBATIONS DE SERVICE INFORMATIQUE EN 2014

Ce tableau récapitule les incidents ayant eu un impact pour l'accès aux services en ligne de la BULAC par le public et les bibliothèques associées. L'estimation de l'impact distingue les horaires ouvrables (9h-18h) du reste de la journée. L'ensemble de ces dysfonctionnements ont fait l'objet, en direction des bibliothèques associées, d'une communication par messagerie électronique et sur le site de suivi des incidents mis à disposition des partenaires⁵⁴.

Les interruptions de chargement des notices issues du SUDOC (maintenances des serveurs de l'ABES) ou les difficultés d'indexation des nouvelles notices (erreurs de chargement) ne sont pas répertoriées.

Date	Durée (horaires ouvrables)	Durée (autres horaires)	Service perturbé			Cause
			Koha	Site web	Divers	
22/01/2014	15 mn	-	x			Anomalie d'indexation ; perturbation de 24h de l'indexation des notices nouvellement créées.
28/01/2015	10 mn	-	x			Anomalie d'indexation
30/01/2014	3h	-	x			Répercussion d'un incident lors d'une maintenance sur le Réseau académique parisien
18/03/2013	6 h	-			Accès à la document ation en ligne depuis les salles de lecture	Incident dans les règles de routage du Réseau académique parisien
02-03/04/2014	2h45	13h	x			Maintenance système échouée (montée de version Debian) et ré-indexation totale de la base
11/06/2014	30 mn	-	x			Saturation du serveur web liée à la défaillance d'un webservice
13/06/2014	20 mn	-	x			Saturation du serveur web liée à la défaillance d'un webservice
19-20/07/2014	-	8h	x			Maintenance système aboutie (montée de version Debian) et ré-indexation totale de la base

⁵⁴<http://etat-des-services.bulac.fr/>

27-28/07/2014	9 h	11h	x	x		Externalisation des services stratégiques
11-14/08/201	25h	45h			Téléphonie	Anomalie de l'application de gestion des postes clients
3-4/09/2014	6h30	13 h	x	x		Rapatriement des services externalisés
17/10/2014	15 mn		x			Saturation du serveur web
14/12/2014		5h	Perturbations momentanées			Mise à jour du système d'exploitation d'équipements réseaux
16/12/2014	1h		x			Mises à jour de sécurité de l'infrastructure système

VIII. ACCUEIL DES PUBLICS

A. INSCRIPTIONS 2013-2014

Inscriptions 2013-2014	L1		L2		L3		Master 1		Master 2		Doctorat		Enseignant- chercheur		Diplôme d'établissement CPGE		Diplôme de santé		Autre		TOTAL	
	2 013	2 014	2 013	2 014	2 013	2 014	2 013	2 014	2 013	2 014	2 013	2 014	2 013	2 014	2 013	2 014	2 013	2 014	2 013	2 014	2 013	2 014
INALCO	2 453	1 988	1 027	1 060	839	910	542	558	390	432	205	239	358	332	572	738			19		6 405	6 257
Paris-I Panthéon- Sorbonne	593	510	540	609	415	559	379	469	296	435	124	156	24	37	38	77					2 409	2 852
Paris-III Sorbonne nouvelle	81	74	49	55	60	70	135	143	132	146	122	147	33	30	17	25					629	690
Paris-IV Paris Sorbonne	68	57	96	60	124	105	127	154	126	179	102	124	31	38	17	21		6			691	744
Paris-VII Paris Diderot	357	372	252	264	310	315	272	316	252	268	122	150	64	64	228	161	107	481			1 964	2 391
EHESS							79	66	141	147	184	227	56	60	1	13					461	513
EPHE							17	24	28	46	77	105	20	18	2	2					144	195
EFEO												4	8	9							8	13
CNRS														68							0	68
Total GIP	3 552	3 001	1 964	2 048	1 748	1 959	1 551	1 730	1 365	1 653	936	1 152	594	656	875	1 037	107	487	19	0	12 711	13 723
Total Île-de- France	1 047	952	740	790	582	661	610	710	585	726	269	233	197	147	1 404	1 599	286	1 715	1 257	1 067	6 977	8 600
Non- universitaire													52	57	327	868			2 962	2 842	3 341	3 767
Total universités françaises	23	21	14	10	20	25	51	46	74	88	112	103	82	73	15	27		13	43	107	434	513
Total universités étrangères	9	6	7	10	19	14	14	8	23	19	53	60	72	88	1	4		4	50	102	248	315
TOTAL	4 631	3 980	2 725	2 858	2 369	2 659	2 226	2 494	2 047	2 486	1 370	1 548	997	1 021	2 622	3 535	393	2 219	4 331	4 118	23 711	26 918

B. FRÉQUENTATION DE LA BULAC

Établissement	L1		L2		L3		Master 1		Master 2		Doctorat		Enseignant-chercheur		Diplôme d'établissement CPGE		Diplôme de santé		Autre		TOTAL		
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	
INALCO	1 377	1 180	784	557	498	375	387	192	180	152	90	76	70	89	251	180			75	45	3 712	2 846	
Paris-I Panthéon-Sorbonne	171	54	167	114	72	119	100	103	66	81	56	39	3	6	2	5			9	5	646	526	
Paris-III Sorbonne nouvelle	9	11	1	8	2	13	12	56	29	36	28	26	14	15	3	3			2		100	168	
Paris-IV Paris Sorbonne	12	15	31	10	16	7	25	42	33	34	12	24	2	9	4	5					135	146	
Paris-VII Paris Diderot	41	68	27	47	38	85	36	101	30	106	25	62	5	13	56	18	47	132	10	3	315	635	
EHESS							7	30	41	36	46	58	14	9							108	133	
EPHE							8	14	4	19	17	22		5					1	6	30	66	
EFEO														1							0	1	
CNRS														17							2	0	19
Total GIP	1 610	1 328	1 010	736	626	599	575	538	383	464	274	307	108	164	316	211	47	134	97	59	5 046	4 540	
Total universités Île-de-France (hors GIP)	274	187	174	129	89	98	76	82	58	68	34	23	18	6	361	129	375	749	278	94	1 737	1 565	
Total universités françaises (hors Île-de-France)		2	4	4		3		3	13	13	13	7	2	5	4					7	36	44	
Autre établissement universitaire		30		20		14		14		29		2		3	128		62			80		382	
Autre laboratoire de recherche						1						2		4						1		8	
Total universités étrangères									1	3	9	2	2	29				1	8	5	20	40	
Lycée															110				108	42	108	152	
Aucun		18		2		3		2		2		2		5	35		12	366	479	366	560		
Total hors GIP	274	237	178	155	89	119	76	101	72	115	56	38	22	52	365	402	375	824	760	708	2 267	2 751	
TOTAL	1 884	1 565	1 188	891	715	718	651	639	455	579	330	345	130	216	681	613	422	958	857	771	7 313	7 291	

C. PRÊTS 2013-2014

Prêts	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2013	4 374	4 436	4 674	4 538	3 583	2 972	2 431	1 160	2 925	5 503	5 083	4 400	46 079
2014	4 775	4 357	4 664	4 043	4 032	2 883	2 491	1 276	3 112	5 502	5 304	4 887	47 326
Évolution	9,17%	-1,78%	-0,21%	-10,91%	12,53%	-2,99%	2,47%	10,00%	6,39%	-0,02%	4,35%	11,07%	2,71%

D. PRÊTS 2014 PAR LECTEURS

Prêts 2014	L1	L2	L3	Master 1	Master 2	Doctorat	Enseignant-chercheur	Diplôme d'établissement CPGE	Diplôme de santé	Autre	TOTAL
INALCO	6 325	4 585	3 902	3 654	2 529	2 003	2 266	1 340		524	27 128
Paris-I Panthéon-Sorbonne	133	226	377	785	1 132	729	109	9		25	3 525
Paris-III Sorbonne nouvelle	66	28	62	655	877	838	177	22		15	2 740
Paris-IV Paris Sorbonne	126	147	177	654	916	732	183			44	2 979
Paris-VII Paris Diderot	228	131	476	655	811	747	309	44	20	79	3 500
EHESS		9		363	911	1 404	482	1		45	3 215
EPHE				189	440	542	193			5	1 369
EFEO							2				2
CNRS							196			5	201
Île-de-France							270			230	500
Hors Île-de-France							197			395	592
TOTAL (hors professionnels BULAC)	6 878	5 126	4 994	6 955	7 616	6 995	4 384	1 416	20	1 367	45 751
BULAC										1 553	1 553
TOTAL	6 878	5 126	4 994	6 955	7 616	6 995	4 384	1 416	20	2 920	47 304

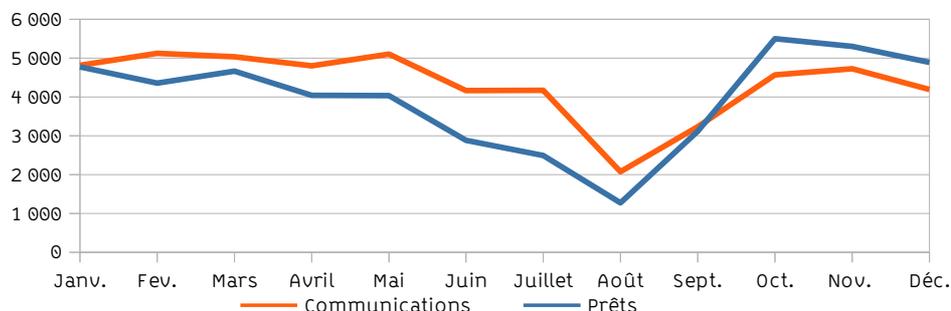
E. COMMUNICATIONS 2013-2014

Communications	Janv.	Fev.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2013	4 724	5 076	5 917	6 042	4 947	4 604	4 687	1 837	4 134	5 782	5 347	4 340	57 437
2014	4 812	5 122	5 037	4 798	5 100	4 165	4 174	2 075	3 235	4 569	4 725	4 190	52 002
Evolution	1,86%	0,91%	-14,87%	-20,59%	3,09%	-9,54%	-10,95%	12,96%	-21,75%	-20,98%	-11,63%	-3,46%	-9,46%

F. COMMUNICATIONS 2014 PAR LECTEURS

Communications 2014	L1	L2	L3	Master 1	Master 2	Doctorat	Enseignant-chercheur	Diplôme d'établissement CPGE	Diplôme de santé	Autre	TOTAL
INALCO	1 849	2 002	2 334	2 521	2 869	2 573	2 698	449		709	18 004
Paris-I Panthéon-Sorbonne	47	112	310	877	1 827	1 536	281	55		37	5 082
Paris-III Sorbonne nouvelle	24	22	49	452	879	1 408	225			22	3 081
Paris-IV Paris Sorbonne	130	57	116	613	1 740	1 701	591			38	4 986
Paris-VII Paris Diderot	50	32	251	433	614	939	366	5	9	56	2 755
EHESS		1		335	991	1 971	769			168	4 235
EPHE		1		305	468	1 184	650	1		39	2 648
EFEO						4	8				12
CNRS							529			3	532
Île-de-France	24	44	64	237	346	773	438	143		433	2 502
Université française	4		114	80	237	705	531	3		268	1 942
Université étrangère	26	10	87	7	40	589	852			253	1 864
Non-universitaire										3 686	3 686
TOTAL (hors professionnels BULAC)	2 154	2 281	3 325	5 860	10 011	13 383	7 938	656	9	5 712	51 329
BULAC										574	574
TOTAL	2 154	2 281	3 325	5 860	10 011	13 383	7 938	656	9	6286	51903

G. COMPARAISON PRÊTS ET COMMUNICATIONS 2014



H. FONDS D'ORIGINE DES DOCUMENTS DEMANDÉS DES MAGASINS

Fonds d'origine des communications	Communications	%
BIULO - BULAC	47 014	90,40%
Études iraniennes	1 622	3,12%
EHESS - Centre d'études africaines	1 535	2,95%
Paris 4 - Centre d'études slaves	513	0,99%
EFEO - Paris	434	0,83%
Fonds slave de la Sorbonne	297	0,57%
Fonds turc	248	0,48%
Bibliothèque Jules Bloch	127	0,24%
EHESS - Centre Corée	81	0,16%
Bibliothèque juridique Europe centrale et orientale	43	0,08%
Paris 7 - LCAO	37	0,07%
EPHE 4 - Sciences historiques et philologiques	30	0,06%
Fonds finnois	18	0,03%
EHESS - Centre Inde	3	0,01%
EHESS - Centre Chine	2	0,00%
TOTAL	52 004	100,00%

I. FONDS D'ORIGINE DES DOCUMENTS EMPRUNTÉS

Fonds d'origine des communications	Communications	%
BIULO - BULAC	44 644	94,33%
Études iraniennes	1 187	2,51%
EHESS - Centre d'études africaines	805	1,70%
Paris 4 - Centre d'études slaves	229	0,48%
EFEO - Paris	156	0,33%
Fonds slave de la Sorbonne	91	0,19%
Fonds turc	70	0,15%
EHESS - Centre Corée	43	0,09%

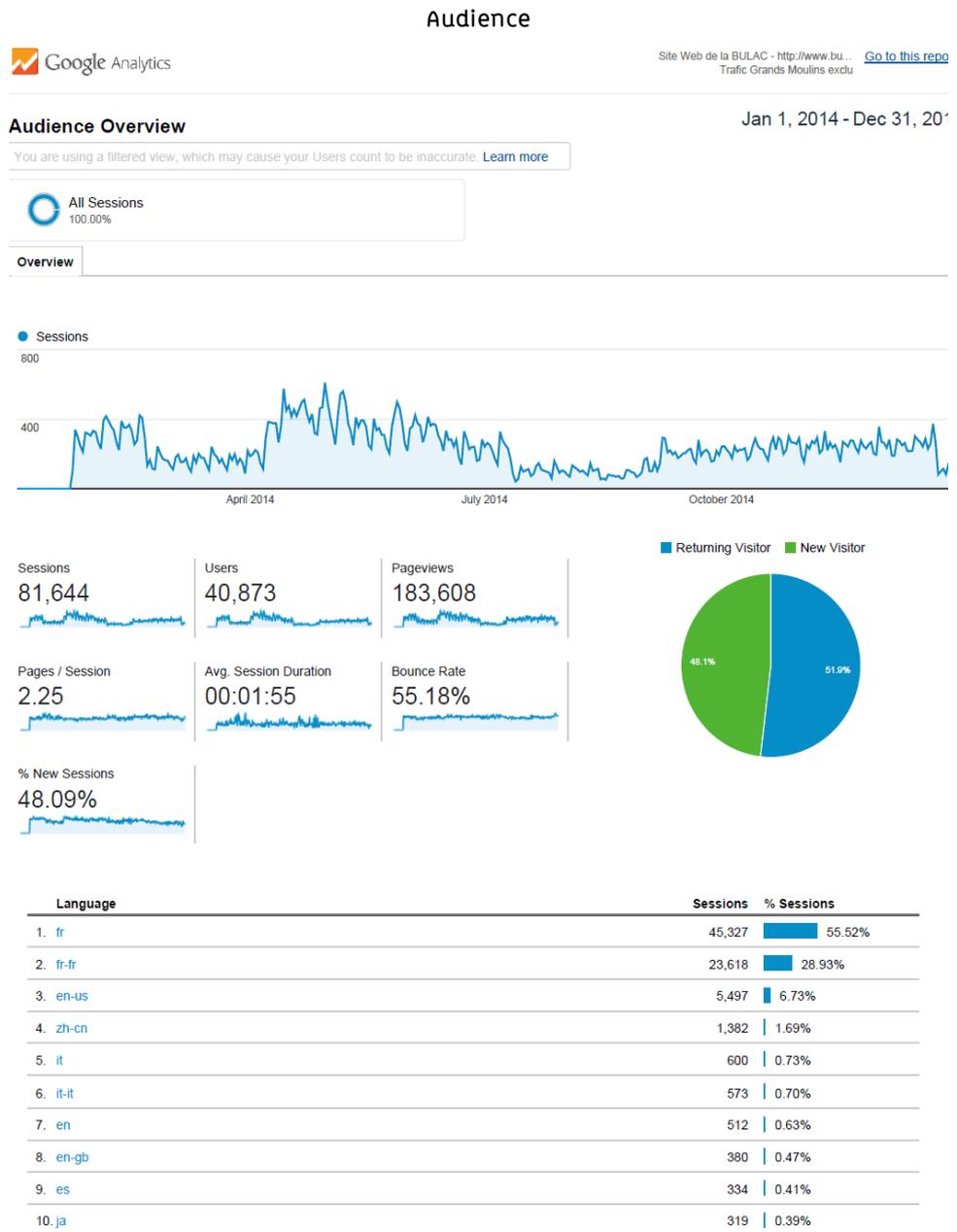
Bibliothèque Jules Bloch	39	0,08%
Fonds finnois	24	0,05%
Paris7 – Langues et civilisations de l'Asie orientale (Corée)	20	0,04%
Bibliothèque juridique Europe centrale et orientale	18	0,04%
TOTAL	47 326	100,00%

J. LOCALISATION DES DOCUMENTS EMPRUNTÉS

Localisation	Prêts	%
Rez-de-chaussée	18 985	40,12%
Rez-de-jardin	9 805	20,72%
Mezzanine	1 655	3,50%
Réserve	2	0,00%
Total libre-accès	30447	64,33%
Magasins 28	7 132	15,07%
Magasins 27	2 504	5,29%
Magasins 6	2 073	4,38%
Magasins 12	1 480	3,13%
Magasins 22	972	2,05%
Magasins 14	954	2,02%
Magasins 25	683	1,44%
Magasins 13	293	0,62%
Magasins 26	213	0,45%
Magasins 5	174	0,37%
Magasins 24	123	0,26%
Magasins 20	113	0,24%
Magasins 23	75	0,16%
Magasins 9	32	0,07%
Magasins 17	26	0,05%
Magasins 19	10	0,02%
Magasins 4	7	0,01%
Documentation professionnelle	6	0,01%
Magasins 11	4	0,01%
Magasins 15	2	0,00%
Magasins 21	2	0,00%
Magasins 1	1	0,00%
Total magasins	16 879	35,67%
TOTAL	47 326	100,00%

IX. SITE WEB : RAPPORTS D'AUDIENCE ANNÉE 2014

A. STATISTIQUES DE FRÉQUENTATION DU SITE WEB BULAC



Vue d'ensemble

Google Analytics

Site visité de la DULAC - http://www.dulac...
 Traffic Grands Moulins exclu [Accéder à ce rapport](#)

Vue d'ensemble

1 janv. 2014 - 30 déc. 20

Toutes les sessions
 100,00 %

Vue d'ensemble



Page	Pages vues	% Pages vues
1. /	60 864	33,20 %
2. /informations-pratiques/venir/	19 542	10,66 %
3. /informations-pratiques/sinscrire/	7 717	4,21 %
4. /preparer-sa-venue/sinscrire/	4 309	2,35 %
5. /preparer-sa-venue/horaires-acces/	3 632	1,98 %
6. /pages-de-gestion/resultats-de-recherche/	3 484	1,90 %
7. /informations-pratiques/sinformer/contacts/	2 809	1,53 %
8. /le-coin-des-pros/offres-emploi/	2 697	1,47 %
9. /services/sur-place/emprunter/	2 630	1,43 %
10. /services/sur-place/consulter/	2 366	1,29 %

© 2015 Google

Vue d'ensemble : premier niveau de l'arborescence



Site Web de la BULAC - http://www.bu... [Accéder à ce rapport](#)
Trafic Grands Moulins exclu

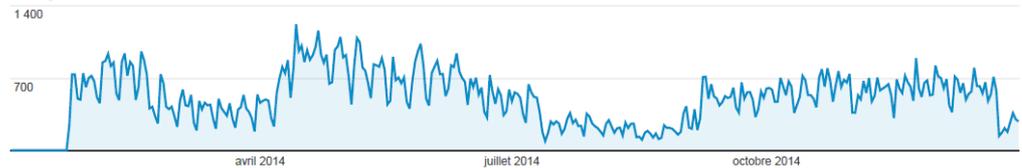
Détail par URL

1 janv. 2014 - 31 déc. 2014

Toutes les sessions
100,00 %

Explorateur

Pages vues



Chemin de la page, niveau 1	Pages vues	Consultations uniques	Temps moyen passé sur la page	Taux de rebond	Sorties (en %)
	183 608 % du total: 100,00 % (183 608)	144 649 % du total: 100,00 % (144 649)	00:01:32 Valeur moy. pour la vue: 00:01:32 (0,00 %)	55,18 % Valeur moy. pour la vue: 55,18 % (0,00 %)	44,47 % Valeur moy. pour la vue: 44,47 % (0,00 %)
1. /	60 933 (33,19 %)	47 212 (32,64 %)	00:01:59	51,87 %	48,61 %
2. /informations-pratiques/	35 152 (19,15 %)	28 585 (19,76 %)	00:01:36	64,80 %	51,58 %
3. /services/	16 108 (8,77 %)	13 103 (9,06 %)	00:01:21	57,93 %	39,42 %
4. /preparer-sa-venue/	14 772 (8,05 %)	11 659 (8,06 %)	00:01:10	55,86 %	38,82 %
5. /la-bulac/	12 880 (7,01 %)	10 171 (7,03 %)	00:01:17	53,13 %	36,52 %
6. /les-collections/	6 702 (3,65 %)	5 191 (3,59 %)	00:01:02	54,00 %	27,51 %
7. /le-coin-des-pros/	5 239 (2,85 %)	4 246 (2,94 %)	00:01:15	62,20 %	44,36 %
8. /pages-de-gestion/	4 691 (2,55 %)	2 648 (1,83 %)	00:00:43	39,38 %	23,60 %
9. /ressourceselectroniques/	4 136 (2,25 %)	3 113 (2,15 %)	00:01:31	51,19 %	46,76 %
10. /conferences-rencontres/	4 052 (2,21 %)	3 236 (2,24 %)	00:01:06	57,12 %	33,37 %
11. /ressources-electroniques/	3 718 (2,02 %)	2 811 (1,94 %)	00:01:58	54,64 %	47,77 %
12. /conferencesrencontres/	3 483 (1,90 %)	2 892 (2,00 %)	00:01:44	74,68 %	52,83 %
13. /le-catalogue/	3 395 (1,85 %)	2 808 (1,94 %)	00:01:23	58,99 %	48,78 %
14. /la-bulac-en-bref/	3 370 (1,84 %)	2 855 (1,97 %)	00:01:03	40,62 %	30,50 %
15. /coordination-enseignement-et-recherche/	1 966 (1,07 %)	1 703 (1,18 %)	00:01:34	68,82 %	44,71 %
16. /?id=447	599 (0,33 %)	482 (0,33 %)	00:01:35	50,57 %	49,25 %
17. /bulac-in-english/	486 (0,26 %)	394 (0,27 %)	00:01:16	41,98 %	29,63 %
18. /archives/	300 (0,16 %)	198 (0,14 %)	00:00:57	58,12 %	38,67 %
19. /?id=1359	165 (0,09 %)	155 (0,11 %)	00:02:05	83,82 %	78,79 %
20. /action-culturelle/	163 (0,09 %)	156 (0,11 %)	00:02:17	89,33 %	87,12 %
21. /en/	155 (0,08 %)	137 (0,09 %)	00:00:27	26,19 %	25,16 %
22. /?id=120	143 (0,08 %)	124 (0,09 %)	00:00:39	46,34 %	30,77 %

Détail par URL : pages Collections



Site Web de la BULAC - <http://www.bu...> [Accéder à ce rapport](#)
Trafic Grands Moulins exclu

Détail par URL

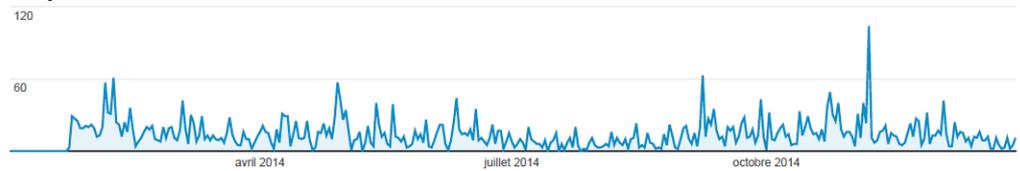
1 janv. 2014 - 30 déc. 2014

TOUT » CHEMIN DE LA PAGE, NIVEAU 1: /les-collections/ » CHEMIN DE LA PAGE, NIVEAU 2: /collections-par-aire-geographique/

Toutes les sessions
2,71 %

Explorateur

Pages vues



Chemin de la page, niveau 3	Pages vues	Consultations uniques	Temps moyen passé sur la page	Taux de rebond	Sorties (en %)
	4 972 % du total: 2,71 % (183 329)	3 839 % du total: 2,66 % (144 431)	00:01:00 Valeur moy. pour la vue: 00:01:32 (-34,79 %)	50,69 % Valeur moy. pour la vue: 55,17 % (-8,12 %)	25,24 % Valeur moy. pour la vue: 44,48 % (-43,25 %)
1. /asie/	1 698 (34,15 %)	1 293 (33,68 %)	00:01:10	51,42 %	25,68 %
2. /momac/	1 006 (20,23 %)	759 (19,77 %)	00:00:54	36,65 %	18,69 %
3. /afrique/	816 (16,41 %)	611 (15,92 %)	00:00:48	48,92 %	24,88 %
4. /ebco/	778 (15,65 %)	613 (15,97 %)	00:01:01	45,21 %	24,16 %
5. /europe-balkanique-centrale-et-orientale/	309 (6,21 %)	253 (6,59 %)	00:01:08	74,67 %	35,60 %
6. /moyen-orient-maghreb-asie-centrale/	198 (3,98 %)	162 (4,22 %)	00:00:57	60,47 %	32,32 %
7. /amerique-et-groenland/	116 (2,33 %)	104 (2,71 %)	00:00:44	76,47 %	43,97 %
8. /oceanie-pacifique/	51 (1,03 %)	44 (1,15 %)	00:00:42	54,55 %	29,41 %

Lignes 1 à 8 sur 8

© 2015 Google

Détail par URL : pages Ressources en ligne (1)



Site Web de la BULAC - http://www.bu... [Accéder à ce rapport](#)
Trafic Grands Moulins exclu

Détail par URL

1 janv. 2014 - 30 déc. 2014

TOUT » CHEMIN DE LA PAGE, NIVEAU 1: /ressourceselectroniques/

Toutes les sessions
2,25 %

Explorateur

Pages vues



Chemin de la page, niveau 2	Pages vues	Consultations uniques	Temps moyen passé sur la page	Taux de rebond	Sorties (en %)
	4 124 % du total: 2,25 % (183 329)	3 102 % du total: 2,15 % (144 431)	00:01:31 Valeur moy. pour la vue: 00:01:32 (-0,95 %)	51,10 % Valeur moy. pour la vue: 55,17 % (-7,38 %)	46,73 % Valeur moy. pour la vue: 44,48 % (5,05 %)
1. /documentation-en-ligne/	3 678 (89,19 %)	2 744 (88,46 %)	00:01:38	52,94 %	47,42 %
2. /collections-patrimoniales-numerisees/	287 (6,96 %)	208 (6,71 %)	00:00:58	45,90 %	37,63 %
3. /	126 (3,06 %)	125 (4,03 %)	00:00:12	33,33 %	54,76 %
4. /portail-des-revues-en-ligne/	20 (0,48 %)	13 (0,42 %)	00:00:17	66,67 %	25,00 %
5. /asie/	7 (0,17 %)	6 (0,19 %)	00:00:05	0,00 %	0,00 %
6. /afrique-moyen-orient/	3 (0,07 %)	3 (0,10 %)	00:00:07	0,00 %	0,00 %
7. /generalites/	3 (0,07 %)	3 (0,10 %)	00:01:21	0,00 %	33,33 %

Lignes 1 à 7 sur 7

© 2015 Google

Détail par URL : pages Ressources en ligne (2)



Site Web de la BULAC - <http://www.bu...> [Accéder à ce rapport](#)
Trafic Grands Moulins exclu

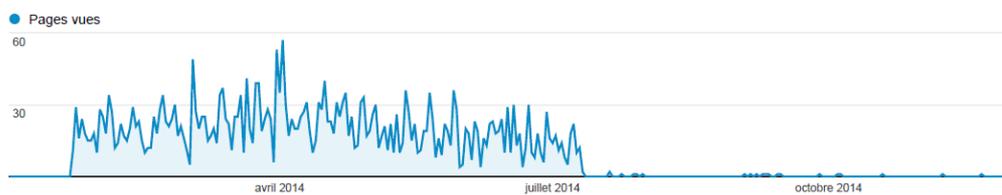
Détail par URL

1 janv. 2014 - 1 déc. 2014

TOUT » CHEMIN DE LA PAGE, NIVEAU 1: /ressources-electroniques/ » CHEMIN DE LA PAGE, NIVEAU 2: /documentation-en-ligne/

Toutes les sessions
2,09 %

Explorateur



Chemin de la page, niveau 3	Pages vues	Consultations uniques	Temps moyen passé sur la page	Taux de rebond	Sorties (en %)
	3 513 % du total: 2,09 % (168 429)	2 656 % du total: 2,00 % (132 725)	00:02:02 Valeur moy. pour la vue: 00:01:33 (30,68 %)	55,35 % Valeur moy. pour la vue: 54,99 % (0,66 %)	48,79 % Valeur moy. pour la vue: 44,55 % (9,53 %)
1. /	1 643 (46,77 %)	1 255 (47,25 %)	00:02:42	59,92 %	55,26 %
2. /se-connecter-a-distance-a-la-documentation-en-ligne/	1 094 (31,14 %)	812 (30,57 %)	00:01:34	51,06 %	44,88 %
3. /rechercher-et-consulter-un-article/	724 (20,61 %)	539 (20,29 %)	00:01:37	47,13 %	41,16 %
4. /rechercher-et-consulter-une-revue/	42 (1,20 %)	40 (1,51 %)	00:01:09	85,71 %	33,33 %
5. /imprimer-exporter-sauvegarder/	10 (0,28 %)	10 (0,38 %)	00:00:39	50,00 %	30,00 %

Lignes 1 à 5 sur 5

Détail par URL : pages Conférences, Rencontres



Site Web de la BULAC - <http://www.bu...> [Accéder à ce rapport](#)
Trafic Grands Moulins exclu

Détail par URL

1 janv. 2014 - 30 déc. 2014

TOUT > CHEMIN DE LA PAGE, NIVEAU 1: /conferences-rencontres/

Toutes les sessions
2,20 %

Explorateur

● Pages vues



Chemin de la page, niveau 2	Pages vues	Consultations uniques	Temps moyen passé sur la page	Taux de rebond	Sorties (en %)
	4 029 % du total: 2,20 % (183 329)	3 217 % du total: 2,23 % (144 431)	00:01:07 Valeur moy. pour la vue: 00:01:32 (-27,58 %)	57,23 % Valeur moy. pour la vue: 55,17 % (3,73 %)	33,46 % Valeur moy. pour la vue: 44,48 % (-24,78 %)
1. /alatabledutraducteur/	1 317 (32,69 %)	1 086 (33,76 %)	00:01:54	67,19 %	49,58 %
2. /archives/	962 (23,88 %)	751 (23,34 %)	00:00:45	37,04 %	18,19 %
3. /autresregards/	366 (9,08 %)	305 (9,48 %)	00:01:08	68,52 %	33,88 %
4. /les-prochains-rendez-vous/	302 (7,50 %)	240 (7,46 %)	00:00:36	22,34 %	23,84 %
5. /programme-2014-2015/	251 (6,23 %)	180 (5,60 %)	00:00:59	27,87 %	24,70 %
6. /prendre-la-parole/	176 (4,37 %)	143 (4,45 %)	00:00:57	51,43 %	31,82 %
7. /conferences-les-mardis-de-la-bulac/	162 (4,02 %)	127 (3,95 %)	00:00:32	82,14 %	31,48 %
8. /rencontres/	159 (3,95 %)	136 (4,23 %)	00:00:42	83,33 %	38,99 %
9. /programme-2013-2014/	108 (2,68 %)	70 (2,18 %)	00:00:46	100,00 %	20,37 %
10. /laction-culturelle-a-la-bulac/	90 (2,23 %)	72 (2,24 %)	00:00:42	13,64 %	20,00 %
11. /evenements-en-partenariat/	56 (1,39 %)	41 (1,27 %)	00:02:04	73,33 %	41,07 %
12. /expositions/	33 (0,82 %)	31 (0,96 %)	00:01:26	40,00 %	33,33 %
13. /exposition/	26 (0,65 %)	21 (0,65 %)	00:03:56	66,67 %	53,85 %
14. /lettre-dinformation/	19 (0,47 %)	13 (0,40 %)	00:02:22	80,00 %	26,32 %
15. / archives/	2 (0,05 %)	1 (0,03 %)	00:00:02	0,00 %	0,00 %

Lignes 1 à 15 sur 15

Flux de comportement



B. AUTRES STATISTIQUES POUR L'ANNÉE 2014

Billets Facebook BULAC 2014

Billet	Date de publication	Nombre de personnes atteintes
Cet hiver, les collections de la BULAC se dévoilent ! Les collections tibétaines	Fin décembre	172
Plusieurs revues russes désormais accessibles en ligne à la BULAC et à distance !	Fin décembre	124 (4 pers. aiment)
Rencontre : Sciences sociales « d'ailleurs » ?	Mi-décembre	117
Deux nouvelles ressources en ligne sont en test à la BULAC : FBIS et JPRS	Début décembre	140
Formation Zotero à la BULAC !	Fin novembre	118
J-12 ! Léon de Rosny, passeur de cultures	Fin novembre	240 (9 pers. aiment)
Le Maghreb contemporain en quelques documents... : Don Omar Carlier	Novembre	107
J-8 ! la Fabrique des traducteurs : Encres fraîches de l'atelier français-chinois	Novembre	114
V. Alexakis, verbatim sur l'auto-traduction	Fin octobre	111
OA : Vous cherchez des thèses en Open Access	Fin octobre	197
OA : Comment trouver des e-books en Open Access en SHS ?	Fin octobre	114
OA : Petite sélection de carnets dédiés aux études asiatiques	Fin octobre	85
J-1 ! Quechua et guarani, langues écrites	Fin oct.	448

<i>Open Access</i> : Trouver des articles en libre accès en SHS	Mi-octobre	113
J-1 ! Réinscription licence, master 1	Mi-octobre	114
<i>Open Access</i> (OA) : la BULAC célèbre l' <i>Open Access Week</i> , chaque jour un billet sur l' <i>Open Access</i>	Mi-octobre	331
Écritures chinoises, littérature d'ailleurs	Mi-octobre	85
Nuit Blanche 2014 !	Début octobre	120
J-6 ! Carte blanche à André Markowicz	Début octobre	158
Festival America de Vincennes 2014, suivez les rencontres sur les cultures amérindiennes. Retrouvez les RDU autour des cultures quechua, guarani et inuit à la BULAC	Mi-septembre	102
Pensez à prolonger vos emprunts	Fin juin	112
Découvrez <i>Kurdish Studies</i> , accessible en <i>Open Access</i> !	Fin juin	159 (3 pers. aiment)
Ne soyez pas en retard ! À compter du 30 juin 2014, les lecteurs ayant des retards...	Mi-juin	286 (4 pers. aiment)
Fermetures au public de la BULAC les 14 juillet et 15 août !	Juillet	108
Première enquête de publics de la BULAC : lien vers la page web dédiée	Début juin	145
Les collections orientales de la <i>Bayerische Staatsbibliothek</i>	Début juin	125 (4 pers. aiment)
(Re)lire les grands classiques des sciences sociales en <i>Open Access</i> ? Possible grâce à la Bi2S !	Fin mai	194 (3 pers. aiment)
Formation à la veille documentaire	Fin mai	139
L'expérience d'une ville : Istanbul	Début mai	182
Formation Zotero et Organiser sa veille	Début mai	207
Formation ressources numériques tibétain et coréen ; Zotero	Début mai	143
J-7 : L'expérience d'une ville : Istanbul	Début mai	319 (5 pers. aiment)
La Lettre (électronique) de la BULAC	Début mai	170
Première enquête de satisfaction des publics : lien vers une brève du site	Début mai	272
En mai, les collections de la BULAC se dévoilent ! Domaines japonais et mongol	Fin avril	416 (4 pers. aiment)
J-15 ! L'expérience d'une ville : Istanbul, d'Orhan Pamuk à Nedim Gürsel	Fin avril	289
Attention, la BULAC sera fermée lundi 21 avril	Mi-avril	280

Le service du prêt entre bibliothèques (PEB) de la BULAC accessible à distance	Mi-avril	218 (3 pers. aiment)
Réservation places en rez-de-jardin accessible aux M1	Mi-avril	187
Pour une école différente de la traduction littéraire (article sur la rencontre MAC du 4 mars)	Mi-avril	310
Sélection acquisitions 2013 : Israël et l'aire hébraïque en hébreu et yiddish	Mi-avril	200
Formation Zotero	Début avril	184
J-7, table ronde BULAC, Les lieux de la traduction !	Début avril	229 (4 pers. aiment)
La vie passe, mystérieuse caravane, Dérobe-lui sa minute de joie ! Omar Khayyam, RUBAIYAT, d'après le manuscrit conservé à la <i>Bodleian Library</i> (VF de Charles Grolleau)	Fin mars	208 (2 pers. aiment)
Faut-il habiter le monde pour l'écrire ? et Les lieux de la traduction	Mi-mars	220 (4 pers. aiment)
Deux nouvelles ressources en ligne accessibles à distance ! CEEOL et <i>Asahi Kikuzo II Visual</i>	Mi-mars	205
Un manuscrit tamoul unique	Mi-mars	181
Traduire la littérature mondiale	Mi-février	255 (3 pers. aiment)
Découvrez les ouvrages en persan entrés dans nos collections en 2013	Mi-février	216
Ressources en ligne, la BULAC s'abonne à JSTOR !	Mi-février	277 (8 pers. aiment)
La BULAC et l'INALCO accueillent le Salon du livre des Balkans !	Fin janvier	596
La BULAC en direct sur RFI, 24 janvier à 15h30 ! Dons Faublée et Tubiana	Mi-janvier	303 (4 pers. aiment)
Ressources en ligne : <i>Encyclopedia of arabic language and linguistics</i>	Mi-janvier	245
De l'Éthiopie à Madagascar	Mi-janvier	131
Vernissage : Un village falacha	9 janvier	435

Tweets BULAC novembre et décembre 2014 (seule période accessible)

Billet	Date de publication	Nombre de personnes atteintes
--------	---------------------	-------------------------------

Cet hiver, découvrez les collections #tibétaines de la BULAC !	23 décembre	399 (1 ReTweet)
Joyeuses fêtes ! Découvrez la BULAC virtuelle sur http://www.bulac.fr à partir du 1 ^{er} janvier 2015	23 décembre	343
<i>Pravda, Voprosy Literaturii, Voprosy Istorii...</i> Découvrez 7 nouvelles revues russes en ligne avec la BULAC et à distance	22 décembre	636 (1 ReTweet)
La culture #inuit contemporaine, paroles écrites, dessinées, chantées #BULAC	19 décembre	437
Retrouvez une sélection des nouvelles acquisitions pour le domaine Afrique sur le Carreau de la BULAC	16 décembre	463 (2 ReTweets)
Ressources en ligne en test jusqu'au 4 janvier : consultez les rapports du FBIS et du JPRS et donnez-nous votre avis	16 décembre	226
Un coup d'œil basque sur les collections de la BULAC : http://oihartzun.wordpress.com	11 décembre	288 (1 ReTweet)
RT @clairerfercak : le 8 janvier en librairie ! et rencontre à la BULAC le 12/02 #nouveauroman #editionsverticales	3 décembre	481 (1 ReTweet)
Sciences sociales « d'ailleurs » ? 18/12 #traduction #SHS #Russie #Turquie #Corée	2 décembre	391 (2 ReTweets)
#japon Conférence BULAC, Léon de Rosny, passeur de cultures, ce soir à 18h30	2 décembre	335 (1 ReTweet)
La Lettre (électronique) de la BULAC - déc. 2014 et janv. 2015 - est en ligne !	2 décembre	344 (1 ReTweet)
Découvrez les nouveaux titres entrés dans nos collections et celles de l'EFE0 au cours des 5 derniers mois	1 ^{er} décembre	355 (1 ReTweet)
Accédez en ligne aux archives, photos et vidéos, conservées au <i>Nehru Memorial Museum and Library</i> http://bulac.hypotheses.org/2343	25 novembre	269
Formation #Zotero à la BULAC pour niveau master !	24 novembre	369 (1 ReTweet)
J-12, conférence BULAC #Japon : Léon de Rosny, passeur de cultures	20 novembre	543 (2 ReTweets)
J-5 à la BULAC ! Un #traducteur et son auteur : un roman	13 novembre	395
Prochaines formations de la BULAC : réservées aux doctorants inscrits au #CFDIP	12 novembre	352
Les prochaines formations de la BULAC ! Formations réservées aux doctorants inscrits au CFDIP	7 novembre	383

Liens *Bit.ly* (raccourcisseur d'URL) : statistiques mai-décembre 2014

Page Web	Nombre total de clics
1 - Enquête publics 2013-plan d'action (début juin)	402
2 - La lettre (électronique) BULAC déc-janv. (fin nov.)	387
3 - La lettre (électronique) de la BULAC rentrée (mi-sept.)	361
4 - La lettre (électronique) de la BULAC (début nov.)	334
5 - La lettre (électronique) de la BULAC juin (début juin)	245
6 - Nuit Blanche site web Pôle (fin sept.)	220
7 - La lettre (électronique) de la BULAC mai (début mai)	209
8 - Les collections orientales de la BSB (début mai)	186

9 - Léon de Rosny (mi-oct.)	159
10 - Emprunter des documents (fin juin)	147
11 - Jours de fermeture de la BULAC (début mai)	147
12 - Écritures chinoises, littératures d'ailleurs (mi-sept.)	144
13 - Gilbert Lazard (fin oct.)	143
14 - Carte blanche à André Markowicz (mi-sept.)	122
15 - Sciences sociales d'ailleurs (mi-oct.)	121
16 - Une résidence d'écriture (fin-oct.)	118
17 - Cycle « À la table du traducteur » (mi-sept.)	115
18 - Magie et sciences occultes (mi-oct.)	94
19 - S'inscrire à la BULAC (fin oct.)	93
20 - Un traducteur et son auteur, un roman serbe (mi-oct.)	82
21 - Queshua et Guarani (mi-sept.)	79
22 - La culture inuit contemporaine (mi-sept.)	68
23 - Photos de la Carte blanche à A. Markowicz (fin sept.)	59
24 - Partenariat festival traduction VO-VF (fin sept.)	54